

N° 14 - 1996

CLIO 94



BULLETIN
DU COMITÉ DE LIAISON
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

N° 14 - 1996



CLIO 94

BULLETIN DU
COMITE DE LIAISON
DES SOCIETES
D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

Le Penven

SOMMAIRE

AVANT PROPOS (MICHEL BALARD)	P 3
L'ENCEINTE QUADRANGULAIRE DE GRATTEPEAU (ALAIN SENÉE)	P 4
ROBERT II ET ROBERT III CORDELIER, SEIGNEURS DE CHENNEVIERES (PIERRE ROBLIN)	P 6
BERCY : UN DOMAINE... (CORINNE HUBERT)	P 16
UN GRAND SEIGNEUR EN VAL-DE-MARNE OU LE MARQUIS DE MARIGNY, CHATELAIN DE PETIT-VAL À SUCY-EN-BRIE (JEAN-PIERRE THOMAS)	P 19
LA MAISON DES GARDES ET L'ANCIENNE SALLE DE JUSTICE DU VIEUX CENTRE HISTORIQUE D'ARCUEIL (ROBERT TOUCHET)	P 22
LE MOULIN DE LA CHAUSSÉE (JEAN-PIERRE JOUVE, FRANÇOIS PERON, ALAIN DANGREUX)	P 25
LE PATRIMOINE NAPOLÉONIEN DANS LE VAL-DE-MARNE (DANIEL POISSON)	P 31
L'ÉCOLE LIBÉRATRICE (ELIANE CANDA, GÉRARD HUET)	P 39
A PIED, À CHEVAL, EN VOITURE ET EN ARPAJONNAIS... (JANINE HÉNIN)	P 46
LA BATAILLE DE CHAMPIGNY. LA MÉMOIRE À L'ÉPREUVE DU TEMPS (ERIC BROSSARD)	P 51
A PROPOS D'UNE EXPOSITION AU MUSÉE D'ORSAY : UN LIGNAGE DE BEAUX ESPRITS EN VAL-DE-MARNE, LA FAMILLE HALEVY À SUCY-EN-BRIE (JEAN-PIERRE THOMAS)	P 69
LES GUINGUETTES DE BORD DE MARNE (OLIVIER MAITRE-ALLAIN)	P 75
A SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS EN PASSANT PAR LE LYCÉE MARCELIN-BERTHELOT DE 1938 À 1988 (BERNARD JAVAUT)	P 87
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE (ALAIN AIECH)	P 90
LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES	P 94
COMPOSITION DU BUREAU DE CLIO 94	P 96

AVANT-PROPOS

Depuis deux ans, CLIO 94 a décidé de publier en un fascicule séparé les actes des colloques que nous organisons chaque année, avec le concours des Archives départementales du Val-de-Marne. Ce fut en 1995 "Les transports dans le Val-de-Marne (XVIIIe-XXe siècles)" ; c'est aujourd'hui "Ecoles et enseignement dans le sud-est parisien (XVIIIe-XXe siècles)". Ces deux volumes démontrent, à l'évidence, le travail de recherche accompli par les membres de nos Sociétés d'Histoire et d'Archéologie.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si le numéro annuel de "CLIO 94" a perdu quelques pages. Il regroupe néanmoins un certain nombre d'études effectuées sur des sujets étrangers au thème du colloque. On y trouvera par exemple un article de Pierre Roblin, spécialiste de l'histoire de sa ville, Chennevières; un autre d'Alain Senée sur les fiefs de Santeny, à la suite d'une fouille qui ne livre encore que des premiers résultats, tandis que Corinne Hubert s'intéresse à l'histoire de Bercy.

La part la plus importante revient pourtant à l'époque contemporaine. Daniel Poisson dresse l'inventaire du patrimoine napoléonien dans le Val-de-Marne. A l'occasion de la belle exposition "Offenbach-Halévy" du Musée d'Orsay, Jean-Pierre Thomas retrace l'histoire d'une dynastie familiale, les Halévy, si profondément liés au destin de Sucy-en-Brie. Eric Brossard, président de la jeune Société historique de Champigny, décrit la bataille de Champigny, au cours de la guerre de 1870-71, et les traces que celle-ci a laissées dans la mémoire collective. Mme Janine Hénin, enfin, évoque l'Arpajonnais, ancêtre des transports publics dans la région du Longboyau.

Au total, une grande variété de sujets et d'intérêts où chacun trouvera de quoi satisfaire sa curiosité et, pourquoi pas, des motifs d'entreprendre des recherches ultérieures. Ce serait, pour nous, la plus grande des satisfactions.

MICHEL BALARD

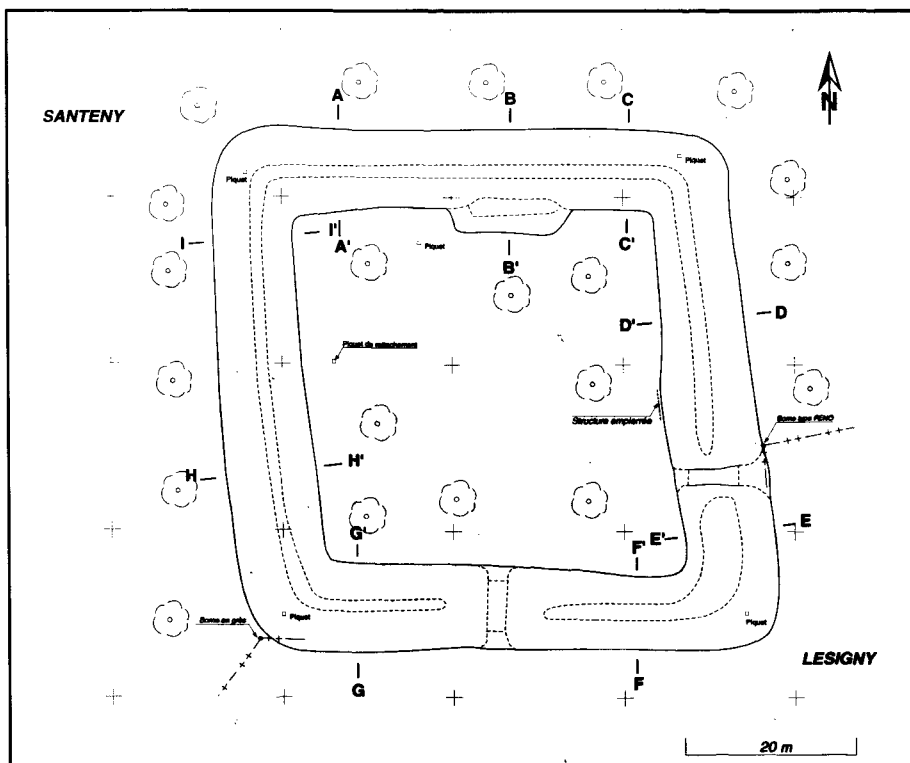
Président de CLIO 94.

L'ENCEINTE QUADRANGULAIRE DE GRATTEPEAU FORÊT DOMANIALE DU BOIS NOTRE-DAME COMMUNE DE SANTENY

Mentionnée dans un inventaire de la commission des enceintes de la Société Préhistorique Française sous cette référence : Santeny -Val-de-Marne- Enceinte quadrangulaire au lieu-dit La Grotte Pean.

Nous avons mis un certain temps pour localiser de façon formelle cette structure en fonction de cette identification topographique assez fantaisiste.

Elle se trouve en lisière de la forêt domaniale du Bois Notre-Dame sur le rebord occidental de la vallée du Reveillon, au lieu-dit Grattepeau sur le territoire de la commune de Santeny.

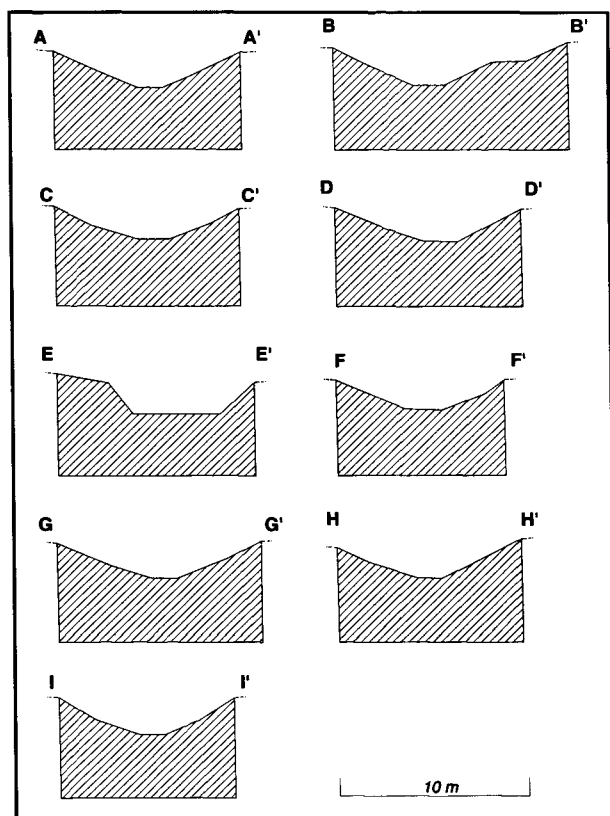


Plan de l'enceinte quadrangulaire du bois de Grattepeau à Santeny

Il s'agit bien d'une enceinte de forme quadrangulaire de 40 mètres de côté entourée d'un fossé, généralement en eau, de 10 mètres de large pour une profondeur de 2 à 3 mètres suivant les endroits ; l'accès à la partie intérieure se fait, actuellement, par 2 petits talus en terre qui ne laissent apparaître aucune construction maçonnée ; la cour se présente aujourd'hui sous la forme d'un espace plat et boisé de chênes adultes sur lequel ne subsiste aucun élément qui permettrait d'émettre une hypothèse sur l'origine de ces vestiges.

Dans ces conditions il est bien délicat de donner une attribution et une datation à ces vestiges dont la seule citation en notre possession remonte à 1783 et désigne ce lieu comme étant celui de l'emplacement de l'ancien manoir de Grattepeau.

ALAIN SENÉE
Président de l'A.S.P.A.V.



Nota : Le relevé topographique et les prospections sur le terrain ont été effectués par les archéologues de l' Association pour la Sauvegarde du Patrimoine du Val-de-Marne en 1990.

*Différentes coupes du fossé de l'enceinte quadrangulaire
du bois de Grattepeau à Santeny*

ROBERT II ET ROBERT III CORDELIER SEIGNEURS DE CHENNEVIÈRES

Les ancêtres Cordelier¹, tous chevaliers, sont originaires de l'Artois. Ils s'installent, au XIII^e siècle, en Picardie, dans la région d'Abbeville. Pierre II Cordelier est homme-lige² du Comté de Ponthieu et fiefé de la prévôté de Saint-Riquier³. Il est seigneur de Lincheuil, Montagnes, Warlus et d'autres lieux, dans la Somme. Il demeure à Abbeville. Le service du roi et les guerres franco-anglaises vont amener plusieurs membres de la famille en Ile-de-France. Dans le milieu du XIV^e siècle, on retrouve Pierre II avec ses cousins Allégrain⁴, à Saint-Denis-en-France. De son mariage avec Jeanne de Linières naît Robert II, premier membre de la famille à être seigneur de la terre de Chennevières-sur-Marne.

En 1365, Robert II est franc-meunier du moulin du Roi⁵. En 1387, il siège comme "*chevalier*" des requêtes de l'hôtel du roi Charles VI⁶. Un extrait des registres de la Chambre aux Deniers nous apprend qu'il a reçu, pour la période du 1^{er} juillet 1387 au 13 mai 1388, pour 34 jours de service aux requêtes, 51 livres parisis⁷.

En 1388, Charles VI a vingt ans et, à la Toussaint, il prend personnellement le pouvoir. Quatre années plus tard, il subit sa première crise de folie. Entre ces deux dates, s'étend une phase de très grande activité appelée par les historiens "*le temps des marmousets*"⁸. Robert II est un de ces marmousets.

Conseiller du roi, il effectue entre mai 1390 et mai 1391 de très nombreuses missions :

Le 7 mai 1390, le roi en son Conseil l'envoie dans les Flandres avec Guy de Honcourt, bailli du Vermandois, "*pour certaines besognes qui grandement nous touchent ...*". Charles VI veut que les frais de sa mission soient imputés sur les aides de la guerre. L'expédition doit durer car il ordonne à son receveur-général de lui avancer un mois d'indemnité de déplacement. Il veut qu'à son retour Robert II "*ait entière satisfaction quant au paiement de ses gages, pour le temps qu'il affirmera, par serment, avoir vaqué à ces besognes, outre ledit mois*". Il ne part pas immédiatement. En effet, le 9 mai, il signe un reçu de 180 francs à Jacques Hémon, receveur des aides, pour un voyage qu'il a effectué en Bretagne précédemment et le 11 mai, il touche l'avance en vue de son départ.

Le 16 juin 1390, de retour, le roi le dépêche auprès du gouverneur du Dauphiné "*pour certaines grosses besognes qui touchent grandement nous et notre royaume ...*".

Le 15 septembre 1390, Charles VI le délègue, en urgence, auprès de son

oncle Frédéric, le duc de Bavière⁹, comte palatin du Rhin, *“pour certaines besognes touchant l’honneur et le profit de notre royaume ...”*.

L’ordre de mission est signé par Louis Blanchet, le seigneur de La Queue-en-Brie. Il est de retour à Paris le 29 septembre, jour où il signe un reçu de 360 francs pour Jacques Hémon. Cette somme représente le paiement de ses gages et un prêt pour un déplacement en Allemagne *“où le roi le renvoie présentement ...”*.

Le 11 mai 1391, de Compiègne, le roi le mandate *“pour aller es pays d’Allemagne ...”* avec messire Guy de Honcourt, maître Jean Bertaut et l’évêque de Landevé. Le voyage est terminé le 24 mai. Robert II est ce jour à Paris pour établir un reçu de 180 francs, règlement de son périple en Allemagne¹⁰.

Outre ces diverses députations et commissions, Robert II a été ambassadeur auprès de plusieurs princes étrangers, notamment vers les rois de Castille, de Navarre et d’Aragon.

La seigneurie de Chennevières est achetée par Robert II, le 23 mai 1393, à Amaury d’Orgemont, chevalier, seigneur de Montjay (77) et de Chantilly. Celui-ci est le fils du chancelier Pierre d’Orgemont, historiographe de Charles V¹¹. Il est, comme Robert II, maître des requêtes de l’hôtel. Le lendemain même de cette acquisition, le nouveau seigneur rend les foi et hommage de sa terre et seigneurie de Chennevières à l’évêque de Paris, Pierre d’Orgemont¹².

La terre de Chennevières -malgré la pause (1380/1407) de la guerre de cent ans- est en grande partie en friche et le village dévasté. En plus de mauvaises conditions climatiques, la peste noire a dès 1348 commencé à décimer la population avec plusieurs résurgences en 1361, 1363 et 1375.

Au milieu du siècle, le plat pays parisien a connu des guerres civiles : paysans contre les seigneurs, nobles contre les non-nobles, pillards de toutes espèces à la recherche de butin et, surtout, les troupes du régent -le futur Charles V- venues mettre le siège devant Paris en 1358 pour mater la rébellion de la grande ville.

Cette année-là, le village étant pratiquement déserté par ses habitants, deux anciens domestiques de bourgeois parisiens, devenus des brigands, avaient dérobé dans l’église Saint-Pierre de Chennevières un calice pesant trois marcs d’argent¹³.

Malgré tous ces malheurs, quelques canavérois demeurent encore dans la grande rue et tentent de survivre. Ainsi, le 10 février 1378, Robin Sente et sa femme Ameline prennent, des religieuses du couvent de Malnoue, une pièce de terre *“qui*

fut jadis en vigne”, moyennant 5 sols parisis de surcens par an. Cette parcelle de 5 quartiers de superficie s’appelle “*la vigne aux nonnains*”¹⁴ ; elle est située dans les coteaux où se trouvait le vignoble à cette date encore à l’abandon.

En plus de la seigneurie, Robert II possède d’autres fiefs mouvants¹⁵ de Louis Blanchet, seigneur de La Queue-en-Brie et d’Amboile. Il s’agit du fief des “*Bois de Chennevières*” (170 arpents) faisant partie des communs de la paroisse de Sucy-en-Brie et du fief de “*La Guidonnaie*” situé au terroir de Chennevières¹⁶.

A l’inverse, Louis Blanchet, premier secrétaire de Charles VI, est vassal de Robert II à cause de son château de Chennevières, pour des héritages localisés à la Queue-en-Brie. A ce titre, il lui doit les foi et hommage. Mais il a vendu ces biens à son frère Hugues Blanchet, archidiacre de Sens. Pour cette raison, dans un acte du 17 mars 1397, il présente au seigneur de Chennevières sa démission des foi et hommage qu’il avait faits précédemment “*entre ses mains*”.

La reprise de l’activité agricole se manifeste pendant cette période de calme.

Le 14 juillet 1397, Pierre Longue-Espée et sa femme Jehanne, demeurant à Saint-Marcel-lès-Paris, prennent des religieux du couvent Sainte-Geneviève-au-Mont de Paris “*une pièce de terre en friche*” appelée Nosoie, à Chennevières, lieu-dit Le Ré, contenant 1 arpent et 18 perches¹⁷, moyennant annuellement 4 deniers parisis de cens par arpent et 10 sols parisis de rente. Cette parcelle est située dans les coteaux et les preneurs s’engagent à la planter et à l’entretenir en vigne.

Le seigneur de Chennevières est co-fondateur du couvent des Célestins d’Amiens, auquel il donne le fief de Blangy à Warlus ainsi qu’un autre fief nommé Vaudricourt¹⁸. Cette démarche n’est pas neutre : comme l’a écrit Alain Demurger, l’ordre des Célestins symbolise l’opposition “*aux idées de théocratie de la papauté*” et représente “*un haut lieu de la religion royale*” dont les Cordeliers sont de fervents serviteurs. Un autre signe de l’appartenance de Robert II à la mouvance “*marmousets*” se trouve dans son testament rédigé en 1396. Il désigne pour exécuteurs testamentaires, outre sa mère, Jean de Folleville, prévôt de Paris et un parent Mathieu de Linières. Le prévôt est un marmouset notoire, originaire aussi de Picardie. Comme son père, Robert II se fera inhumer en l’église des Célestins de Paris.

Le seigneur de Chennevières fonde également la chapelle du Saint-Esprit en l’église de l’hospice du Petit Saint-Antoine à Paris. Les armes du fondateur sont sculptées à la clef de voûte et peintes sur les vitraux. Il lègue 1000 livres à l’hospice pour la fondation d’une messe quotidienne à perpétuité. Cette chapelle, détournée de sa destination primitive par les religieux, fut revendiquée par la famille au début du XVII^e siècle¹⁹. Marguerite de Donon, sa descendante, exprime ses dernières volontés au sujet de sa sépulture : “*Je veux et ordonne mon corps être inhumé en la chapelle où ont été inhumés mes père, mère, ayeul et ayeulle et autres de mes parents, appelée la chapelle des Cordelier où l’on fait à présent revestiaire*”²⁰...

Dans son testament, Robert II fait plusieurs donations et legs pieux à diverses églises d'Abbeville et de Paris. Il donne la terre et seigneurie de Lincheuil à Jeannette, sa fille naturelle. Il destine une "*somme de deniers*" à son cousin sire Jean Allégrain, demeurant à Saint-Denis-en-France. On trouve, parmi d'autres donataires, Henri le Masier, seigneur de Beaussart, bailli de Tournai, chevalier et maître d'hôtel du roi, à qui il transporte un fief dans Abbeville.

Robert II meurt en 1399. Son père lui survit, qui est inhumé aux Célestins en janvier 1401. De son mariage avec Marguerite de Paillart, naît Robert III qui lui succède comme seigneur de Chennevières.

Robert III vit dans une période troublée où l'affrontement des armagnacs et des bourguignons se superpose à la guerre franco-anglaise. Le "*honteux traité de Troyes*" provoque momentanément un changement dynastique en faveur de l'Angleterre²¹. Les combats sont terribles pour les campagnes d'Ile-de-France. Des bandes armées mettent à feu et à sang les villages du plat pays.

C'est en septembre 1406 que Charles VI exempte les habitants de Chennevières du droit de prise²². Les considérants de sa décision adoptée suite "*à l'humble supplication des manants et habitants du lieu ...*", donnent une idée des malheurs et de la pauvreté des canavérois. Le roi rapporte que "*leur supplication contient, qu'au temps passé, ils ont soutenu de grandes charges, aussi bien de tailles et autres subventions pour financer les guerres que par les guerres elles-mêmes. Et, encore maintenant, ils sont journellement imposés par les prises que l'on fait sur eux, pour les provisions de notre hôtel et des hôtels de notre très chère et très aimée compagne la Reine, de nos enfants et des autres de notre sang et lignage*". Puis, Charles VI en précise les conséquences : "*il est advenu qu'à cause de ces oppressions, les habitants de Chennevières-sur-Marne ont été rabaissés à grande indigence et pauvreté. Le plus grand nombre est allé hors de la ville, totalement ruiné. Les autres qui sont demeurés avec leurs femmes et enfants sont tellement diminués et appauvris qu'ils n'ont plus, à présent, de quoi vivre*".

À la mort de son père, Robert III est encore mineur. Le 19 décembre 1413, l'évêque de Paris lui accorde un délai pour présenter ses foi et hommage pour la terre et seigneurie de Chennevières. Ce n'est que l'année suivante, le 16 novembre, qu'il porte ses foi, hommage et serment de fidélité à son suzerain, Gérard de Montaigu²³, titulaire du siège épiscopal de Paris.

Robert III possède, en plus de la seigneurie, les fiefs de La Guidonnaie, de La Garenne et Des Bruyères, pour lesquels il doit rendre les devoirs féodaux. Il est, par contre, seigneur dominant, à cause de son château de Chennevières, sur le fief de Longpérier, situé dans la paroisse mais tenant des terres à Bry-sur-Marne, et le fief de La Gentillesse qui appartient à Jacques Chenart²⁴.

Robert III est écuyer d'honneur de Charles VI. Il épouse à Paris, le 20 mai 1416, Marguerite de Biencourt, descendante d'une ancienne maison de Picardie. Par contrat, il avait constitué à sa future épouse un douaire de 120 livres parisis de rente²⁵. Sa femme hérite de son père la terre et le revenu de Saint-Aubin près de Josse-sur-Mer²⁶, les terres d'Airon et de Verton²⁷, de Sorrus²⁸, du fief de Beaumerie et d'autres lieux dans la région de Montreuil-sur-Mer.

Le seigneur de Chennevières fait, le 14 février 1420, un échange de terres avec Jean Godeste, marchand, bourgeois de Paris. Celui-ci lui transporte 2 arpents 1/2²⁹ en deux pièces assises au terroir de Chennevières. L'une est située au lieu-dit Bois-l'Abbé et l'autre au lieu-dit La Bourdinière. A l'encontre, Robert III lui transporte 2 arpents 1/4³⁰, également en deux pièces, au même terroir, lieu-dit Les Guys et une soulte de 10 livres tournois.

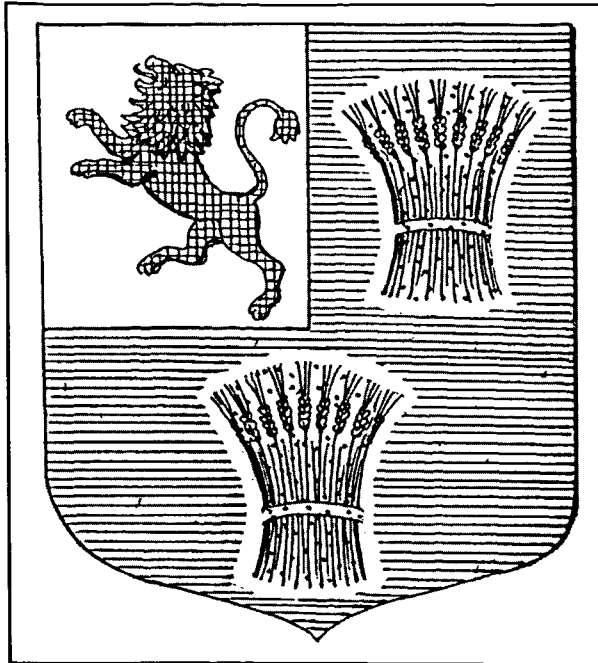
Charles VI meurt en 1422. La même année décède Henri V, roi d'Angleterre et les dispositions du traité de Troyes font de Henri VI le nouveau roi de France et d'Angleterre³¹. Respectant la tradition familiale, Robert III reste fidèle au dauphin de France, le futur Charles VII.

Le 4 octobre 1430, Henri VI, pour remercier Jean de Villiers, seigneur de l'Ile-Adam, maréchal de France³², lui donne 4000 livres de revenu assis sur les biens pris à des notables favorables à Charles VII. Parmi eux, *“Robinet Cordelier qui, anciennement, tenait la terre de Chennevières”*³³.

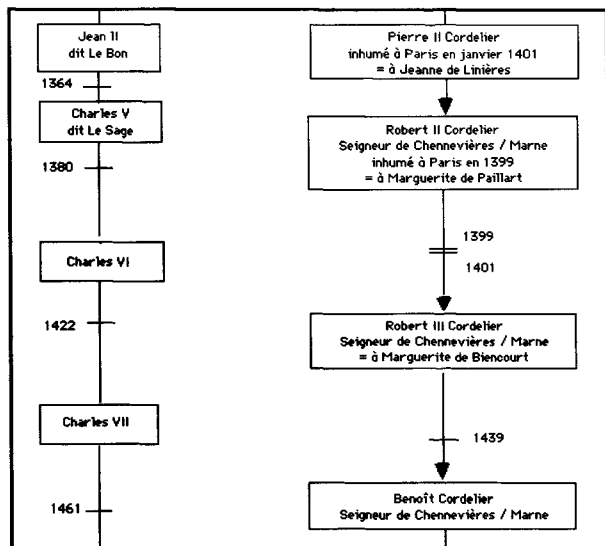
En fait, ces spoliations sont de courte durée. En effet, c'est à Robert III que le seigneur de Longpérier donne aveu et dénombrement de son fief le 20 décembre 1431. La période est instable et de nombreux seigneurs n'acceptent pas la dénomination anglaise et restent attachés au roi légitime Charles VII.

Le seigneur de Chennevières meurt en 1439. De son mariage est né, en 1421, Benoit Cordelier. Celui-ci, le 20 octobre 1439, obtient de Denis Dumoulin³⁴, évêque de Paris, un délai, en attendant sa majorité pour faire les foi et hommage qu'il est tenu de lui porter à cause de sa seigneurie de Chennevières.

PIERRE ROBLIN



L'écu porte d'azur, à deux gerbes d'or, au franc quartier d'argent, chargé d'un lion de sable



ROIS DE FRANCE

GÉNÉALOGIE DES CORDELIER

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque Nationale, manuscrits.

pièces originales, PO 853, Cordelier

Clairambaut XIX (1129), f°6 et suivants

Fr. 32356, Cordelier, d'Orgemont

Fr. 31986, Cordelier

FR. NA. 2056, Cordelier

Bibliothèque Nationale, imprimés

Epitaphier du vieux Paris, usuel N377/39, tome 1

Recherches généalogiques sur le comté de Ponthieu de Lagorgue-Rosny, volume I, 8° Lm2.227

Histoire des maîtres des requêtes de François Blanchard, Rés. Lm1. 12

Archives Nationales

Trésor des cartes, JJ 161, f°36 et f°37

Hommages à la Chambre de France, tomes 1, 2 et 3

Archives du château d'Ormesson-sur-Marne

Cartons n° 17, 22, 23 et 32

Françoise Autrand, *Charles V*, éditions Fayard, 1994

Françoise Autrand, *Charles VI*, éditions Fayard, 1986

Alain Demurger, *Temps de crises, temps d'espoirs, 14 et 15èmes siècles*, éditions du Seuil, Points histoire, 1990

Bernard Guenée, *Un meurtre, une société*, éditions Gallimard, 1992

Colette Beaune, *Journal d'un bourgeois de Paris*, Le livre de poche, lettres gothiques, 1990

Jean Favier, *La guerre de cent ans*, éditions Fayard, 1993

1 Voir généalogie in fine.

2 Vassal d'une seigneurie : le fief ne meut pas de l'homme qui est seigneur féodal, mais de la seigneurie de celui-ci.

3 Localité proche d'Abbeville dans la Somme.

4 Son père Robert I était marié avec Perrette Allégrain, fille de Jean-Philippe Allégrain, gouverneur du Dauphiné et de Jeanne Poyet.

5 Il s'agit sûrement du moulin Le Comte situé en la ville d'Abbeville, mouvant du Comté de Ponthieu, pour lequel Pierre de Leschiel, son héritier, rend hommage au roi le 22 mars 1400.

6 Certains auteurs indiquent qu'il était déjà maître des requêtes sous Charles V.

7 34 jours au cours des mois de septembre et novembre 1387, d'après une copie de XVI^e siècle.

8 Marmouset doit s'entendre dans le sens de favori appelé à gouverner au plus près du roi, par opposition aux princes associés par le sang au pouvoir royal.

9 Fils cadet de Etienne II de Bavière, oncle de Isabeau de Bavière, fille de Etienne III, frère de Frédéric. Charles VI se marie le 17 juillet 1385 avec Isabeau de Bavière.

10 Sur tous les reçus, Robert II signe de sa main et appose son sceau sur un cachet de cire rouge. Les frais de déplacement s'indemnisent à raison de 6 francs or par jour, "outre et par-dessus ses gages ordinaires". Pour une journée d'activité aux requêtes de l'hôtel, l'indemnité est de 30 sols parisis.

11 Amaury d'Orgemont mourut le 11 juillet 1400. Son épouse est Marie de Paillart qui, veuve, est dite Dame de Thorigny-sur-Marne et de Lizy-sur-Ourcq en 1418. On peut penser qu'elle est la soeur de Marguerite de Paillart, femme de Robert II.

12 Evêque de Paris du 19 janvier 1384 au 16 juillet 1409, frère d'Amaury d'Orgemont et fils de Pierre d'Orgemont, chancelier de France en 1373.

13 Les deux malfaiteurs, rattrapés au pont de Charenton par des habitants de Carrières, préfèrent se noyer dans la Seine plutôt que d'être conduits au prévôt de Paris.

14 4250 m2 environ
Nonnain, nom féminin = Nonne ou nonnette.

15 Dans la hiérarchie féodale, tout seigneur dépend d'un seigneur supérieur dont il est l'homme ou vassal. Il doit lui déclarer périodiquement sa foi (loyauté), lui présenter l'hommage (soumission) et lui renouveler le serment de fidélité.

16 170 arpents = 58 hectares environ.
Le fief de La Guidonnaie a appartenu jadis à Hugues de Pommart, évêque de Langres, mort à Paris le 27 avril 1345.

17 4000 m2 environ.
Les seigneurs ecclésiastiques cherchent des hommes pour remettre en valeur leurs terres mais ceux-ci sont rares. Là, c'est un parisien qui devient tenancier à Chennevières.

- 18 Département de la Somme.
- 19 Une sentence du Chatelet de Paris en date du 28 mai 1632 leur en restitue la propriété.
- 20 Partie de la sacristie servant de vestiaire.
- 21 Ce traité du 21 mai 1420 faisait de Henri V, roi d'Angleterre, l'héritier du royaume de France à la mort de Charles VI.
- 22 C'est le droit pour le roi et sa famille de prendre tout ce qui leur est nécessaire, pour eux, leur suite et leur domesticité.
- 23 Voir in fine le tableau des devoirs féodaux rendus par à Robert III.
- 24 C'est déjà un Chenart, notable local, qui est chargé de verser en 1369/70 la contribution de Chennevières à la rançon du roi Jean II dit Le Bon.
- 25 Soit l'équivalent, à cette époque, de 120 muids de blé de rente.
- 26 Pas-de-Calais, près de Montreuil-sur-Mer.
- 27 Pas-de-Calais, près de Berck.
- 28 Pas-de-Calais, près de Montreuil.
- 29 8500 m2 environ.
- 30 7650 m2 environ.
- 31 Henri VI n'a pas deux ans. C'est le frère de Henri V, le duc de Bedford, qui assure la régence.
- 32 Brouillé avec Henri V en 1421, défenseur de Paris contre Jeanne d'Arc en 1429, le régent le fait gouverneur de Paris en 1430. Il se rallie à Charles VII en 1435, pour lequel il prend Paris le 13 avril 1436.
- 33 Robinet est un nom nouveau, au XVe siècle, à la place de Robert, d'après la tête de mouton ornant de nombreux robinets (DAUZAT, 1975).
- 34 Patriarche d'Antioche, évêque de Paris du 11 février 1439 au 15 septembre 1447.

DEVOIRS FEODaux RENDUS PAR/A ROBERT III CORDELIER

FIEF OU SEIGNEURIE	FOI ET HOMMAGE	AVEU ET DÉNOMBREMENT	VASSAL	SUZERAIN
La Garenne		14 mars 1407	les enfants de Robert II	Jeanne Deschamps
Chennevières/M	19 décembre 1413 souffrance		Robert III Cordelier	Gérard de Montaigu (1)
Chennevières/M	16 novembre 1414		-d°-	-d°-
La Guiddoniale	27 novembre 1414	27 novembre 1414	-d°-	Jeanne La Hire (2)
Les Bruyères	4 janvier 1422		-d°-	Catherine de Bethisy (3)
Chennevières/M		26 septembre 1426	-d°-	Jean de Nanton (4)
La Gentillesse	22 février 1428		Jacques Chenart	Robert III Cordelier
Longpétier		20 décembre 1431	Mouland Stole	-d°-

(1) Evêque de Paris du 24 juillet 1409 au 25 septembre 1420

(2) Dame d'Amboile

(3) Ayant la garde noble de Jean et Robert de Bruyères

(4) Evêque de Paris du 26 juin 1423 au 7 octobre 1426

BERCY : UN DOMAINE ...

Dès 1316 il est fait mention d'une "tour de Bercy", en bordure de Seine, limite occidentale d'une garenne que Philippe V le Long donna à sa belle-mère Mahaut, comtesse d'Artois. En 1383, la terre de Bercy est la possession de Pernelle de Villiers, dame de Montmorency, et relève pour la haute justice de la seigneurie d'Yerres. Elle se compose alors " ...d'un grand hôtel, manoir, cour, cave, four, colombier, granges, étables, bergeries, pressoir ; le tout clos de murs, nommé l'hôtel de Bercy ; plus de 264 arpents de terres".

Le domaine est racheté en 1485 par Antoine Robert, secrétaire du Roy et greffier criminel du Parlement de Paris, et c'est à la suite du mariage de sa soeur Anne Robert avec Jacques de Malon que les terres de Bercy entrent dans la famille Malon où elles resteront plusieurs siècles.

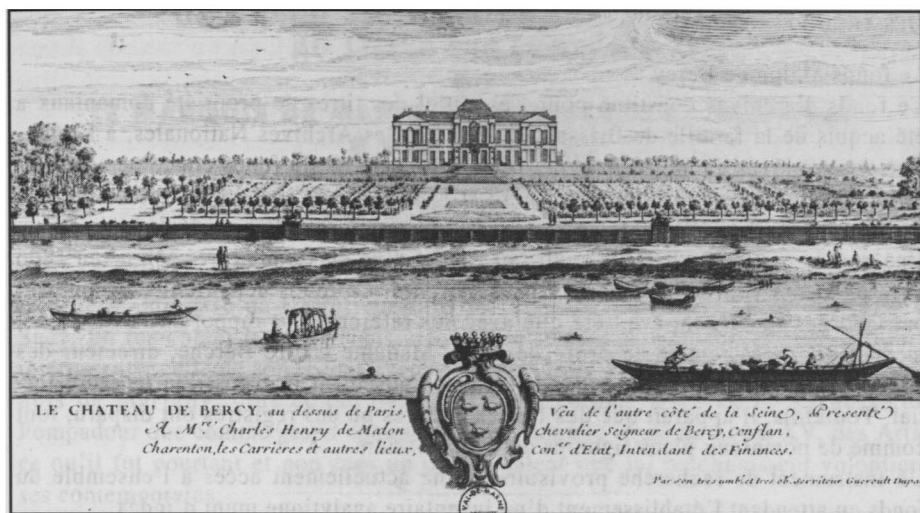
De succession en succession, la propriété passe à Charles-Henri I de Malon, président du Grand Conseil, qui l'agrandit par la réunion de la Grange aux Merciers, clôt le parc, fait détruire l'ancien château médiéval mutilé pendant les guerres de religion, et démarre les travaux d'un nouvel édifice dont il confie la conception à François Le Vau, frère cadet de Louis.

En 1676, à sa mort, le corps central du château et une aile sont terminés. Après avoir achevé les travaux de l'aile "qui regarde vers Paris", Anne-Louis Jules de Malon, trop occupé à des procès qui compromettent sa fortune, abandonne le château de son père.

Charles-Henri II de Malon, directeur des Ponts et chaussées du royaume et futur intendant des finances, hérite d'une ruine en 1707. C'est à lui, habile financier, que revient le mérite d'avoir relevé la demeure familiale. Il confie la direction des travaux dès 1712 à Jacques de La Guêpière, architecte du roi : achèvement du grand château, adjonction de nouveaux bâtiments-chapelle, écuries et basses-cours-cet ensemble étant nommé Petit château, réaménagement du parc et des jardins à partir de 1720.

Il s'attache plus particulièrement à la transformation intérieure, rendue plus intime, du château ; le goût ayant évolué, on vit désormais moins pour la représentation que pour soi. Cette décoration est la merveille de Bercy : le mobilier ancien, les tapisseries, les oeuvres d'art (toiles de Carrey et Meyders), et surtout les boiseries remarquables des salons et des bibliothèques dues aux meilleurs sculpteurs, tel Jules Degoullons.

Le château traverse la Révolution sans trop de dommages, car Charles-Henri II avait élevé Tallien et la famille de Malon reçut protection en retour durant cette période. En 1791, le domaine est loué à un fabricant de papier peint, ami de Robespierre, puis à un teinturier en châles.



Gravure. Coll Arch. dép. du Val-de-Marne

6 Fi A Charenton 16

La famille de Nicolay, alliée à celle des Malon depuis 1801, hérite du domaine en 1809 à la mort du dernier représentant d'une illustre dynastie de la robe et de la finance.

Dès 1811, le parc commence à être lentement grignoté, les expropriations successives amputent et défigurent le domaine : en 1841 avec la création des fortifications, puis en 1847 avec le passage du chemin de fer Paris-Lyon... à quelques mètres du perron.

En 1860, le marquis de Nicolay, propriétaire du domaine, se résout à la vente aux enchères publiques de la plupart des trésors accumulés : les meubles, tableaux, marbres précieux et les splendides boiseries partent en France et en Grande-Bretagne meubler des hôtels particuliers ; la bibliothèque riche de 6000 livres, dont un manuscrit du Roman de la rose, est dispersée. Le succès de cette vente atteste de l'intérêt porté alors à une demeure classique et à son décor authentique.

Les archives familiales conservées depuis plusieurs siècles sont quant à elles préservées et transportées dans l'hôtel parisien des Nicolay, rue de Lille : actes de propriété, comptes de cens et droits de seigneurie, pièces de procédure... Tous ces titres avaient été classés avec soin en 1806.

Enfin en 1861, est signé le contrat de vente de l'ancien domaine de Bercy à un groupement de banquiers, soit quelque 70 hectares compris entre la route de Paris à Charenton, la berge de la Seine, l'enceinte des fortifications et la limite du parc de Conflans, avant la démolition des bâtiments du grand château et de l'immense terrasse bordant la Seine au cours de l'été 1861.

Le terrain du parc dénudé peut alors servir à l'installation d'entrepôts pour les vins. Aujourd'hui, il ne reste plus que les communs, dont la porte des écuries, d'une propriété qui fut l'une des plus belles des environs de Paris.

DES ARCHIVES ...

Le fonds Malon de Bercy :

Ce fonds d'archives constitué pour l'essentiel des titres de propriété domaniaux a été acquis de la famille de Brissac en 1983 par les Archives Nationales, à l'intention des Archives du Val-de-Marne. Bien qu'une partie du fonds concerne actuellement la ville de Paris (Bercy) et l'Indre-et-Loire (Bléré), il a été décidé de conserver l'ensemble, représentant quelque 18 ml, à Créteil, sous la cote 46 J.

Une grande partie du chartrier avait fait l'objet d'un classement très soigné en 1806 avec plusieurs volumes d'inventaires analytiques. Ce fonds déjà étudié, notamment par Georges Hartmann, avait été cité avec des références se rapportant à ce classement. Lors de la remise en ordre de 1985, Madame Claire Berche, directeur des Archives départementales, a suivi aussi rigoureusement que possible le cadre initial. Toutefois, il apparaît que des liasses entières ou des registres ont disparu, tout comme de nombreux plans signalés dans les dossiers.

Un instrument de recherche provisoire donne actuellement accès à l'ensemble du fonds en attendant l'établissement d'un inventaire analytique muni d'index.

Les plans acquis par préemption en ventes publiques :

Plusieurs lots de plans ont été acquis lors de deux opérations successives de préemption de l'Etat pour le compte du Département du Val-de-Marne, en novembre 1995 puis en juin 1996. Ils ont été conservés dans les archives du château de Bercy depuis le XVIII^e s. puis transmis familialement jusqu'à aujourd'hui.

Il s'agit d'une centaine de relevés, études et plans exécutés par l'architecte du roi Jacques de La Guêpière à partir de 1712 : dessins au crayon, à la plume et au lavis ; croquis annotés ; plans à l'encre de chine munis de retombes pour les modifications aquarellées de rouge ; façades, élévations et coupes du château, des écuries et diverses dépendances du petit château, du siège de la justice seigneuriale, des jardins et terrassements, le tout complété d'annexes, devis de réparations et estimations des ouvrages.

La seconde opération, portant sur la vente d'archives et de documents figurés du domaine de Bercy, a concerné l'acquisition de quatre grands plans aquarellés datés de 1730, 1770, 1843 et 1850, en particulier un superbe plan à l'encre aquarellé et gouaché, avec cartouche de naïades, représentant les jardins et parterres dont le réaménagement est entrepris à partir de 1720.

Ces deux achats, réalisés grâce aux financements de la collectivité territoriale et au droit de préemption de l'Etat exercé par le Directeur des Archives de France, ont permis aux Archives départementales du Val-de-Marne de compléter le fonds papier précédemment acquis par des documents cartographiques d'une grande qualité historique, documentaire et esthétique.

CORINNE HUBERT

*Conservateur territorial du patrimoine
Archives départementales du Val-de-Marne*

**UN GRAND SEIGNEUR EN VAL-DE-MARNE
AU SIÈCLE DES LUMIERES
OU
LE MARQUIS DE MARIGNY, CHATELAIN DE PETIT-VAL
À SUCY-EN-BRIE.**

Dans un précédent numéro de "Clio 94" avait été évoquée la personnalité de Pierre Bénézech, ministre de l'Intérieur sous le Directoire et châtelain de Petit-Val à Sucy. En remontant le temps dans cette même résidence, apparaît une autre figure intéressante, celle de son reconstruteur au siècle des Lumières, Abel Poisson, marquis de Marigny, plus connu dans l'histoire comme frère de la marquise de Pompadour que comme grand commis, chargé, sous le règne de Louis XV, des Arts, ce qu'il fut pourtant et non sans un certain talent que lui reconnaissent volontiers ses contemporains.

Troisième enfant du traitant Francois Poisson et de son épouse, née Louise de la Motte (Antoinette est née en 1721 et entre les deux une petite Louise s'éteint au berceau), Abel Poisson de Vandières (titre qu'il porte dans sa jeunesse du nom d'une terre appartenant à son père) naît à Paris, dans le Marais, le 18 février 1727 et, malgré les difficultés que connaît Francois Poisson exilé à l'étranger pendant quelques années, effectue de bonnes humanités au collège Louis-le-Grand puis à l'Académie de la Guérinière grâce à l'amant de sa mère et protecteur, le fermier général Charles Le Normand de Tournehem.

La rapide faveur que connaît sa soeur, devenue en 1745 favorite du roi et marquise de Pompadour, fait de lui, alors qu'il n'a que dix-huit ans, le familier de Louis XV qui l'apprécie dans l'intimité, faveur maintenue sa vie durant, y compris après le décès de la marquise. Bailli capitaine de la Varenne des Tuileries en 1747, il voyage en Italie pour perfectionner son goût en compagnie de l'architecte Soufflot, de l'abbé Leblanc et du graveur Cochin de 1749 à 1751 et succède, cette même année à Tournehem, décédé, à la charge prestigieuse de Directeur et Ordonnateur Général des Bâtiments, Jardins, Académies et Manufactures du Roi, poste par lequel il devient le promoteur de la construction, entre autres, du futur Panthéon et de l'Ecole Militaire et l'introducteur en France, du style néo-classique.

Elevé au titre de Marquis de Marigny en 1754, nommé successivement secrétaire-commandeur des ordres du roi en 1756, Lieutenant Général du Gouvernement de l'Orléanais en 1764, gouverneur du Palais du Luxembourg en 1769 et conseiller d'Etat d'Epée en 1772 (tous titres plus honorifiques que dotés de pouvoirs réels), il exerce une influence réelle sur le goût français ainsi qu'à la cour où sa finesse, sa discrétion très appréciée du roi ainsi que son humour lui procurent une considération réelle à laquelle ses origines ne le disposaient point. Il s'éteint à Paris le 10

mai 1781, à 56 ans, ne laissant aucun enfant de son épouse, née Marie-Françoise Filleul -qui, peut-être, était une fille naturelle de Louis XV- et par laquelle il fut - comme il était d'usage dans son milieu- abondamment trompé. Son immense fortune (jointe à celle de sa soeur, dont il avait hérité des biens, à l'exception du futur palais de l'Elysée légué au roi) -ensemble dépassant largement à l'époque les 2 millions de livres- est récupérée par son cousin germain Gabriel Poisson de Malvoisel et après lui, à ses descendants qui, peu à peu, se défont de ce trop important patrimoine.

C'est à son retour d'Italie que le Marquis de Marigny se porte acquéreur du domaine de Petit-Val à Sucy, ancienne propriété citée en 1328 et qui, aux XVIe et XVIIe siècles, appartient d'abord à la famille de Fresnoy puis à la famille de la Tour de Mesly. Le marquis y fait édifier par Jacques-Angé Gabriel un nouveau château à l'emplacement d'une autre demeure finalement peu ancienne puisqu'elle a été construite en 1712 par Jean-François Lemarié et agrandie en 1718 par Pierre Surirey de Saint Rémy, laquelle avait elle-même succédé au manoir primitif. La caractéristique majeure de ce domaine est, à l'époque, l'immensité de son parc étalé entre bois et coteaux qui répond à l'attrait, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, des élites vers la nature, tout en ne s'éloignant guère de Paris dont Sucy est finalement assez proche.

Le choix de Gabriel (Jacques-Angé quatrième du nom) -bien qu'il ne s'entende guère avec Abel Poisson- est tout à la fois la conséquence de sa notoriété et de sa position hiérarchique puisque, premier architecte du roi et président de l'académie d'architecture, il n'est autre que le collaborateur de son commanditaire, le Directeur et Ordonnateur Général des Bâtiments, Jardins, Académies et Manufactures du Roi, d'où sans doute, pour une fois au moins, le désir de lui être agréable.

L'architecte -déjà auteur, entre autres, du nouvel appartement du roi à Versailles (1738), de l'ermitage de Madame de Pompadour (1755) et du petit Trianon (1764)- élève donc au sommet d'un coteau un vaste corps de logis rectangulaire à trois niveaux, pourvu en son centre d'une attique, la façade sur parc étant agrémentée d'un balcon de fer forgé et de 33 fenêtres inégalement distantes dans le sens de l'horizontale permettant ainsi d'éviter la monotonie, selon la technique qu'il pratique habituellement. Le parc lui-même est réaménagé, planté d'essences rares importées par la Compagnie des Indes -dont François Poisson était un des administrateurs- et orné de fabriques dans le goût du jour parmi lesquelles un "temple de la paix", d'inspiration néo-classique, tous éléments disparus de nos jours à l'exception de quelques beaux cèdres subsistants. L'ensemble du domaine répond donc à la magnificence qu'on peut attendre à la fois d'un grand seigneur, proche du roi, exerçant d'importantes charges au sommet de l'Etat, mais aussi d'un pur "produit" de cette conception du luxe et du raffinement auxquels seuls pouvaient à l'époque prétendre ces gens de finances (fermiers généraux et autres) qu'incarne précisément le règne sans partage de Madame de Pompadour et de sa société (parentèles et fidélités) qui marquent profondément une grande partie du règne de Louis XV.

Petit-Val n'est certes pas le seul domaine du marquis de Marigny qui possède en propre un hôtel à Paris, place des Victoires (propriété de nos jours de la Banque de France) ainsi que par héritage de son père, de domaines en Champagne et Picardie (particulièrement le château de Marigny dans l'actuel département de l'Aisne, toujours habité) et, par héritage de sa soeur, de domaines près de la Loire (en particulier le somptueux château de Ménars, dans l'actuel département du Loir-et-Cher, lui aussi toujours habité), résidences où il essaime ses inestimables collections de meubles, de tableaux et de sculptures que cette famille d'esthètes a accumulées depuis son ascension dans le grand monde et dont le Louvre et certaines fondations américaines conservent des éléments. C'est dire si ce domaine n'est qu'un point d'attache parmi tant d'autres, où, l'espace de quelques jours, Abel Poisson vient se détendre -le plus souvent, selon ses habitudes, en galante compagnie- ou donner une fête à ses amis avant de repartir ailleurs, dans une autre de ses résidences, laissant à son régisseur le soin de gérer Petit-Val à sa place.

Marigny disparu, le domaine passe dans plusieurs mains, celles d'abord du baron Claude-Théophile de Boeil, colonel au Régiment de Languedoc puis, après sa mort, de sa veuve née Marie-Thérèse Saget, fille d'un conseiller du Parlement de Paris, laquelle se remarie avec Pierre Bénézech, d'abord homme d'affaires, puis ministre de l'Intérieur sous le Directoire qui s'y livre tout à loisir à des expériences agricoles. Bénézech mort de la fièvre jaune à Saint-Domingue où Bonaparte l'avait nommé préfet, Petit Val manque sous le Consulat d'être achetée par Joséphine de Beauharnais qui, en fin de compte, lui préfère la Malmaison. Acquis par sieur Bernard sous la Restauration puis par Charles-Frédéric Moulton sous le Second-Empire -qui y reçoit entre autres le duc de Morny, Franz Liszt et Charles Gounod- il est loti sous la IIIe République, l'essentiel du parc devenant un ensemble de maisons et de jardins privés, tandis que le château et une partie du parc sont transformés en pensionnat des Filles de l'Immaculée puis, plus récemment, en lycée et collège qu'ils sont de nos jours.

Au gré des différents propriétaires, le bâtiment subit naturellement des modifications (ajout de deux ailes sous la Restauration et hélas d'une hideuse chapelle en 1890 puis, tout au long du XXe siècle de bâtiments successifs à usage scolaire) tandis que se poursuit l'inévitable dégradation du corps de logis de Gabriel lui-même qui, selon les projets actuels, devrait faire prochainement l'objet d'une restauration, laquelle paraît bien nécessaire, d'autant qu'avec le récent remplacement de son mur par une grille, le bâtiment principal est à présent bien visible depuis ses abords.

En attendant celle-ci, il était intéressant d'évoquer la présence plutôt attachante de ce grand seigneur cultivé et esthète dans ce Sucy qui était encore un village rural et dont le château au moins -malgré ses transformations- a encore le mérite d'exister, fait plutôt rare dans le département.

JEAN-PIERRE THOMAS

LA MAISON DES GARDES ET L'ANCIENNE SALLE DE JUSTICE DU VIEUX CENTRE HISTORIQUE D'ARCUEIL.

La maison des gardes est un petit château dont l'une des voies d'accès piétonnière se situe à la fourche des rues Cauchy et Emile Raspail, face à l'ancienne mairie (Centre Marius Sidobre) d'Arcueil. Sa construction remonte au moins au XVI^e siècle et sa restauration par la ville remonte aux années 1988-1989.

C'est en 1963 que celle-ci a acquis de la société Valstar exploitant alors une brasserie toute proche l'immeuble -inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historique- où était entreposé un stock de bouteilles et qui abrite désormais le Conservatoire municipal de musique, sous sa toiture-comble refaite, de type XVIII^e siècle.

Sur la façade classique Louis XVI coté jardin (reconstitué en partie par la ville) conçue telle quelle lors de la réfection du domaine par François de Lorraine dans le premier quart du XVII^e siècle, ont été ajoutées au XVIII^e siècle trois guirlandes avec les roses restituées dans le cadre de la dernière restauration de l'ancienne demeure. En complément de ces travaux qui ont eu pour résultat de redonner à celle-ci une grande part de son ancien lustre et à l'initiative de la commission du patrimoine du centre Culturel Communal Erik Satie et de Monsieur Gérard Vergison en particulier qui a modelé les têtes de quatre personnages ayant résidé dans les lieux jusqu'à la veille de la révolution, les bustes de six personnages (en rapport avec l'édifice) figurent sur la façade XVIII^e siècle. Hormis les têtes de deux antiques, le Doriphore et Diane, qui les encadrent au sud et au nord, ce sont celles de :

- Henriette de Lorraine, fille de Charles de Lorraine, épouse d'Armand Duplessis, duc de Richelieu, neveu du ministre de Louis XIII.
- de la Princesse de Beauvau de la Tour D'Auvergne, sa soeur.
- de Monsieur Armand Duplessis, duc de Richelieu.
- de Monsieur de Beauvau de la Tour d'Auvergne.

En ce qui concerne la façade du XVI^e siècle, qui a pu être remaniée à la Renaissance et est ornée de deux échauguettes à meurtrières, monsieur Vergison a, dans les règles de l'art, à l'aide de chaux et de plâtre, reconstitué une fresque d'inspiration antique qui avait figuré au dessus de la porte d'entrée coté cour et avait disparu.

Le bâtiment a dû être construit par les moines commanditaires de l'abbaye de Saint-Denis. Au milieu du XVI^e siècle, Monsieur Huveau de Mesme, seigneur d'autres lieux, a acheté aux moines la Seigneurie de haute et basse justice d'Arcueil dont le

A la fin du XVI^e siècle, début du XVII^e siècle, la demeure est qualifiée de “Château Vieux” et devient l’une des grandes résidences d’été de la noblesse. Monsieur de Huveau de Mesme n’en profitera pas en raison de sa disparition prématurée. Sa veuve vend peu à peu la propriété à Charles de Lorraine, prince de Lorraine, Comte d’Harcourt qui, visant à atteindre un objectif de grandeur et de modernisme tout à la fois, en fera une demeure classique en lui gardant toutefois son caractère d’authenticité.

En même temps que se faisait la remise au goût du jour du “Château Vieux” ou “Maison des Gardes” a été construite dans le dernier quart du XVII^e siècle la “Salle de Justice” qui comme la première a été partie intégrante du domaine des ducs de Guise entièrement démantelé après 1755 mais dont divers aspects agrestes nous sont connus grâce à maints dessins exécutés sur place par le peintre et graveur Jean-Baptiste Oudry.

Cette maison est classique, caractéristique des constructions de l'époque avec de nombreuses ouvertures dont des porte-fenêtres et une toiture à la Mansart faite de tuiles plates grand moule et d'ardoise.





La Maison des Gardes

Les murs sont en moellons avec de beaux chaînages de pierre de taille en façade et aux angles.

Dans la pièce du rez-de-chaussée où est exploité un fonds de commerce en nature de restaurant est visible un morceau d'une poutre crantée de l'ancien pressoir banal, taillée dans la masse ; cet élément a été dressé en décoration dans un angle de la salle sur une partie de son socle de pierre de la région.

Au cours de la Révolution Française, l'immeuble a servi de maison commune ; les archives paroissiales paraissent y avoir été transférées le 23 Janvier 1793.

Maison des Gardes et Maison de Justice, situées aux abords de l'église Saint-Denys, pur chef-d'oeuvre de l'art gothique primitif en cours de restauration complète, forment un ensemble architectural indissociable et précieux dans le vieux Centre historique d'Arcueil.

ROBERT TOUCHET
Commission du Patrimoine
du Centre Culturel Communal Erik Satie.

LE MOULIN DE LA CHAUSSÉE

NOTICE HISTORIQUE

En 1802, lorsque le Général Bonaparte, Premier Consul, lance une grande enquête sur les moulins qui approvisionnent Paris, le Préfet de la Seine répond en vantant les qualités des quatre moulins sis à Charenton-Saint-Maurice. Situés sur les bras de Marne, à proximité des ponts et de la route de Paris à Charenton et Saint-Maur, ils remplissent parfaitement leur fonction : fournir les Parisiens en belle farine grâce à leurs mécaniques perfectionnées.

Le premier d'entre eux est "le moulin dit de la Chaussée, appartenant à l'Hôpital de la Charité, loué à la veuve Héricourt". Comme la plupart des moulins de l'Est de la région parisienne, le moulin de la Chaussée est "à roue pendante" qu'un mécanisme spécial lève lors des hautes eaux et baisse lors de l'étiage. Sa production est de 120 quintaux par vingt-quatre heures lorsqu'il tourne à pleine eau.

DES ORIGINES MÉDIÉVALES

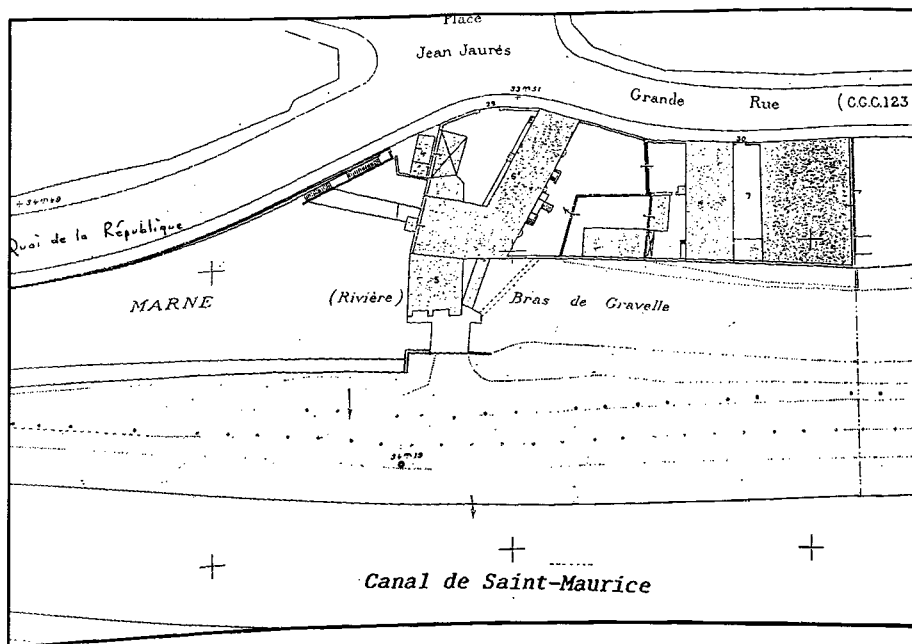
Construit au Moyen-Âge, probablement au XII^e siècle, ce chef d'oeuvre de la meunerie d'Ile-de-France nous est parvenu à travers une impressionnante série de reconstructions et d'agrandissements. Au cours des "combats de Charenton" qui ont marqué tous les siècles de Paris, le moulin de la Chaussée a été endommagé en partie, ou franchement détruit par le feu, notamment au temps des Guerres de Religion. Il a toujours été reconstruit au même lieu et sur les mêmes bases, ces célèbres "piliers de pierre" que nous admirons encore aujourd'hui. De plus, il a naturellement souffert de l'ébranlement constant de sa masse par le mouvement continu de la roue et des meules, du ruissellement des eaux, des glaces et des inondations.

Les plus grands noms de l'histoire de Paris ont possédé "le Fief de la Chaussée", dont le moulin était à la fois la maison seigneuriale et le moulin banal. Parmi ceux-ci, Jean Jouvenel, prévôt des marchands, au XV^e siècle, Christophe de Thou, Premier Président au Parlement de Paris, puis son gendre Hurault de Cheverny Chancelier d'Henri IV.

L'AGE D'OR DU MOULIN

De 1597 à 1755, la famille Le Bossu et puis ses descendants Billard de Lorière furent propriétaires à la fois de la seigneurie de Saint Maurice et du Fief de la

Chaussée. Ce sont eux qui firent reconstruire vers 1720, en pierre, le pont d'accès au moulin qui avait été emporté par les glaces. Mais procéduriers au possible et fort dépensiers, les Billard de Lorière virent leurs biens saisis et vendus à l'encan par leurs créanciers.



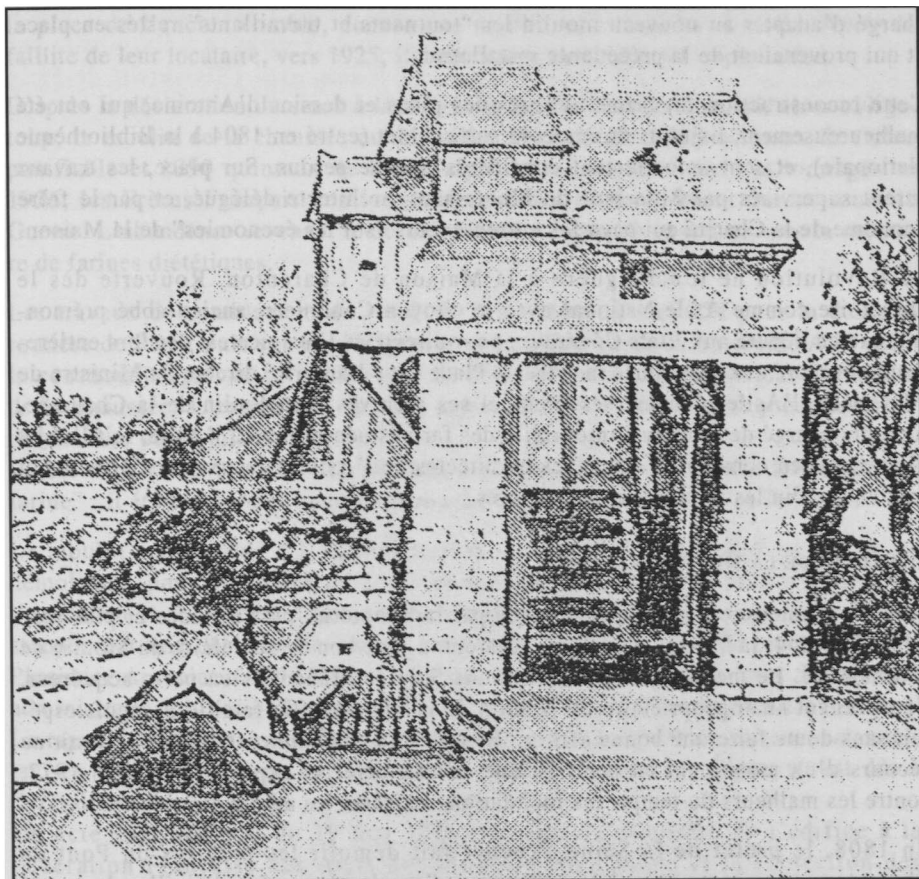
Les peintres paysagistes français et étrangers qui affectionnaient les sites de Conflans, Charenton et Saint-Maurice, vinrent régulièrement dessiner ces sites pittoresques. Le graveur Sébastien Le Clerc (1637-1714) donna parmi ses vues de la banlieue de Paris deux représentations du moulin de la Chaussée, fièrement dressé sur ses piliers de pierre. L'une de ces gravures est aisément identifiable grâce à la représentation du couvent des Bénédictines du Val d'Osne et de sa tour, à l'arrière-plan.

François Boucher, peintre attitré de Madame de Pompadour, peignit en 1739 un "moulin à Charenton" qui n'est autre que le moulin de la Chaussée. Philippe Le Bas en tira une gravure qui eut beaucoup de succès. Le pont reconstruit vers 1720 y est clairement dessiné ; l'on y voit même l'échelle qui descendit du moulin dans l'île.

LA RECONSTRUCTION PAR JACQUES-DENIS ANTOINE, ARCHITECTE DE LA CHARITÉ

En 1767, les religieux de la Charité, qui tenaient la "Maison de Charenton" toute proche, se rendirent acquéreurs par permission royale du Fief de la Chaussée et de

la Seigneurie de Charenton-Saint-Maurice. Les moulins et les archives desdites seigneuries faisaient partie de la vente. Excellents administrateurs, les religieux convoquèrent aussitôt l'architecte Jacques-Denis Antoine (1733-1801), qui s'est illustré en construisant la Monnaie de Paris. Les religieux lui commandèrent une expertise complète des biens qu'ils venaient d'acheter. Le procès-verbal de cette expertise est toujours conservé aux Archives Nationales. Nous connaissons ainsi l'état où se trouvait l'ancien moulin de la chaussée.



Puis, en 1777, les religieux de la Charité commandèrent à Antoine, devenu l'architecte attitré de leur Ordre, une reconstruction complète du moulin de la Chaussée. Grâce aux archives de la Maison de Charenton, maintenant déposées aux Archives départementales du Val-de-Marne à Créteil, nous savons exactement comment et par qui il fut reconstruit. de 1777 à 1779, se relayèrent les meilleurs entrepreneurs, tenus par des devis et cahiers des charges les plus précis.

Les pierres qui servirent à l'exhaussement des piliers et du pont, et à la construction d'un "avant-bec" furent achetées aux carrières de Saint-Maur et de Maisons-Alfort. Un appareilleur des Bâtiments du Roi vint les tailler, et parementer sur place. Le charpentier Rosier, entrepreneur à Saint-Maurice où il avait sa demeure, Grande Rue, fut chargé de tout ce qui était pan de bois et charpente. Retenons pour l'anecdote, que les religieux, en complément de leur paiement, abandonnèrent au Sieur Rosier les vieux bois démontés du précédent moulin. La couverture en tuile plate de Bourgogne fut faite par un entrepreneur parisien. Le meunier Hericourt fut chargé d'adapter au nouveau moulin les "tournants et travaillants" restés en place et qui provenaient de la précédente installation.

Cette reconstruction fut menée d'après des plans et dessins d'Antoine, qui ont été malheureusement disjointes du reste de son cabinet (entré en 1804 à la Bibliothèque Nationale), et sont actuellement considérés comme perdus. Sur place, les travaux furent supervisés par Monsieur de Montamant, architecte délégué, et par le frère économiste de la Charité qui paya les entrepreneurs "sur les économies" de la Maison.

La Révolution ne touche guère à la Maison de Charenton. Rouverte dès le Directoire comme Asile National avec le citoyen Coulmiers, ancien abbé prémontré, ancien député aux Etats Généraux, pour directeur, l'hospice est dès lors entièrement consacré aux personnes insensées. Placé sous l'autorité directe du Ministre de l'Intérieur, l'Asile récupère ses biens et ses archives. Le Moulin de la Chaussée, toujours chargé de moudre l'intégralité des farines nécessaires à l'Asile, fait l'objet d'un entretien constant. Ce sont les architectes de l'Asile, Leroux, puis Gilbert qui font au moulin les réparations nécessaires.

LE DÉCLIN DE LA MEUNERIE

Mais la meunerie est peu à peu relayée par la minoterie, plus efficace et plus rentable. En 1844, la Maison Royale de Charenton juge bon de se défaire du Moulin de la Chaussée. Le meunier en exercice Louis-Sulpice François s'en porte acquéreur. En devenant ainsi propriétaire du Moulin de la Chaussée, la famille François espérait sans doute faire une bonne affaire. En fait, elle eut l'immense mérite de venir au secours d'un monument en péril qu'elle su conserver et exploiter jusqu'en 1972, contre les malheurs du temps, les inondations et même les administrations.

En 1808, le préfet de la Seine Frochot fait démolir les moulins du Pont de Charenton, accusés de nuire à la navigation. Sous la Monarchie de juillet, le comte de Rambuteau fait étudier l'amélioration de la circulation fluviale sur la Basse-Marne. La seconde République réalise en 1850, au titre des Ateliers Nationaux, le Canal de Saint-Maurice. Plus d'un demi-hectare de pré et jardin bordés d'arbres, qui dépendaient du moulin depuis des siècles, est exproprié. Les travaux hydrauliques diminuent d'une manière gênante pour les meuniers la qualité d'eau dans les bras de Marne, réunis par les services de la Navigation en un seul "Bras de Gravelle ou de Saint-Maurice".

Les Grands Moulins industriels assurant l'approvisionnement de Paris, le désintéret pour la meunerie artisanale s'accroît. Partout les cylindres d'acier remplacent les meules. Cependant la municipalité de Saint-Maurice a la sagesse de ne pas profiter de la construction du Quai de la République en 1893 pour agrandir la future place Jean Jaures aux dépens du moulin de la Chaussée.

Vers 1900, les Frères François renoncent à la roue pendante au profit d'une roue fixe, puis l'assistent d'une machine à vapeur. Après l'incendie des parties supérieures du moulin le 23 juin 1902, ils rebâtissent en 1904 deux étages de greniers à la place de l'ancien comble, donnant au moulin sa silhouette actuelle. Après la faillite de leur locataire, vers 1925, ils reprennent eux-mêmes l'exploitation.

D'après la déclaration du stock à la mairie de Saint-Maurice, qui était alors obligatoire, le moulin de la chaussée au 31 juillet 1933 détenait 288 quintaux de farine panifiable et 1390 quintaux de blé. Malgré le contingentement des tonnages en 1936, les Frères François continuent de moudre et persévèrent durant toute la Guerre. L'abondance revenue, le dernier meunier François se tourne vers la mouture de farines diététiques.

Les travaux de comblement du canal de Saint-Maurice en 1954 pour la desserte routière de Paris, puis son doublement et sa transformation en autoroute A 4, enfin la construction prévue de l'échangeur de Saint-Maurice sonnent le glas du moulin de la chaussée. L'expropriation pour cause d'Utilité publique est prononcée par ordonnance du 16 juillet 1971.

Le 1er avril 1972, le moulin de la Chaussée cesse d'être un "moulin faisant de blé farine" : il était le dernier moulin artisanal d'Ile-de-France encore en fonction.

Le moulin est accordé à l'Administration des Ponts et Chaussées en vue de sa démolition, pour permettre un accès et une sortie sur Saint Maurice à partir de l'Autoroute A 4. Sa démolition commence par la maison du meunier, puis elle est stoppée par une décision de justice, consécutive à un accident mortel du travail. Plusieurs Associations de Défense déposent alors un recours auprès du tribunal administratif qui, par ordonnance du 20 février 1975, nomme un architecte expert. Le rapport établi par celui-ci constate l'existence de nombreuses parties anciennes, tant en pierre qu'en bois, qui méritent sauvegarde, malgré les dégâts récents dus à l'état d'abandon.

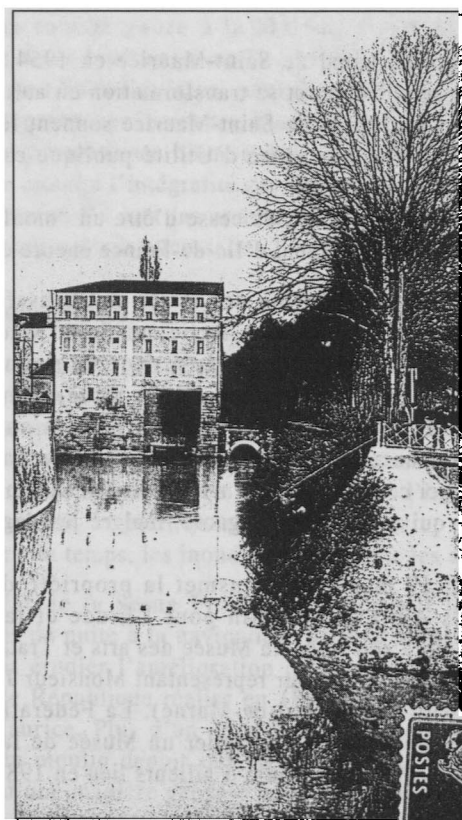
Un acte administratif du 19 mai 1980 transmet la propriété de l'édifice à la Fédération Française des Amis des Moulins pour l'Etude et la Protection des Moulins à Vent et à Eau, qui a son siège au Musée des arts et Tradition Populaires, 6 rue du Mahatma Gandhi à Paris, et pour représentant Monsieur Julien Verdier, 3, rue du Viaduc à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). La Fédération annonce son intention de réhabiliter le moulin et d'y installer un Musée de la Meunerie. Une exposition sur le thème "Les Moulins" y aura d'ailleurs lieu en 1982.

Un certain nombre de travaux de première nécessité sont alors entrepris (enlèvement des gravats et ordures, réfection du toit), puis abandonnés faute de crédits.

Un arrêté du Ministre de la Culture, en date du 19 avril 1982, inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques "les façades et toitures, ainsi que la roue et son mécanisme du moulin dit Moulin de la Chaussée, situé 28, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice (Val-de-Marne)". Cet acte reconnaît donc la persistance à Saint-Maurice de la technique ancestrale.

Désireux de sauvegarder cet édifice symbolique de son histoire, la commune de Saint-Maurice l'a acquis des mains de la Fédération Française des amis des moulins, puis l'a rétrocédé au conseil Régional d'Ile-de-France en juillet 1993, pour y implanter après restauration de l'édifice, un centre de Formation Universitaire par l'Apprentissage, appliqué à l'informatique, en liaison avec l'Université de Paris XII-Créteil, ce qui permettra la sauvegarde et la mise en valeur de l'édifice.

JEAN-PIERRE JOUVE
Architecte en chef des Monuments Historiques



Alfort. - Le Moulin-Brûlé



LE PATRIMOINE NAPOLEONNIEN DANS LE VAL-DE-MARNE

Cet article qui se rapporte au patrimoine du Directoire, du Consulat et des deux Empires n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il s'impose par la richesse de ses souvenirs inventoriés, car, le sujet est immense. Les 47 communes du Val-de-Marne qui possèdent en leur sein de nombreux bâtiments civils et religieux, monuments, commémoratifs, sépultures, nous montrent l'abondance de ce patrimoine souvent méconnu qui se doit d'être sauvegardé. Son intérêt historique mérite, semble-t-il, une évocation de ces époques en les présentant sous la forme d'un recensement.

ABLON.

Outre son intérêt architectural et religieux, l'église Notre-Dame de l'Assomption possède une peinture "l'Assomption de la Vierge" qui fut offerte par Napoléon III, tandis que le château Raffard ou Castel d'Ablon, de la même époque, a appartenu au ministre des Finances de Napoléon III, Pierre Magne.

ARCUEIL,

qui comptait 1126 habitants au début du Consulat, avait un illustre concitoyen en la personne du mathématicien Cauchy. Berthollet et Laplace ne seront pas en reste. Au 16, rue Berthollet, une plaque commémorative rappelle le souvenir du créateur de la chimie industrielle, Claude Berthollet (1748-1822) qui habita cette maison, occupée de nos jours, par la Caisse des dépôts et consignations. Il vint s'y installer en 1807 et y fonda avec Laplace la Société chimique et de physique d'Arcueil. Le savant repose au cimetière de Cachan.

Dans le quartier du parc se trouvait la demeure, datant du 18^{ème} siècle, de Pierre-Simon Laplace, comte, ministre, sénateur et astronome de surcroît (1749-1827).

BOISSY-SAINT-LÉGER,

chef lieu de canton en 1801, voit sur son territoire deux familles influentes, Hottinguer du Piple et Berthier de Wagram. Le château de Grosbois, sur la nationale 19, fut acheté en 1807 par le maréchal Louis-Alexandre Berthier (1753-1815) avant d'avoir appartenu à Barras, Moreau et Fouché pour cette époque. La propriété, de style Louis XIII, possède deux ailes et pavillons, entourés de douves encadrant une cour d'honneur. L'impératrice Marie-Louise y passa, avec son fils, le Roi de Rome, la nuit du 23 avril 1814 avant de rejoindre Vienne. Grosbois peut s'enorgueillir de posséder un très beau mobilier Empire, signé Jacob et un bronze de Thomire. La galerie des batailles est ornée d'une série de tableaux aux signatures connues, Gros, Lejeune, David, etc... Dans le parc, on peut apercevoir une pyramide érigée en l'honneur du Prince de Neuchâtel et de Wagram.

L'église Saint-Léger avait, au siècle dernier, deux chapelles latérales, dont l'une était réservée à la famille de Wagram, et prendra l'aspect que nous lui connaissons

aujourd'hui grâce au deuxième prince de Wagram. Quatre médaillons sont aux effigies de saints représentant les membres de cette grande famille. La mairie, construite en 1861, de style Louis XIII, évoque le château de Grosbois.

Le château du Piple fut la demeure, vers 1803, de l'un des auteurs du Code Civil, Antoine Boulay de la Meurthe (1761-1840), qui le vendit au célèbre espion de Napoléon Ier, Charles-Louis Schulmeister de Meynau (1770-1853). Le baron Hottinguer, l'achètera et le fils de ce dernier le remaniera, vers 1850, dans le style de l'époque.

Grosbois fut le quartier général du tsar Alexandre Ier à la fin de 1814.

BONNEUIL.

L'ancien château du Rancy, du XVIIIe siècle, converti en école pour enfants handicapés, vit le séjour de l'illustre général Marbot, de 1836 à 1848, chez son beau-père, maire de la commune, M. Personne-Desbrières où il y écrivit ses "Mémoires".

BRY.

La Fondation Favier aurait eu en son emplacement la propriété du Maréchal Macdonald, duc de Tarente (1765-1840). Le château de Petit-Bry, sis 1, bd. Galliéni, fut loué par un certain de Laage à Talleyrand, ministre des Relations Extérieures qui y résida jusqu'en 1809, y recevant ses amis, tel Fouché, propriétaire du château de Ferrières-en-Brie en Seine-et-Marne. L'hôtel de Malestroit fut habité par le célèbre danseur Gaëtan Vestris (1729-1808). La mairie de Bry date du Second Empire grâce au legs de Madame de Rigny. Au cimetière : tombe d'Aubin Mentienne, notable de la commune, en poste à la mairie comme adjoint, de l'an VIII à 1816, et sépultures des deux frères Queau, morts en 1812, du baron Joseph Louis (1755-1837).

CACHAN.

Sous le Premier Empire, le maréchal Claude-Perrin, dit Victor, duc de Bellune (1764-1841) avait sa propriété qui sera conservée assez peu de temps par son fils.

CHAMPIGNY.

La belle-sœur de Joséphine de Beauharnais Marie-Françoise, épouse de François de Beauharnais, vivait dans la maison des abbés, avant d'être emprisonnée à Sainte-Pélagie et libérée en 1794. Au 1, rue Max-Dormoy, le Coteau, existerait une ancienne bâtisse de style Empire, avec balcons en fer forgé. Meurtri par la guerre de 1870, Champigny, comme les communes voisines, de Bry, Coeuilly et Villiers, conserve le souvenir de ce conflit avec de nombreux commémoratifs.

CHARENTON.

L'ancien domaine de Bercy, entre la rue de Valmy et la rue du Petit-Château, appartient au comte Marie-Chrétien de Nicolay, qui accueillit, en 1814, la reine Hortense et son fils, le futur Napoléon III, puis, le tsar et les Alliés. Le 30 mars 1814, les élèves de l'école d'Alfort défendirent courageusement le pont de Charenton, au détriment de leur vie.

CHENNEVIERES.

Le château des Rets, du XVIII^e siècle, eut, parmi ses propriétaires, le comte de Wimar, sénateur de l'Empire.

CHEVILLY-LA-RUE.

En 1814, des négociations eurent lieu dans la demeure du maire, M. Outrequin. Chevilly fut occupé par les Alliés, à la même époque, au même titre que les villages proches de la capitale et, parmi ceux-là se trouvait le futur Guillaume 1^{er}, âgé de dix-sept ans.

CHOISY-LE-ROI.

Le maréchal Brune et le mameluck Roustan résidèrent à Choisy, ainsi que l'auteur de la Marseillaise, Rouget de Lisle, capitaine du génie, blessé à Quiberon en 1795, mis à l'écart sous l'Empire. Il vint habiter dans le village vers 1826, y recevant des amis, tel le poète-chansonnier Pierre-Jean de Ville; une toile illustre bien l'ardent défenseur de la Patrie. Au cimetière, on peut voir l'ancien tombeau de Rouget de Lisle dont les cendres furent transférées aux Invalides le 14 juillet 1915.

En 1808, Napoléon se rendant à Fontainebleau, dut attendre qu'on renfloue le bac qui avait coulé. Les habitants demandèrent la construction d'un passage qui s'avérerait indispensable. Le pont de Choisy fut construit en 1811.

CRÉTEIL.

Près de la mairie, l'avenue de la République aurait été l'ancienne allée d'accès au château qui appartint, en 1810, au maréchal Serrurier. Ce dernier venait s'y reposer assez souvent, au château des Mèches, propriété qui sera remplacée par une autre occupée aujourd'hui par le Préfet du Val-de-Marne. Au cimetière se trouve notamment la chapelle du général de division François Bailly de Monthion, comte d'Empire, Grand Croix de l'Ordre de la Légion d'honneur, pair de France, né le 27 janvier 1776 à l'Ile Bourbon, décédé à Paris le 7 septembre 1850. Cette tombe fut restaurée bénévolement par votre serviteur en 1989.

FONTENAY.

Le compositeur de musique Nicolas Dalayrac (1753-1809) s'installa 14, rue Dalayrac, maison de style Empire, avec vestiges de frise. Dans la rue des Nachères, se trouvait la demeure de l'ancien chef d'Etat-Major de Ney, maréchal d'Empire, Antoine Jomini (1779-1869), auteur d'une histoire antique et militaire des guerres de la Révolution. Le château, ayant disparu de nos jours, fut la propriété du sénateur Joseph Barthélémy.

Au cimetière, outre la sépulture de Dalayrac, existent celles du général de brigade François Letourneur (1769-1843) et de l'écrivain Hector Malot (1830-1907).

FRESNES.

On peut encore remarquer au 50, rue Voltaire, une ancienne maison Empire.

IVRY.

C'est le fils d'un certain Dancour dont le père épousa une Poisson apparentée à la Pompadour qui vendit la ferme de Millepas, en 1803, à Lebrun, Troisième Consul, duc de Plaisance... En 1825, le fils du duc de Plaisance, racheta la propriété à la famille de Croy qu'il céda plus tard à l'aliéniste Esquirol. Au cimetière, tombe de l'ancien mameluck de la Garde Impériale, Michel Barbarie, décédé en 1852, à 67 ans.

JOINVILLE-LE-PONT.

Le domaine de Polangis appartient en 1801 au général Oudinot, futur maréchal d'Empire qui le cédera en 1808 à sa fille, épouse du général Pajol, puis, revint au grammairien Charles Chapsal (1787-1858). L'église paroissiale Saint-Charles Borromée date du Second Empire. La redoute de Gravelle exhibe un fantassin de l'Armée Impériale surplombant l'autoroute de l'Est. Le canal fut créé par décret impérial en 1808, les travaux débiteront en 1811, tandis que le barrage est de 1867 et l'usine des eaux de la même période.

L'HAY-LES-ROSES.

Sous le Premier Empire, l'orfèvre de Napoléon 1er, Henry Auguste fit construire le château dit de la Roseraie, sis, 2, avenue Jean-Jaurès, devenue de nos jours la résidence du sous-préfet. En 1804, H. Auguste fut chargé de la ciselure de la couronne impériale. Il devint célèbre et connu comme fournisseur de Napoléon et des Maréchaux. Le chimiste Chevreul (1786-1839) s'installa à l'Hay. Nous le connaissons comme le découvreur de l'acide stéanique. Le domaine et la maison Chevreul furent acquis par Jules Gravereaux, ancien collaborateur de Boucicaud, au Bon Marché, lequel reconstituera la roseraie de Joséphine à Malmaison avec des noms très évocateurs, "l'Empereur Napoléon" ou "Folie de corse".

LE KREMLIN-BICETRE.

Le 6 octobre 1802, le Premier Consul décida que les femmes de Sainte-Pélagie seraient placées à Bicêtre où d'autres personnages plus ou moins célèbres les avaient déjà précédées, comme Joseph Lesurques, de l'Affaire du Courrier de Lyon, Cadoudal et ses comparses, puis, un peu plus tard, le célèbre Vidocq, en 1809, Hervagault en 1811, les quatre sergents de la Rochelle. Balzac y fit mourir le légendaire colonel Chabert disparu à Eylau. Sous le Premier Empire, les blessés de la triste Campagne de Russie de 1812, furent hospitalisés à Bicêtre. Un cabaret à l'enseigne du "Kremlin" fut ouvert à leur intention.

LIMEIL-BRÉVANNES.

Propriété (bibliothèque municipale) de l'un des défenseurs de Louis XVI, le comte De Sèze (1748-1828), qui y recevait l'écrivain Marmontel. Demeures datant du Premier Empire avec jardin d'hiver dont le château de Brévannes qui appartient au prince Achille Murat, fils du Roi de Naples, puis, au baron Hottinguer. Le maire, Pierre-Marie Muguet de Varange, baron d'Empire en 1810, fut régent de la Banque de France.

MAISONS-ALFORT.

Au pont de Charenton, 18, avenue du Général de Gaulle, on a disposé sur la façade du café "Au Petit Caporal" une peinture représentant Napoléon 1er en redingote. Dans le parc de l'Ecole Nationale des Vétérinaires, on peut voir une tombe et une plaque commémorative du combat du pont de Charenton qui eut lieu le 30 mars 1814. L'un de ses défenseurs, Jean-Marie Pigeon, élève de la dite-école, fut tué à la défense du pont. Auparavant, en 1799, le Premier Magistrat de la ville avait marié la belle-fille du général Claude Carra Saint-Cyr (1760-1834) et ce, en présence de Bonaparte, Junot, Eugène de Beauharnais, Soult et Lefebvre. Le maréchal Serurier aurait habité le bâtiment qui abrite aujourd'hui les services municipaux. En bordure de Marne, en face de l'île de Charentonneau, seraient encore visibles les vestiges de l'ancien château, au milieu d'un lotissement (colombier, orangerie) qui fut habité par le maréchal Bessières, duc d'Istries.

MANDRES-LES-ROSES.

L'une des trois fermes, celle de "Monsieur" fut achetée, en 1813, par le maréchal Berthier qui l'intégra au domaine de Grosbois (Grande Rue et rue des Champs). L'académicien François Coppée (1842-1908) demeura dans l'une des maisons bourgeoises datant du Second Empire.

MAROLLES-EN-BRIE.

L'Amiral de Bougainville créa une pépinière de rosiers (75 variétés) qui connut une certaine extension dans la région. Marolles possède également un pavillon de chasse du XVIII^e siècle, qui fut une dépendance de Grosbois sous le Premier Empire. Le général Pierre-Joseph Habert, baron d'Empire (1773-1825) y résida, tandis que le château du Prieuré fut la demeure de la soeur du général Marceau, avant de devenir celle du polémiste Henri Rochefort, opposé au Second Empire.

NOGENT.

La princesse de Salm-Salm et Fournier-Sarlovèze furent les occupants d'une propriété qui appartiendra plus tard à l'Amiral, comte Louis-Antoine de Bougainville, sénateur (1729-1811) au 162, de la Grande Rue du Général de Gaulle. Le comte Frochot, préfet de la Seine acquit la demeure de René Colbert, marquis de Maulévrier. Ce dernier fut la victime du complot de Malet, en 1812, et fut démissionné par Napoléon. La construction du viaduc-pont de chemin de fer remonte au Second Empire.

NOISEAU.

La mairie, bâtie par l'architecte Laroche, date de 1868, tandis que du château du Prince de Wagram, seule subsiste la ferme avec les écuries datant de 1810.

ORLY.

En 1808, M. Chodron, notaire attitré de Talleyrand, acheta le château dont on peut encore voir le parc, au 15, rue du Maréchal Joffre. Talleyrand, l'Amiral de Rigny et le baron Louis vinrent le visiter régulièrement.

ORMESSON.

Le château fut la propriété d'Henri (1785-1858), maire d'Ormesson, gendre du maréchal Grouchy.

LE PERREUX.

Le château et le parc furent vendus à François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur en 1797, sénateur sous l'Empire.

LE PLESSIS-TRÉVISE.

Dans les jardins de l'Hôtel de Ville, se dresse la statue du maréchal Adolphe-Edouard-Casimir-Joseph Mortier, duc de Trévise, propriétaire du château de la Lande (1768-1830).

LA QUEUE-EN-BRIE.

Le domaine des Marmousets devint la propriété du ministre des Relations Extérieures, Jean-Baptiste Nompère de Champagne (1756-1834), puis, celle du général, comte Pierre Hulin (1758-1841).

SAINT-MANDÉ.

La mairie fut construite sous le Second Empire (architecte Naissant). Un combat, dit l'affaire de la Tourelle, se déroula le 30 mars 1814 dans Saint-Mandé. Au cimetière sont visibles la tombe Empire de Belle-Clément, fils de Simon Belle (1722-1806), professeur à la Manufacture Impériale des Gobelins, la stèle funéraire de la maîtresse de Victor-Hugo, Juliette Drouet (1806-1883), la tombe de François Vidocq (1775-1857), l'ancien bagnard devenu chef d'une brigade de la Sûreté sous l'Empire, après avoir été agent du préfet Dubois. Dans le Bois de Vincennes, aménagement du Second Empire au même titre que celui de Boulogne, on peut encore remarquer de pittoresques maisons de garde de cette époque. Inauguré le 31 mai 1858, l'hôpital Begin (médecin militaire, 1793-1859), accueille les blessés de la guerre de Crimée.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.

Dans l'église Saint-François de Sales, on a érigé le monument sépulcral de Jacques-François Adam (1797-1862), réalisé par le sculpteur Francis Duret (1804-1865), élève de Bosio. Des maisons du Second Empire, dont l'une dite "la Pompe" (1860-1870), sont contemporaines de cette période. La Villa Médicis qui abrite le Musée de la ville possède dans ses collections "le Sommeil d'Elie", dû à J-F Lagrenée (1725-1805) qui deviendra, en 1804, le conservateur des Musées.

SAINT-MAURICE.

Le peintre Eugène Delacroix y naquit le 26 avril 1798 au 31, rue du Général Leclerc dans une belle bâtisse, bien conservée, portant aujourd'hui une inscription commémorative et, à proximité, son souvenir demeure, sous la forme d'un buste en bronze, sculpté par Dalou. L'Hôpital national de 1857 fut autrefois un asile pour convalescents hommes, créé par décret impérial, en 1855 (architecte Laval). A

l'intérieur, Napoléon III est représenté magistralement (huile sur toile). L'Hôpital Jean Esquirol, nom du directeur de l'hospice, disciple de Pinel, qui a été statufié par Armand Toussaint, élève de David d'Angers. Au cimetière, la tombe du général de brigade, baron d'Empire, Jean-Pierre Piat (1774-1862) a fière allure.

SANTENY.

Le château de Choigny, du XVIIIe siècle, appartient à Pierre-Joseph Farine du Creux, colonel en 1809, général de cavalerie en 1813, baron d'Empire, (1770-1833), inhumé au cimetière. Le château de Santeny (1868) a appartenu au lieutenant de vaisseau Achille -François Brac de la Perrière.

SUCY-EN-BRIE.

L'ancien château du Petit-Val fut la demeure du ministre de l'Intérieur du Directoire Benezech, puis, la résidence de Madame Moulton, auteur de Mémoires, intime de la Famille Impériale sous le Second Empire.

THIAIS.

Ancienne demeure au hameau de Grignon de l'historiographe, écrivain, membre de l'Académie Française, Jean-François Marmontel et pavillon Empire, propriété du dessinateur Jean-Nicolas Durand (1760-1831), professeur d'architecture à l'Ecole Centrale des Travaux Publics. Fontaine Maurepas qui fut construite sous le Second Empire (architecte Naissant), et, maison avec façade ornée de pilastres doriques et de guirlandes.

VALENTON.

Le château des Charmilles a appartenu au sénateur Gustave-Louis Chaix d'Est d'Ange (1800-1876), héraldiste réputé.

VILLECRESNES.

Le général d'Empire, baron Mathieu de la Bassée fut le propriétaire du château. Le célèbre gastronome et écrivain Brillat-Savarin vint visiter, plus tard, le baron Richerand. Le château de Cerçay, dont seul subsiste le pigeonnier, fut la demeure d'Eugène Rouher (1814-1884), ministre de Napoléon III, président du Sénat en 1869.

VILLENEUVE-LE-ROI.

La ville a conservé la grille de l'ancien château de l'abbaye avec les initiales de Charles Noël, maire à partir de 1860. Au cimetière, tombe de Louis-Pierre Hutin, ancien pharmacien de l'armée d'Italie sous Bonaparte, chevalier de la Légion d'Honneur, maire de Villeneuve de 1813 à 1816.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.

Maison du ministre de l'Instruction Publique de Napoléon III, Victor Duruy, qui fut inhumé au cimetière de la localité. Un monument a été élevé pour le centenaire de sa naissance, en 1911 (A. Lenoir, sculpteur).

VILLIERS-SUR-MARNE.

Dans le parc de l'Hôtel de Ville, plaque commémorative apposée à l'initiative de l'auteur, en 1987, rendant hommage au général d'Empire, le baron Gabriel Neigre (1774-1847) qui y possédait un pavillon de chasse. Au musée Emile Jean, de nombreux souvenirs et documents sont présentés relatifs au maréchal Mortier, duc de Trévis, aux généraux d'Empire Neigre et Jacquet, à l'abbé Coquereau qui se rendit à Sainte-Hélène en 1840 pour ramener, avec le Prince de Joinville, les restes mortels de Napoléon 1er, au comte Charles Léon, arrière petit-fils de Napoléon 1er et d'Eléonore Denuelle de la Plaigne, Première Lectrice de Caroline Murat. Maison dite "de la Boule d'Or", avec médaillon en céramique représentant Napoléon III. Au cimetière, tombe du commandant Maximilien Gallet, décédé en fonction comme maire, en 1866 et monuments commémoratifs de la guerre de 1870.

VINCENNES.

Le château de Vincennes fut gouverné de 1809 à 1814 et pendant les Cent Jours par le célèbre général Pierre Daumesnil, baron d'Empire (1777-1832), qu'il défendit à deux reprises en 1814 et 1815. Le souvenir de ce brillant militaire, amputé d'une jambe à Wagram, a été représenté à Vincennes, sous la forme d'une statue, oeuvre de Richet, ainsi qu'un buste disposé dans un petit square, près du Cours Marigny. Au cimetière, on peut voir la tombe de Daumesnil et des siens dans la 4ème division. Le château de Vincennes abrite dans ses murs de très importantes archives historiques, dignes d'intérêt, dont celles des deux Empires Français.

VITRY.

La maison de la famille Dufresne date du Premier Empire. Du Second Empire subsistent de nos jours : l'ancienne mairie datant de 1853, le port à l'anglais de l'écluse, de 12 m de large et 80 de longueur (1861-1863), l'ancienne manufacture des pâtes alimentaires et farines (1860), la briqueterie de Gournay (1868). Au cimetière, on peut voir la tombe de Louis Dubois, premier préfet de Police de la Seine, de 1800 à 1810, comte d'Empire...

DANIEL POISSON

SOURCES ET DOCUMENTATION :

Georges POISSON, *Le Val-de-Marne*. Editions de Minuit.

Le Patrimoine des Communes du Val-de-Marne. Flohic Editions.

Répertoire Mondial des Souvenirs Napoléoniens.

Documents et archives de l'auteur, responsable des Amis du Patrimoine Napoléonien.

L'ÉCOLE LIBÉRATRICE

La commune de Plessis-Trévisé n'a acquis sa compétence de plein exercice qu'au terme de la loi du 7 juillet 1899. Avant cette date, il s'agissait d'un hameau, d'un écart, à cheval sur trois communes : Villiers-sur-Marne, La Queue-en-Brie et Chennevières-sur-Marne. Cernée de toutes parts par les bois et les champs (bois Saint-Martin au nord l'isolant de Noisy-le-Grand et Pontault-Combault, forêt Saint-Antoine et champs de la ferme du même nom à l'est occasionnant une rupture avec La Queue-en-Brie, parc du château de La Lande à l'ouest interdisant le lien avec Villiers-sur-Marne et Coeuilly, parc de Coeuilly et plaine des Bordes au sud coupant l'accès direct avec Chennevières-sur-Marne), le hameau vit replié sur lui-même. La petite communauté urbaine qui s'est installée là, se situe quelque peu en marge des communes auxquelles ses terres sont officiellement rattachées.

UNE PÉTITION SIGNÉE COMBE.

En 1876, la localité possède un peu plus d'une centaine de familles comportant une quarantaine d'enfants dont une trentaine d'âge scolaire. Ces habitants ne sont pas tous, loin s'en faut, d'authentiques autochtones. La grande majorité des résidents possède une villa confortable construite sur un domaine souvent vaste. Ils viennent de Paris et occupent la demeure en fin de semaine pendant la belle saison. Ils ont quelques domestiques et jardiniers qui entretiennent la propriété, lesquels sont pour l'essentiel les seuls habitants permanents, au sens strict, du hameau. Leurs enfants doivent chaque jour, par des chemins difficiles, été comme hiver, qu'il vente qu'il pleuve ou qu'il neige, se rendre à l'école dont chacun relève du fait de la commune à laquelle ils appartient. C'est en moyenne entre trois et quatre kilomètres à chaque trajet qui sont accomplis par les élèves des différentes écoles. Ils sont quatre ou cinq à rejoindre Chennevières-sur-Marne, un peu moins d'une quinzaine à prendre la route pour La Queue-en-Brie et un peu plus d'une quinzaine à faire le chemin de Villiers-sur-Marne. Inutile d'ajouter que la fréquentation scolaire se ressent de la contrainte des trajets et on dénombre un absentéisme qui heurte les sensibilités d'un certain nombre de laïcs convaincus du rôle essentiel de l'instruction publique. Cette année-là, une première pétition est adressée au préfet de Seine-et-Oise exigeant la construction d'une école, et pendant qu'on y est de demander, aussi l'édification d'une église que certains consentiraient à n'être qu'une chapelle. Les trajets destinés à se rendre à l'école valent autant pour aller à la messe !

L'initiative de la pétition revient à un dénommé Combe de Paris. On ne sait trop, en dehors du discours républicain, quel est le ressort profond d'un tel élan de générosité pour une cause qui en définitive n'a que peu d'incidence directe sur la vie quo-

tidienne du pétitionnaire. Il distingue d'ailleurs fort justement dans son courrier les habitants des propriétaires mais prend pourtant fait et cause pour les rejetons de la domesticité et des quelques paysans qui travaillent dans les fermes voisines.

Le projet est pourtant déjà ancien. Une donation de terrain avait déjà été faite par Gonzalve en vue de la construction de l'école en 1861. La volonté ne devait pas être encore très mûre puisqu'une commission d'initiative a été créée quelques temps après reprenant le projet à son compte.

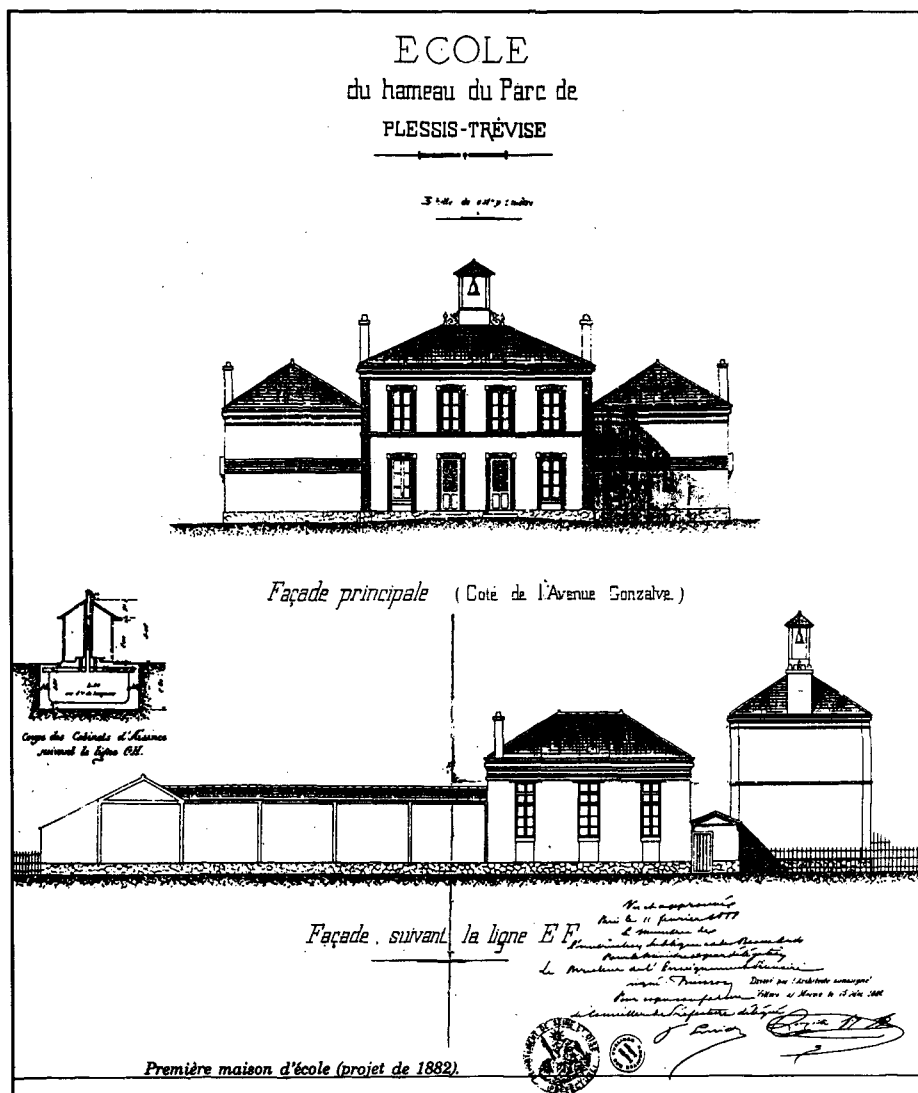
En 1878, la *commission d'initiative* organise une souscription en vue de recueillir les premiers fonds nécessaires à l'édification du monument. Un document enregistré la liste des membres y ayant contribué. On dénombre plus d'une quarantaine de personnes dont six seulement sont domiciliés à Plessis-Trévisé. Ils récoltent en plusieurs fois une somme de 4 000 F et informent l'inspecteur d'académie du projet *d'érection d'une école au parc de Plessis-Trévisé*. Certains souscripteurs assortissent leur don de condition comme le fait que les sommes récoltées soient *exclusivement destinées à l'achat de mobilier ou de fournitures scolaires*, ou encore que *l'instruction donnée dans cette école soit essentiellement gratuite, laïque et obligatoire*. Plusieurs enquêtes nourrissent le dossier. Ici on mesure les trajets, là on dénombre les filles et les garçons, on s'enquiert d'un éventuel terrain. Bref, on s'active.

Il est bien difficile de formuler une opinion définitive sur un tel surcroît d'activisme de la part de personnes qui pour l'essentiel ne sont que des propriétaires et donc des bourgeois parisiens en quête de verdure et de parties de campagne. Ferveur républicaine, chantes laïques, militants de l'instruction publique ? On ne sait le ressort d'une telle motivation.

L'idée fait cependant son chemin. Les conseils municipaux des communes intéressées sont saisis, délibèrent et s'ils ne sont pas hostiles au principe, regimbent dès lors qu'il commence à s'agir de mettre la main au porte-monnaie. Les instances supérieures (le préfet et le sous préfet, l'inspecteur d'académie et l'inspecteur primaire) conduisent enquêtes sur enquêtes, réflexions sur réflexions. L'administration recule devant le coût du projet de construction d'autant plus que les communes minimisent à dessein leur participation financière et se retournent promptement vers les secours de l'Etat. Il est alors envisagé de recourir à la location d'une maison particulière qui pourrait faire provisoirement office d'école, la maison Souable située avenue Marbeau. C'est la solution raisonnable qu'adopte alors l'administration.

En 1880, l'inspecteur primaire ayant visité les locaux, les ayant jugé salubres et adéquates, il annonce à l'inspecteur d'académie que le dossier parvient à son terme. Ce dernier en informe le préfet qui invite les communes à voter la proposition de répartition du loyer qui leur est faite ainsi que la prise en charge du traitement de l'instituteur. Villiers-sur-Marne n'oppose que peu de résistance aux injonctions du

préfet, Chennevières-sur-Marne lui emboîte le pas. Seule La Queue-en-Brie refuse au prétexte que les habitants du hameau s'étaient engagés à subvenir aux besoins de l'école. La pression de l'administration et l'autorité du préfet auront vite raison de ces sautes de mécontentement. La maison est louée sans bail le 1er juillet 1880. L'instituteur Barbier prend ses fonctions en septembre.



Première maison d'école (projet de 1882)

VISCOSITÉ ADMINISTRATIVE

L'affaire de la construction a déjà quatre ans. Dans le même temps, les élèves ont continué leurs va-et-vient entre leurs écoles respectives et leurs domiciles. Les effectifs ont légèrement augmenté, la population de même. Le besoin, s'il était peut-être contestable à l'origine, devient aujourd'hui vraisemblablement justifié.

Le projet de construction traîne pourtant encore dans les cartons ainsi que dans le cœur des habitants et des propriétaires du hameau. Le sous-préfet interroge régulièrement les communes, lesquelles renvoient le dossier à quelques commissions d'enquête. Les conclusions s'acheminent difficilement au niveau de l'administration et se perdent dans les dédales de la préfecture ou de l'inspection académique. Les devis et les plans se succèdent. Là, s'agissant d'un projet d'école mixte, il est nécessaire de diviser le préau, la cour de récréation et les cabinets d'aisance en deux parties, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Prière de revoir le plan. Ailleurs il faut revoir le montant des devis. Faire une autre proposition. Les questions financières prennent le pas sur les intérêts des habitants. Recalculer les participations des communes intéressées, organiser une commission prend du temps et diffère d'autant l'aboutissement du projet.

1881, 1882, 1883, 1884, 1885 passent. L'école est toujours hébergée dans la maison Souable. Cinquante élèves l'occupent. Si les élèves se sont vus épargnés du trajet, les conditions d'enseignement sont loin d'être parfaites.

En 1886, l'inspecteur d'académie rappelle pourtant au préfet qu'il avait donné son accord sur le projet de construction. Le préfet s'en émeut auprès du sous-préfet, lequel reprend l'instruction du dossier regrettant que son prédécesseur l'ait enterré. Résultat de l'année 1886 : néant. Le projet de construction a maintenant dix ans.

1887.

Les communes examinent de nouveau devis, plans et situation du projet d'école. Quand l'une ne conteste plus rien, l'autre prend la relève pour refuser le mode de financement. Quand l'autre est prête d'accepter la troisième rejette l'idée de s'endetter.

Bilan de l'année 1887 : néant.

1888.

L'horizon semble soudain s'éclaircir. Le 11 février une décision ministérielle autorise la construction de l'école. Les époux Duquesnoy offrent en donation un terrain pour l'édification de la maison d'école. Las ! La Queue-en-Brie refuse la donation. Les Duquesnoy ont en effet assujéti leur acte à la gratuité à perpétuité de l'enseignement dans la future école. La commune, si elle ne conteste pas le principe de gratuité, émet cependant des réserves quant à la perpétuité. Elle imagine d'autres régimes à venir où l'école ne serait plus gratuite, et que du fait de l'engagement lié

à la donation, elle s'obligerait à pourvoir au financement de l'enseignement *ad vitam aeternam*. L'acte est revu en ce sens et précise que la gratuité ne sera effective que tant qu'elle restera loi d'Etat. Les choses avancent.

Enfin, les communes finissent par s'entendre entre elles sur le montant de leur participation financière, finissent par s'entendre avec le représentant de l'Etat et de sa contribution au titre des secours. Les conseils municipaux adoptent le montant des emprunts. Le préfet autorise la construction de l'école. Il procède, en présence des trois maires, aux adjudications. Les travaux devront être terminés au plus tard le 1er octobre 1889. Quelques aménagements de plan auront d'ailleurs lieu avant la clôture définitive du chantier.

1890, soit 14 ans plus tard, l'école est enfin construite ; l'instituteur Clerc peut prendre possession de son logement et de ses nouvelles classes. Dans le même temps, voisinant l'école, la chapelle privée a été édiflée grâce aux dons des habitants.

Doté des moyens institutionnels minimum : une école et une chapelle, le hameau peut envisager maintenant de jouer une autre partie.

LA SÉCESSION

1891.

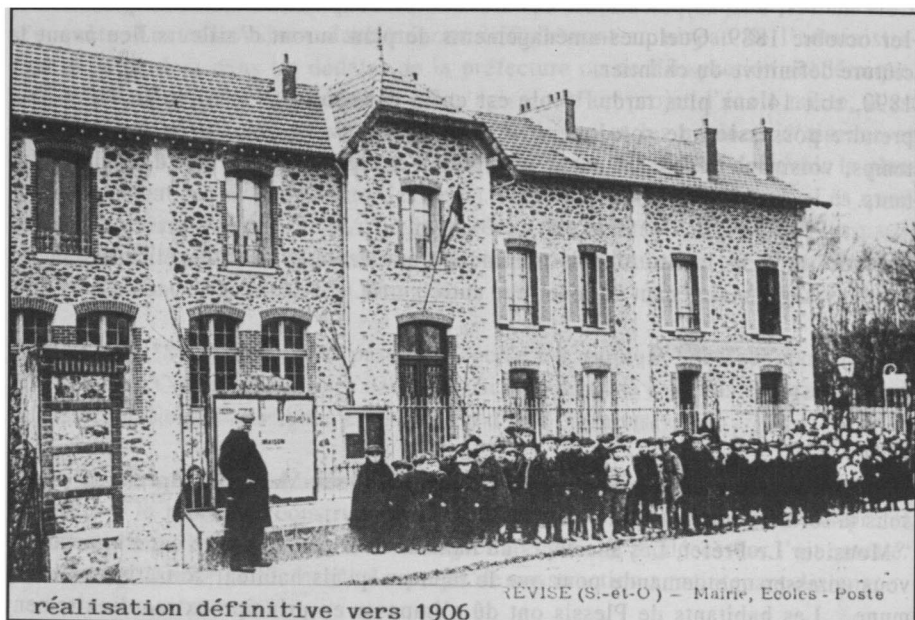
Duquesnoy, conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne, s'adresse au préfet sous la forme d'une pétition :

“ Monsieur Le Préfet, Les Electeurs du hameau de Plessis-Trévisé ont l'honneur de vous adresser une demande pour que le hameau qu'ils habitent soit érigé en commune... Les habitants de Plessis ont dû s'imposer en principe extraordinairement pour créer leurs chemins. Plus tard se cotiser pour faire ériger une chapelle, se cotiser encore pour fournir une large part dans la création d'une école mixte aujourd'hui insuffisante (42 places pour 94 élèves)”.

La démarche semble naturelle puisqu'elle s'inscrit dans le droit fil des actions antérieures.

Il faudra attendre huit ans pour qu'elle aboutisse. Elle sera au moins aussi complexe que celle de la construction de l'école qui préfigurait vraisemblablement cette volonté d'autonomie manifestée depuis longtemps par les habitants du hameau. Ignorés de leur commune de rattachement, à l'écart des axes de circulation et du développement, ils ont été inconsciemment appuyés par une frange de la bourgeoisie parisienne qui avait fait du hameau son lieu privilégié de villégiature. Ceux-là ont eu du mal à s'inscrire dans les communes dont dépend le hameau. Ils ont su faire naître une identité spécifique sur ces quelques hectares de champs et de forêt afin d'y construire une communauté autonome. Derrière le projet de construction de la maison d'école, en toile de fond, on peut lire une volonté collective de s'ériger

en citoyens différents des communes environnantes. L'école n'est certes qu'une sorte de prétexte, de préambule, d'essai à confirmer, de voir un jour naître une commune à part entière. Il ne faut vraisemblablement pas y voir un projet construit sur le long terme par quelques individus assoiffés d'indépendance et de pouvoir. Qui en 1861, voire en 1876, aurait oser concevoir une telle conclusion. Certainement aucun des habitants d'alors, pas plus que les quelques propriétaires qui venaient s'approvisionner en légumes frais et jouer au croquet.



Pourtant, au fil du temps, l'idée s'est faite jour, a mûri. Chacun a forgé ses différences, construit une amorce de racine, concrétisé petit à petit son identité de *Plessissois*. Si dans les temps reculés les collectivités, les villages et les lieux de culte se sont construits dans une dynamique conjointe, il est pour le moins original d'assister, à travers l'exemple de Plessis-Trévisé, à ce processus de lente maturation qui s'est opérée par l'entremise d'un lieu de savoir. L'école non seulement institution de liberté individuelle, mais dans ce cas, aussi, d'acquisition de liberté collective et institutionnelle.

Osons conclure que, peut-être, sans ce projet de construction d'école qui a été mené à son terme à force de persévérance et d'opiniâtreté, il n'y aurait jamais eu de Plessis-Trévisé.

Ironie du sort ou clin d'oeil de l'histoire enfin, la toute nouvelle municipalité s'installera en premier lieu dans les locaux de la maison d'école, intégrant ainsi le giron duquel elle était née.

ELIANE CANDA, GÉRARD HUET.
Société Historique du Plessis-Trévisé.

SOURCES

- Arch. dép. du Val-de-Marne : registres des conseils municipaux des communes de La Queue-en-Brie, de Villiers-sur-Marne et de Chennevières-sur-Marne et fonds de l'ancienne Seine-et-Oise.
- E. Canda, G. Huet, A. Canda, *Le Plessis-Trévisé, Deux mille ans d'histoire*, Le Plessis-Trévisé, éd. Société Historique du Plessis-Trévisé.



A PIED, A CHEVAL, EN VOITURE ET EN ARPAJONNAIS ...

Si nous prenions la diligence au départ de Paris vers Lyon, le relais de poste se trouvait au village, étant observé que le "Relais royal" était situé à Juvisy, donc à une distance toute proche et, qu'à l'époque, la route de Fontainebleau traversait. Il est possible que par la suite un relais fût installé dans l'une des deux fermes de la vieille-poste appelée aussi "Petit Paray" mais à une date relativement récente. Or, jusqu'en 1710, depuis Villejuif, après une longue et monotone section droite tracée sur le plateau de Long-Boyeau, le Grand Chemin Royal de Paris à Lyon plongeait en bifurquant sur les premières maisons de Juvisy par la rue Camille Flammarion.

A sa pente, atteignant jusqu'à 18%, s'ajoutait l'étroitesse de la voie, enserrée entre une double rangée de murs, son virage sinueux vers le sud-est, l'inégalité du talus et les conditions atmosphériques souvent défavorables. Un rapport officiel de 1724 déclare cette descente impraticable ou du moins "très dangereuse" pendant l'hiver. Les accidents ne se comptaient plus et l'un d'eux eu pour victime le fils de Madame de Montespan qui, se rendant à son château de Petit-Bourg sur la paroisse d'Evry-sur-Seine, sortit pantois de son carrosse disloqué et jura "que ce chemin serait détourné" ; de là, la construction du pont des Belles-Fontaines attribué, dit-on, à Gabriel, auquel on doit aussi le Palais de l'Elysée.

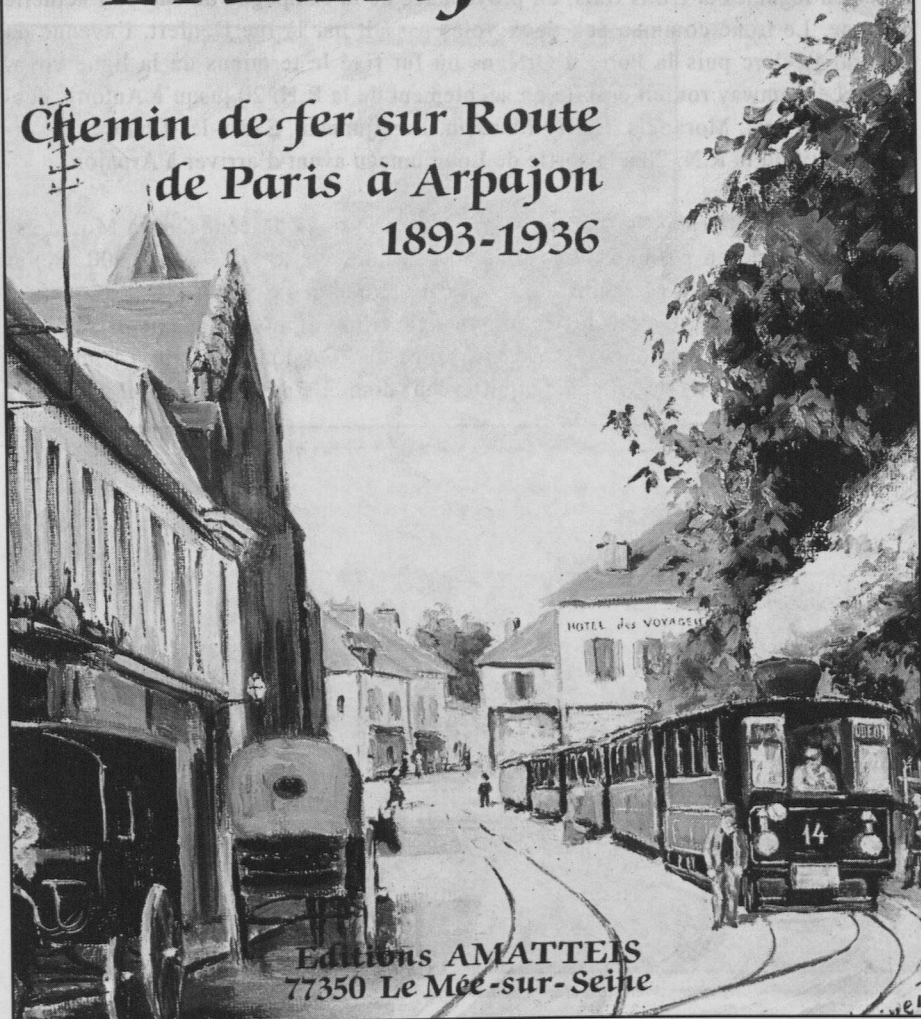
Et c'est Juvisy-sur-Orge qui a été d'abord le point d'arrêt officiel d'un transport routier, dès l'année 1544. A partir de 1648, Juvisy cède soudain le rang au village de Ris tandis que s'ouvre au confins de la paroisse d'Orly, la poste de Long-Boyeau qui vient jalonner la voie royale entre Villejuif et Essonne. L'année 1710 marque une autre étape dans la répartition des relais du Roy. Mais alors que ferme définitivement l'arrêt d'Orly -ce sera désormais la vieille poste- et provisoirement à la halte de Ris, qu'un brevet est accordé pour "l'établissement d'une poste au village de Juvisy au lieu de celle de Long-Boyeau". Après la construction des Belles-Fontaines en 1728, il fallut replier le relais à Ris jusqu'en 1740 où fût employée à des fins de poste l'auberge de la "Cour de France", et Juvisy de récupérer son relais jusqu'à l'ouverture de la Gare, le 10 juin 1843 ; mais, route de Fontainebleau, le dernier maître de poste avait depuis peu fermé ses portes...

"Paray" a donc été une poste du grand chemin royal de Paris à Lyon et ce, de 1648 à 1710. C'est peu et pourtant le souvenir, en est demeuré très vivant grâce au panneau déposé dans le hall de la Mairie. En outre, l'emplacement de ce relais de poste demeure le point de départ des grands courriers aériens intercontinentaux et par là-même le premier "Relais de Poste Français". Le sifflement des réacteurs remplace la claire sonnerie des "huchets des postillons". Une belle continuité dans le domaine des communications.

Jacques PEYRAFITTE

Il était une fois L'ARPAJONNAIS

Chemin de fer sur Route
de Paris à Arpajon
1893-1936



Editions AMATTEIS
77350 Le Mée-sur-Seine

Et pourtant, depuis 1871, les habitants ne cessent de se lamenter sur l'isolement de leur commune. Finies les diligences ; la voie d'accès est la voie ferrée qui, de Paris, dessert Juvisy. Après, il faut marcher. Il en va de même quand on quitte l'Arpajonnais à Morangis. Construit en 1891 pour répondre à un trafic local, surtout de marchandises "le chemin de fer sur la route de Paris à Arpajon" fut, dès l'origine, doté d'un matériel spécifique. Empruntant sur la majorité de son parcours les voies publiques il ne demande la mise en place que d'une infrastructure des plus réduites. Les gares et les haltes avaient l'air d'abris de campagne. A Paris, le départ avait lieu rue Baltard pour les trains de marchandises et rue de Médicis, près de l'Odéon, pour ceux de voyageurs. Car à l'origine, ce train devait approvisionner les halles en légumes et fruits frais, en provenance de la campagne du sud de l'actuelle Essonne. Le tronc commun aux deux voies passait par la rue Denfert, l'avenue du Général Leclerc puis la Porte d'Orléans où fut fixé le terminus de la ligne voyageurs. Le tramway roulait ensuite en accotement de la R.N. 20 jusqu'à Antony, desservait Wissous, Morangis, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Saulx-les-Chartreux, suivait à nouveau la R.N. 20 à la sortie de Longjumeau avant d'arriver à Arpajon.

Le trajet Porte d'Orléans - Morangis -car les Paraysiens descendaient à Morangis- coûtait un franc en première classe et 60 centimes en seconde vers 1900. Selon l'horaire officiel Paris-Morangis aurait dû s'effectuer en 44 minutes. Dans la réalité comme pour les diligences, des retards souvent importants survenaient fréquemment. Et la montée du tramway, en provenance de Longjumeau, était si lente qu'il suffisait aux habitants du village de quitter leur domicile au premier bruit pour arri-



Arpajon - Avenue Hoche - Chemin de fer sur route d'Arpajon à Paris

ver à temps à la gare. Ceux de Paray avaient intérêt eux, à partir bien plus tôt ! Des horaires capricieux ne constituaient pas le seul désagrément du Paris-Arpajon : la propreté douteuse et l'inconfort des wagons étaient légendaires. La rumeur publique allait jusqu'à proclamer que le "syndicat des teinturiers et consorts" usait de toute son influence pour que rien ne soit changé au mode de transport de Paris à Arpajon, non plus qu'à la nature du combustible, source inépuisable de bénéfices pour les nettoyeurs, dégraisseurs, blanchisseurs, repasseurs et autres. De toute façon l'Arpajonnais était fait pour être abandonné : vétuste, en proie à la concurrence de l'automobile et du camion pour le transport des voyageurs et des marchandises, difficile à manoeuvrer au milieu du trafic routier, il traversa Morangis pour la dernière fois le 15 décembre 1936.



Arpajon. A partir de 1911, les gares du P.A. et des C.G.B. se trouvent sur le même site, ce qui permet le transit des marchandises entre les deux réseaux. Le petit bâtiment au toit pointu est celui de la gare des C.G.B. Les voitures en stationnement appartiennent aussi à cette compagnie.



Que deviennent les Paraysiens ? Eh bien, ils avaient déjà demandé une gare à l'emplacement de l'ancien Paray et ce, en 1880 ; puis ne voyant rien venir, ils renouvellent par l'entremise de leurs élus, le souhait de communiquer plus aisément avec la capitale, surtout après le début des lotissements -1921- De là, le texte suivant :

“ Les nouveaux habitants sont en général des ouvriers ou des petits fonctionnaires nécessiteux et chargés de familles ayant leur travail à Paris ; ils sont obligés de se déplacer journalièrement et se plaignent amèrement de l'insuffisance de moyens de transport. Ils doivent faire en moyenne 3 à 4 km par jour à pied pour aller rejoindre une station de chemin de fer, car Paray est une des rares communes de la région parisienne qui ne possède pas un moyen direct de communication avec la capitale.

Le prolongement de la ligne de tramway électrique, de Villejuif à Juvisy (Cour de France), dont le projet était envisagé en 1914 et qui a été abandonné pendant la guerre, satisferait tous les besoins et les désirs non seulement de la population de Paray, mais encore des habitants des nombreux lotissements qui se sont créés sur le territoire des communes riveraines de la route de Fontainebleau, notamment de Juvisy, Athis-Mons, Villeneuve-le-Roi et Orly. Cette dernière commune possède en outre un important camp d'aviation qui serait également desservi par la ligne en question. La réalisation de ce projet aurait un intérêt général ”

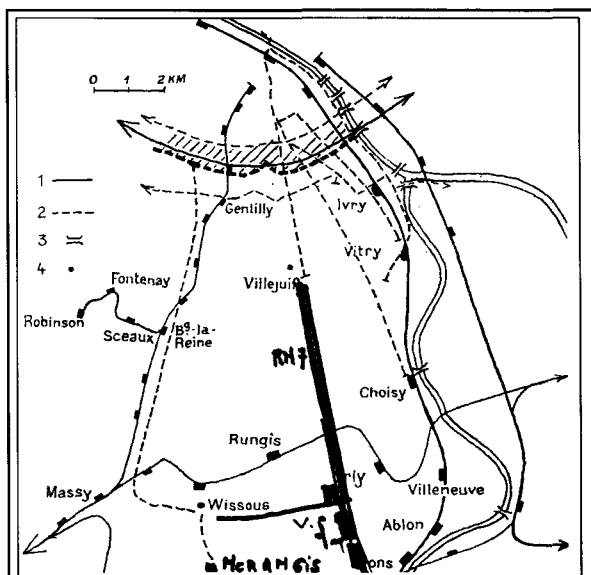


FIG. 21. — Les transports en commun en 1913. (V. texte p. 134)

1. Voie ferrée ; 2. Tramway mécanique ; 3. Pont ; 4. Village

Il ne subsiste plus que des tramways mécaniques

En 1930, la ligne n'était toujours pas prolongée, nos Paraysiens, désolés, proposent le détournement de la "ligne de Sceaux". Comme rien de tout cela n'est réalisé, ni le train, ni le tramway, ni le métro, ils suggèrent, l'année suivante, le prolongement de la ligne d'autobus de la Place d'Italie à Juvisy (Pyramide), ancêtre de notre 285 A - Porte d'Italie-Juvisy par la R.N.7.

**JANINE
HENIN**

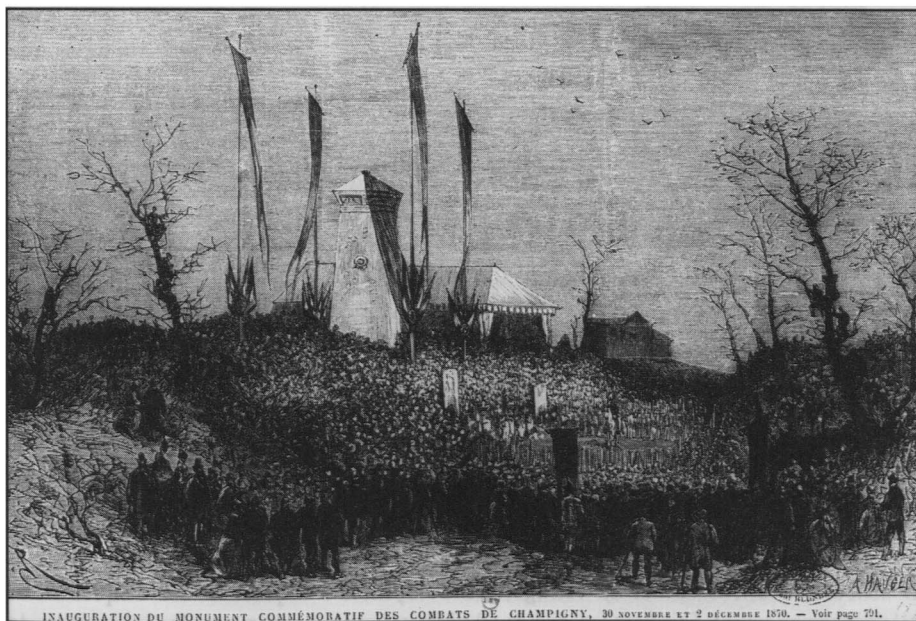
LA BATAILLE DE CHAMPIGNY : LA MÉMOIRE À L'ÉPREUVE DU TEMPS

Dans les jours qui suivent la fin des combats, les milliers de cadavres qui jonchent le champ de bataille sont inhumés, le plus souvent dans de vastes fosses communes. Les Frères Ignorantins et les Frères de la Doctrine chrétienne s'attellent à cette sinistre besogne.

Près de la Fourchette de Champigny, des tertres de terre récemment remuée sont surmontés de croix de bois. Une simple inscription permet d'identifier les sépultures : "Ici reposent six cent quatre-vingt cinq soldats et officiers français tombés sur le champ de bataille. Ensevelis par les Ambulanciers de la Presse, le 8 décembre 1870"¹.

LE TEMPS DU SOUVENIR

La première préoccupation des survivants de la bataille est de rappeler le souvenir de ceux qui y sont morts. Le 2 décembre 1871, une foule estimée à 30 000 personnes se rassemble dans la plaine du Tremblay, à proximité des fosses communes de la Fourchette. Un service funèbre est célébré dans un nef de toile tendue de dra-



Inauguration de la stèle commémorative de la bataille de Champigny, 2 décembre 1873, BN.

peries sombres et ornée de drapeaux. La cérémonie est organisée par le Comité des Ambulances de la Presse, mais elle présente un caractère quasi officiel. Les autorités militaires et religieuses, l'Assemblée nationale sont représentées. Plusieurs unités de l'armée rendent hommage à leurs camarades disparus. Au moment de la messe, dans une ambiance de recueillement et d'émotion, les soldats s'agenouillent l'arme au pied et les officiers saluent le sabre dressé².

Le souvenir des morts ne saurait se limiter à une simple cérémonie commémorative. Rapidement, il est envisagé d'ériger un monument qui préservera plus sûrement la mémoire de la bataille. Le 2 décembre 1873, une stèle de près de six mètres d'élévation, oeuvre de l'architecte Vaudremer, est inaugurée sur les hauteurs du plateau de Champigny. L'ornementation illustre le sacrifice des défenseurs de Paris et montre que la capitale n'a pas capitulé sans combattre :

“Pour tout ornement décoratif, un bouclier, emblème de la défense, couvrant en partie une palme, dont les extrémités seules sont apparentes. Au centre du bouclier est un guerrier blessé, s'appuyant d'une main sur l'autel de la Patrie, et tenant de l'autre un glaive brisé.

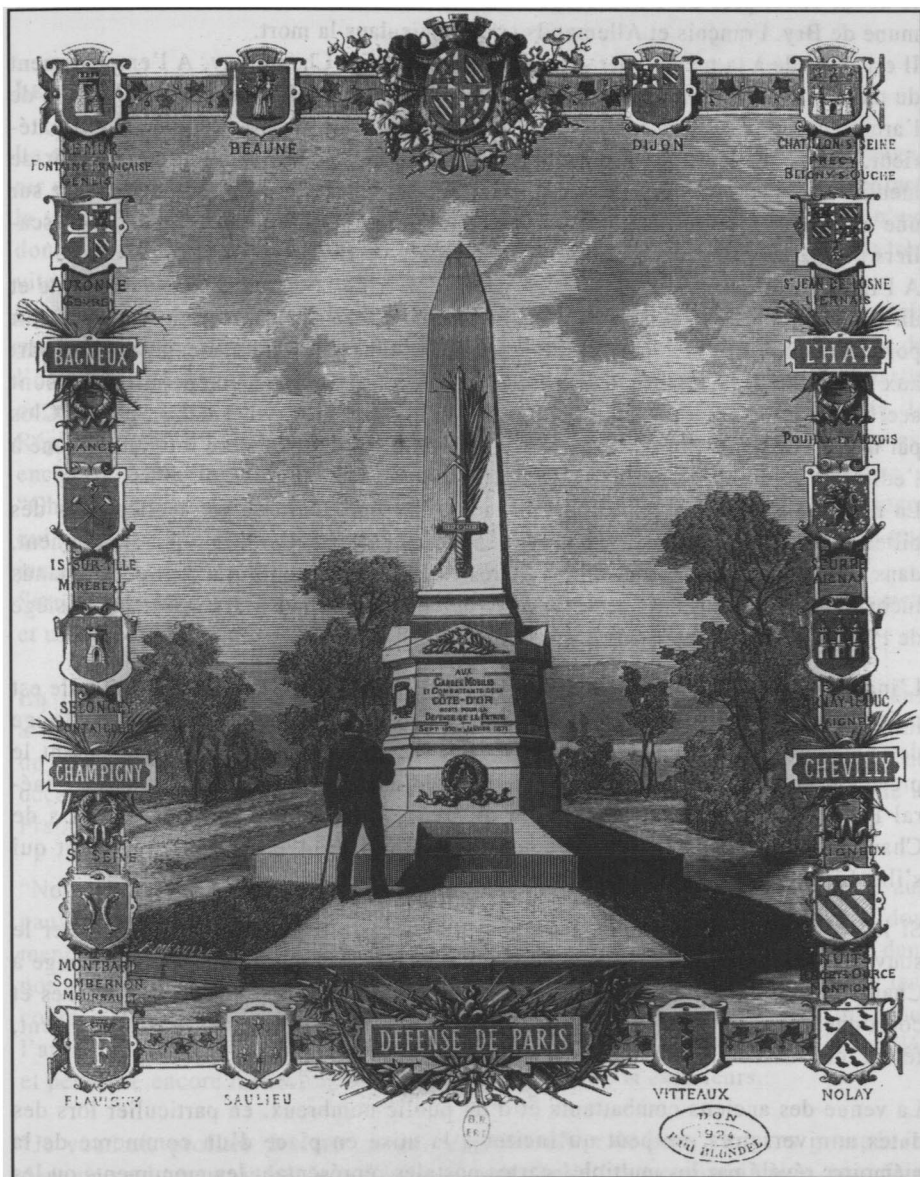
(...) Sur les faces opposées, le couronnement comporte, sous les traits d'une tête coiffée d'un casque, la Guerre hideuse. Au dessous sont sculptées les armes de la ville de Paris. Les faces latérales supportent chacune une couronne. Ces couronnes sont couvertes et dénouées, comme pour exprimer qu'elles n'ont pu être fermées par la victoire, ingénieux et touchant symbole de la vivacité des espérances de la population parisienne et de l'amertume de ses déceptions”³.

Une foule nombreuse assiste à l'inauguration. Le retour à l'ordre moral dans les années 1870 impose, comme en 1871, un service funèbre, célébré en l'église de Champigny. Autour de la stèle consacrée, les drapeaux tricolores se mêlent aux bannières religieuses.

Le 2 décembre 1883, est inauguré le monument aux mobiles de la Côte d'Or. Il ne s'agit plus ici de rendre hommage à l'ensemble des combattants mais seulement à l'unité constituée de gardes mobiles de ce département de Bourgogne qui s'illustra lors de la bataille. Le soubassement de l'obélisque orné d'une épée et d'une palme évoque également la participation des soldats bourguignons à d'autres combats autour de Paris : Bagneux, L'Hay, Chevilly. Le commandant des mobiles, le colonel de Grancey, bénéficie quant à lui d'une plaque personnelle à l'endroit où il fut mortellement touché⁴.

Le souvenir des morts suppose également de leur procurer une sépulture décente. Les fosses communes creusées dans l'urgence ne peuvent être que provisoires. D'ailleurs, dès leur retour au village, les Campinois s'inquiètent des risques sanitaires que peuvent faire peser sur les habitants de la commune les centaines de cadavres ensevelis. En outre, le traité de Francfort stipule que les tombes des

champs de bataille doivent toutes être entretenues, ce qui représente une lourde charge financière. En effet, les tombes sont nombreuses et dispersées : fosses communes de petite ou grande dimension, fosses individuelles plus ou moins bien recensées⁵.



Monument aux mobiles de la Côte-d'Or

Pour donner une sépulture définitive et solennelle aux morts de la bataille et faciliter la gestion des sites, il est décidé de construire de grandes nécropoles rassemblant les restes des cadavres inhumés. Le secteur de Bry et de Villiers est le premier concerné du fait de l'action efficace d'Adrien Mentienne. Entre la fin 1876 et le début 1877, près de 1 500 corps sont déposés dans un ossuaire situé sur la commune de Bry. Français et Allemands sont réunis dans la mort.

Il est procédé à la même opération dans le secteur de Champigny. A l'emplacement du monument commémoratif, une vaste nécropole est construite sous la direction de l'architecte Rivière et accueille près de 2 000 Français et 800 Allemands. A l'extérieur, la nécropole se présente comme un vaste terre-plein soutenu par un mur de meulière avec chaînes et piles de pierre. De chaque côté, une large porte ouvre sur une galerie de circulation souterraine voûtée en plein cintre. Au centre, deux escaliers permettent d'accéder au jardin⁶ et à la stèle de 1873.

A l'intérieur, de part et d'autre de la galerie de circulation, sont aménagés trente et un caveaux. Sur les cloisons obstruant chaque caveau, des plaques de granit noir portent les noms et les numéros des régiments français et allemands ayant pris part aux combats. Des armes, des drapeaux, des pièces d'équipement militaire sont accrochés aux murs. Au plus profond de la crypte, s'élève un autel de pierre. Clos par une grille de fer forgé, ce petit oratoire témoigne du caractère religieux donné à l'édifice.

La nécropole est clôturée le long de la rue par une grille de fer scellée dans des piliers de pierre. Une plaque, apposée sur le mur de meulière, indique simplement, dans la langue de chacun des adversaires : "Des combattants français et allemands inconnus tombés au cours de la bataille de Champigny sur Marne pendant le siège de Paris 1870-1871 reposent en cet ossuaire".

L'inauguration de la nécropole a lieu le 2 décembre 1878. Comme en 1873, elle est précédée d'un service funèbre en l'église de Champigny. Après la messe, le cortège des participants se rend jusqu'à l'ossuaire. Le préfet de la Seine, représentant le président de la République Mac Mahon, fait un discours, puis c'est au tour du général Filippi, ancien chef d'état-major du général Blanchard lors des combats de Champigny. L'intervention d'un chef de bataillon du 42^e de ligne, régiment qui s'illustra lors de la bataille, provoque une vive émotion⁷.

Si les inaugurations de monuments sont des occasions privilégiées de rappeler le souvenir des morts, les anciens combattants viennent régulièrement en pèlerinage à Champigny dès les premières années qui suivent la bataille. Ils déposent gerbes et couronnes, inclinent leurs drapeaux⁸, se recueillent et prient, et, le plus souvent, fêtent leur rassemblement en participant à un banquet.

La venue des anciens combattants et d'un public nombreux, en particulier lors des dates anniversaires, ne peut qu'inciter à la mise en place d'un commerce de la mémoire, révélé par les multiples cartes postales représentant les monuments ou les épisodes de la bataille de Champigny. En effet, les combats de 1870 ont inspiré de

nombreux peintres et graveurs. Parmi toutes les réalisations, se distingue évidemment le Panorama de Detaille et Deneuille. Entreprise immense, aujourd'hui presque entièrement disparue⁹, cette oeuvre suscite l'enthousiasme et l'admiration. Reproduite sous diverses formes¹⁰, elle accroît encore la renommée de Champigny-la-Bataille¹¹.

LE TEMPS DE LA REVANCHE

La commémoration de la bataille de Champigny vise d'abord à maintenir le souvenir des morts mais inévitablement elle garde vivace le souvenir de la défaite malgré la volonté de présenter la sortie de Champigny comme une demie victoire. Il n'est donc pas surprenant de constater que les anniversaires de la bataille deviennent très vite autant d'occasions de manifester l'idée de revanche.

Lors du premier anniversaire de la bataille, le 2 décembre 1871, tous les participants ont envie de revanche mais tous savent que la France n'est pas en mesure de l'envisager encore. Le pays est meurtri par la guerre, son territoire est en partie occupé. La Commune de Paris a semé le trouble dans beaucoup d'esprits, la République n'est pas solidement assise et le rétablissement de la monarchie est encore possible. Le discours du général Ducrot se fait l'écho de ces incertitudes :

“Oh ! chers camarades, puissiez-vous voir comme moi combien est grand le danger qui nous menace, et, comme moi, comprendre que, pour le conjurer, il faut plus que jamais rester fermes et inébranlables dans la voie du devoir !

Serrons nos rangs, chers amis, serrons nos rangs, si nous voulons sauver une patrie et un drapeau !”¹².

En 1885, la situation a évolué. Les républicains sont fermement installés aux affaires, la République n'est plus menacée par une éventuelle restauration. Le maire de Champigny, dans son intervention lors des cérémonies commémoratives de décembre, peut se faire l'ardent défenseur de la République et de la grandeur de la France :

“Nous venons ensemble, pour la cinquième fois, de rendre un pieux hommage aux pauvres et chers camarades, qui frappés sur tous les points de notre territoire, dormant réunis sous ce funèbre monument. Rien, depuis quinze ans, n'a changé dans nos coeurs, de nos regrets, de notre reconnaissance, de notre admiration pour leur courage, leur dévouement modeste et inconnu, et de notre profonde sympathie pour l'armée, la sève, la vigueur, la jeunesse, l'espérance de notre pauvre Patrie mutilée et peut-être encore menacée par des ennemis intérieurs et extérieurs.

“Je voudrais profiter de cette grande agglomération de bons citoyens groupés ici dans un seul amour, celui de la Patrie, de notre belle France républicaine, pour faire pénétrer au plus profond des coeurs le besoin immense d'apaisement, de concorde,

de tolérance mutuelle, en un mot de permettre de développer toutes nos forces vives, notre travail national, notre industrie et nos forces militaires ; en un mot, notre véritable puissance qui nous fera remonter au rang dont nous sommes un instant descendus, qui nous fera respecter de l'Europe entière, sans cependant nous faire inutilement craindre ou jalouser par d'autres que par ceux qui nous menaceraient ou voudraient nous attaquer.

“Ne soyons pas agressifs, soyons sérieusement forts. Travaillons avec patience et persévérance à notre relèvement définitif. Que les ambitions personnelles dont nous sommes fatigués, que les appétits particuliers dont nous sommes écoeurés s'effacent devant ce grand but national, et que le drapeau de la France soit honoré, acclamé partout où il sera déployé par nos braves et vaillants soldats.

“Unissons-nous donc dans ce cri national : Vive la France ! vive la République française ! vive le drapeau tricolore.”¹³

Si le maire de Champigny tient un discours indéniablement nationaliste, il ne peut être taxé de bellicisme. Certes, il évoque la Patrie mutilée et les ennemis extérieurs, mais il concentre ses critiques sur les ennemis intérieurs, toujours menaçants.

Le discours de la Ligue des Patriotes est plus virulent. Fondée en 1882, cette organisation est d'abord républicaine. Mais, sous l'influence de son président Paul Déroulède, elle dénonce très vite la République parlementaire jugée incapable de mener la France vers la revanche. Une dérive droitiste conduit la Ligue des Patriotes à soutenir le général Boulanger, à condamner Dreyfus, à participer à l'agitation nationaliste dans la rue, à envisager le renversement de la République par la force¹⁴.

La Ligue des Patriotes s'intéresse dès ses débuts à Champigny. Le 29 novembre 1884, son organe de presse, le Drapeau, fait sa une avec une gravure de Jules Lavée, d'après une oeuvre d'Alphonse Deneuvre, montrant un soldat au guet et titrée : “Champigny : 30 novembre 1870”¹⁵. L'année suivante, le Drapeau rend compte des cérémonies commémoratives de la bataille¹⁶. L'intérêt de la Ligue pour Champigny ne faiblit pas. Le 3 décembre 1908, Paul Déroulède prend la parole à la nécropole, rue du Monument :

“Patriotes,

“Pour la première fois depuis trente-huit ans j'ai joyeusement gravi le calvaire de Champigny-la-Bataille, pour la première fois je suis monté sur la tombe de nos morts en ayant au coeur un sentiment d'allégresse.

“(…) En vérité, oui ! la face de la France s'est renouvelée. Le visage de tristesse et de résignation, d'humilité et d'inquiétude avec lequel elle avait supporté jusqu'ici les menaces, les flatteries, et, pour dire le mot, l'offensante maîtrise de nos vainqueurs, ce visage-là a disparu. Nous avons vu réapparaître, toute rayonnante d'indignation et de fierté, la noble et généreuse figure de notre France d'autrefois, de cette France qui a jadis si follement prodigué son sang pour l'affranchissement des nations voisines et qui se montre enfin prête à le verser utilement pour sa propre libération, pour son propre honneur, pour ses propres intérêts et pour la reprise de son rang parmi les peuples.

“C’est en effet tout cela qu’il s’agira de défendre et de reprendre dans la guerre future, dans la guerre inévitable et, ne craignons pas de le dire nettement, dans la guerre plus prochaine que ne se l’imaginent et que ne s’évertuent à nous le faire croire messieurs les pacifistes, ces parents timides de nos antimilitaristes éhontés.

“Il faudrait vraiment être aveugles ou aveuglé pour ne pas voir monter à l’horizon ce soleil rouge.

“(…) Nul homme de bon sens et de bonne foi ne peut croire et n’oserait affirmer que le dernier mot soit dit dans l’interminable querelle que les Prussiens nous cherchent depuis quinze ans.

“(…) Morts de Champigny, dormez en paix ! Espérez frères d’Alsace-Lorraine ! L’Allemagne a réveillé la France ! La France est debout ! Vive la France !”¹⁷

Paul Déroulède incarne l’esprit de revanche et la nécropole de Champigny lui donne une tribune dont il sait profiter. En 1912 encore, une photographie le montre s’adressant à la foule au pied du monument commémoratif. Cependant, ces manifestations patriotiques révèlent plus les affrontements franco-français que l’état des relations franco allemandes. Si les événements récents du Maroc ont pu détériorer les relations entre la France et l’Allemagne, rien n’annonce un conflit de grande ampleur. Si les sentiments germanophobes de la Ligue des Patriotes sont partagés



Paul Déroulède à la nécropole de Champigny, 1912.

par de nombreux Français, l'idée de guerre avec l'Empire allemand effraie plus qu'elle ne fascine, à l'inverse de ce qu'affirme Paul Déroulède.

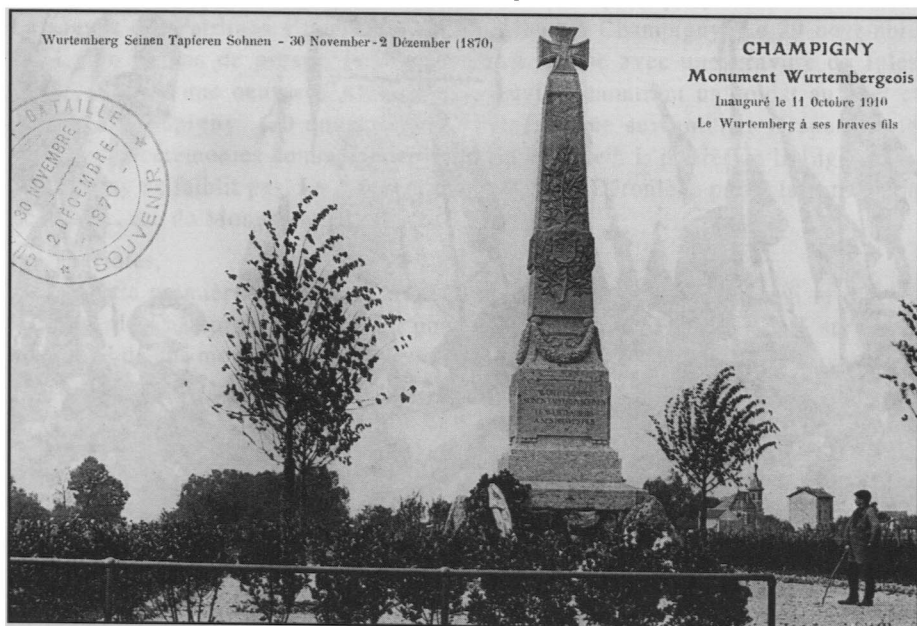
Les conditions dans lesquelles se déroule l'inauguration du monument allemand de Champigny permettent de mieux comprendre la nature réelle des relations franco-allemandes et de mieux saisir les réactions de l'opinion. En effet, les autorités du Wurtemberg ont demandé et obtenu la construction d'un monument aux morts wurtembergeois. Celui-ci est inauguré le 11 octobre 1910. Le Petit Journal de la veille donne le programme des cérémonies :

“Les Allemands, avec l'autorisation du gouvernement français, ont érigé à Champigny-sur-Marne, un monument en mémoire de leurs compatriotes tués les trente novembre et deux décembre 1870 à Champigny.

“ (...) C'est le docteur Pouillet, maire de Champigny, qui a été chargé par le gouvernement d'en régler le détail.

“La délégation allemande ne comprendra que trente anciens combattants wurtembergeois qui se rendront directement au monument où, dans le petit jardinet qui l'entoure, ils seront autorisés à arborer leur insigne.

“Les délégués français, ayant à leur tête le maire de Champigny, arriveront peu après pour recevoir les Allemands. Deux discours seront prononcés. Le délégué allemand devra s'exprimer en français. On ne tolérera pas de cortège. Les manifestants devront se disperser après la cérémonie.”¹⁸



Le monument Wurtembergeois de Champigny, carte postale, AD du Val-de-Marne

La sécheresse du ton montre qu'il ne s'agit pas ici de contribuer au rapprochement franco-allemand. Il n'est question que de permettre à un pays étranger d'honorer ses morts en terre française, dans la plus grande discrétion et avec la plus grande rigueur. Pourtant le compte rendu publié par le Petit Journal du lendemain montre que l'atmosphère fut nettement plus détendue que prévu :

"(...) Le gouvernement français était représenté par le docteur Pouillet, maire de Champigny, assisté de ses adjoints, MM. Vallet et La Martinière.

"C'est le capitaine Frank qui a fait remise du monument à la ville de Champigny avec des paroles élogieuses pour les autorités françaises. Le maire a remercié et les délégués des diverses sociétés wurtembergeoises ont ensuite déposé, au pied de la pyramide, de belles couronnes de lauriers barrées d'écharpes blanches à franges d'or.

"A l'issue de la cérémonie, à laquelle assistaient plus de deux mille personnes, le baron de Valois¹⁹, au nom du Comité, a remis à M. Evrard, trésorier de la caisse des écoles, une somme de 1 000 francs pour les enfants de Champigny.

"Avant de rentrer à Paris, les délégués allemands ont visité le monument français. L'ossuaire a été ouvert et ils ont déposé une couronne sur chacun des caveaux français et allemands."²⁰

La présence d'une foule importante montre que l'événement suscite au moins la curiosité et plus vraisemblablement le respect pour l'ancien ennemi venu rendre hommage à ses morts et s'incliner devant les tombes de tous les combattants.

Hélas, malgré les bonnes dispositions manifestées en ce jour d'octobre 1910, les deux nations se retrouvent en guerre l'une contre l'autre quelques années après. La diplomatie européenne n'est pas parvenue à empêcher le conflit annoncé si souvent par les nationalistes français réunis à Champigny. Le déchaînement de violence de la Grande Guerre se termine par la victoire des Alliés et, pour la France, par la revanche tant espérée.

La cérémonie du 2 décembre 1918 est empreinte d'une forte charge symbolique. Trois semaines après la signature de l'Armistice, Raymond Poincaré vient en personne faire un discours à la nécropole de Champigny. La présence du président de la République peut s'expliquer par le fait qu'Albert Thomas, figure importante de la vie politique française, est maire de Champigny. Elle peut aussi se comprendre comme la volonté de saisir la première occasion d'exorciser la défaite passée par la victoire présente, de justifier aux yeux de l'opinion l'ampleur des sacrifices consentis et de montrer aux Alliés que la victoire sur l'Allemagne suppose l'effacement de la défaite de 1871 (et la récupération par la France de l'Alsace-Lorraine) Le défilé des vétérans de 1870-1871 après les discours, devant les soldats en bleu horizon est une image parlante pour la foule nombreuse qui assiste à l'événement :

"Car ce jour-là, pour la première fois depuis quarante-huit ans, on pouvait dire avec certitude à cet anniversaire que les soldats qui, en 1870, tombèrent sur les champs de bataille n'ont pas donné en vain leur sang généreux"²¹

LE TEMPS DU RAPPROCHEMENT

Le coût humain du premier conflit mondial fait réfléchir les anciens adversaires. La politique de rapprochement conduite par les ministres Briand et Stresemann vise à maintenir une paix durable entre la France et l'Allemagne et si possible à resserrer les liens entre les deux nations. Les commémorations des années 1920 se déroulent dans ce double contexte : rejet des horreurs de la guerre et politique d'entente avec l'Allemagne. Le Conseil municipal fait montre dans un premier temps de la plus grande réserve. Il s'en explique en 1928 :

“Comme les années précédentes, le Conseil municipal ne participera pas, cette année encore, à la manifestation organisée chaque année au monument de 1870 par diverses sociétés.

“Une délégation du Conseil municipal portera, le 2 décembre, à 10 heures du matin, une couronne au monument de Champigny, à celui des mobiles de la Côte d'Or et à celui des Wurtembergeois, sans aucun appareil et sans discours.

“Les raisons de cette attitude ont été maintes fois exposées à la population, à l'occasion des 1er et 11 novembre. Les sentiments du Conseil municipal n'ont pas varié. Il souhaite ardemment que l'esprit de réconciliation et de paix qui chemine difficilement à travers les écueils des rivalités économiques finisse par triompher.

“Il reste un adversaire résolu de la guerre et souhaite passionnément que notre génération et celles qui suivront n'en connaissent pas les horreurs.”²²

Il est à noter que cette attitude du Conseil municipal concerne également la commémoration de l'armistice de 1918 :

“Comme les années précédentes, aucun discours ne sera prononcé, aucune manifestation n'aura lieu à l'occasion de cette cérémonie à laquelle le Conseil municipal entend conserver un caractère de simplicité qui convient à l'hommage rendu à la mémoire des enfants de Champigny disparus dans l'horrible tourmente de 1914-1918.

“Pas plus que précédemment, nous ne voulons, cette année, célébrer par une fête ou un bal l'anniversaire de l'Armistice.

“(…) Ce n'est pas en dansant qu'on honore la mémoire des morts de la guerre. Le devoir de ceux qui ont survécu est de répandre l'esprit de paix et de concorde pour empêcher le retour d'une telle catastrophe.”²³

En 1929, le Conseil municipal adopte une autre attitude. L'évolution des relations franco-allemandes en est la cause :

“Saluant avec joie les récentes délibérations de La Haye, dont l'une des conséquences essentielles est l'évacuation de la Rhénanie,

“Considérant que cette évacuation est le prélude indispensable du rapprochement franco-allemand,

“Que le rapprochement franco-allemand peut et doit être la base des Etats-Unis d’Europe.

“Applaudissant à l’idée d’une Fédération des Nations européennes, qui devra rapidement se transformer en une vaste République des Etats-Unis d’Europe, seule formation capable d’assurer la paix.

“Considérant que, depuis 1925, il n’a cessé de proclamer sa haine de la guerre que la plupart de ses membres n’ont accepté en 1914 que pour leurs enfants n’en connaissent point les horreurs et les ignominies,

“Délibère :

“L’anniversaire des batailles de Champigny, dont la commémoration doit avoir lieu en 1929, le dimanche 1er décembre, sera célébré, cette année, avec toute la solennité nécessaire et le Conseil municipal de Champigny, tout entier, y participera.

“Alors que depuis cinq ans cette commémoration se bornait au dépôt d’une couronne aux différents monuments français et allemands, couronne portant en exergue ces simples mots : “Le Conseil municipal aux victimes de la guerre”, la solennité prévue, pour cette année, comportera une grande manifestation pour la paix et en faveur du rapprochement franco-allemand.

“Le Conseil municipal estime qu’il n’est pas de meilleure date, ni de meilleur emplacement, pour une imposante manifestation de ce genre, que l’anniversaire des batailles de Champigny de 1870, et l’ossuaire où reposent côte à côte, depuis bientôt soixante ans, les victimes françaises et allemandes de la guerre.

“Il fait appel, pour le succès de cette manifestation pacifiste, à l’opinion publique de tous les pays belligérants de 1914-1918 et aux organisations d’avant-garde de toutes ces nations.

“Il est convaincu, en cette circonstance comme toujours, d’interpréter fidèlement les sentiments intimes et profonds de l’immense majorité de la population champinoise, qui a toujours approuvé les manifestations publiques de la municipalité contre l’horrible fléau qu’est la guerre.”²⁴

Un placard est publié qui annonce clairement le programme²⁵ : “Pour la paix par le rapprochement franco-allemand”. La “grande manifestation pour la paix” est organisée par la municipalité mais la SFIO est totalement impliquée. L’affiche annonce un “grand défilé des sociétés locales et des sections socialistes de la Seine”. En outre, la présence d’Albert Thomas, directeur du Bureau international du Travail et ancien maire de Champigny, donne une dimension nationale à l’événement. Il est prévu qu’Albert Thomas fasse un discours au monument, suivi des allocutions des représentants du Parti socialiste et de la Ligue des Droits de l’Homme.

Le Conseil municipal et la SFIO peuvent s’attendre à voir leur manifestation critiquée par une partie de la droite et par l’extrême-droite. Pourtant, c’est de l’extrê-

me-gauche que provient l'opposition la plus nette. Le Parti communiste lance plusieurs appels pour inciter ses adhérents à organiser une contre-manifestation. Le choix du Parti communiste peut étonner : ses appels à participer à la journée internationale contre la guerre, le 1er août 1929, semble concorder avec les buts annoncés de la manifestation du 1er décembre. Cependant, le PCF s'est engagé dans une stratégie d'opposition à la SFIO. Le mot d'ordre "classe contre classe" trouve une

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

POUR LA PAIX!

par le

Rapprochement Franco-Allemand

AUX CAMPINOIS!

Le Dimanche 1^{er} Décembre, dans l'après-midi, le Conseil Municipal convie la population de Champigny à la

Grande Manifestation pour la Paix

qui aura lieu au **Monument de Champigny**, avec le concours de diverses Sociétés locales et de l'*Harmonie de Champigny*, l'*Étoile Campinoise*, l'*Union et Avenir*.

Grand Défilé des Sociétés locales et des Sections Socialistes de la Seine

AU MONUMENT :

Des discours seront prononcés par

Albert THOMAS

Directeur du Bureau International du Travail, Ancien Maire de Champigny

et par des Représentants du Parti Socialiste (S. F. I. O.)

et de LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Des affiches feront connaître ultérieurement les détails d'organisation de cette manifestation que nous voulons imposante et retentissante.

Les raisons de notre attitude

Si, cet e année, nous rompons avec une tradition de cinq années déjà et que nous montons au monument de Champigny, c'est que nous voulons faire connaître à tous les sentiments résolument pacifistes de notre laborieuse population.

Il ne suffit pas de dire « la guerre est un crime ». Il faut organiser la paix! Il faut que de toutes parts, les Gouvernements voient s'affirmer la *Volonté de Paix*. Il n'est point de paix possible sans la réconciliation franco-allemande. Des deux côtés de la frontière, des chauvins et des fous proclament que la guerre est une nécessité fatale.

Montrons à tous que des deux côtés de la frontière, des hommes et des femmes de cœur affirment que la guerre est odieuse et que le règne de la paix doit durer.

Dans l'ensemble, le peuple français est résolument pacifique, nous voulons montrer au lieu même où reposent des milliers de Français et d'Allemands depuis bientôt 60 ans, que la guerre est une survivance de la barbarie primitive et que les hommes veulent la paix pour tous les hommes.

Telle est la raison pour laquelle nous monterons au monument cette année. Nous convions toute la population à cette manifestation humaine et pacifique.

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Bulletin municipal de Champigny, novembre 1929.

application dans le refus de toute alliance électorale avec les socialistes²⁶. Le PCF dénonce la collaboration de la social-démocratie et des partis de droite, comme le fait son homologue allemand, le KPD. Pour les communistes français, Albert Thomas est l'incarnation de cette politique qu'ils refusent. Il ne faut pas oublier également que le PCF est agité par une crise interne : la ligne suivie est remise en cause par une partie des cadres, en particulier dans la région parisienne. L'appel à la contre-manifestation peut aussi être perçue comme le moyen de mobiliser les militants et de peser sur les rapports de force au sein du PCF.

Cet affrontement franco-français n'aura finalement pas lieu sur le terrain. Profitant des propos tenus verbalement et par écrit, par les uns et par les autres, le préfet de la Seine, Jean Chiappe, décide d'interdire la manifestation au monument. L'arrêté est publié dans le bulletin municipal de Champigny de décembre 1929 :

“Considérant que le Conseil municipal de Champigny a organisé, pour le dimanche 1er décembre, une manifestation au monument de Champigny, précédée d'un cortège avec rassemblement à Champigny ;

“Que le Parti communiste a, par de nombreux appels publics, convoqué tous ses adhérents à une contre-manifestation

“Que, dans ces conditions, la manifestation et la contre-manifestation sont de nature à troubler l'ordre public ;

“Que, d'autre part, le maire de Champigny n'a pris, ni demandé, aucune mesure de police ;

“Qu'il a même laissé prévoir par affiche que l'ordre pourrait être troublé et que, dans ce cas, il dégageait par avance sa responsabilité.

“Arrêtons :

“Article premier -Le cortège et le rassemblement prévus, pour la manifestation du 1er décembre, à Champigny, sont interdits.

“Seule est autorisée la réunion au Monument de Champigny où les assistants devront se rendre isolément.²⁷

La réaction du préfet de police n'est pas surprenante. Il ne s'agit pas d'empêcher ponctuellement le trouble de l'ordre public mais d'un épisode de la répression systématique visant le PCF depuis 1927²⁸. Le préfet de la Seine ne fait que poursuivre une politique en cours mais il saisit l'occasion qui lui est offerte de priver les socialistes d'une tribune à Champigny. Le Conseil municipal condamne vigoureusement la décision de Jean Chiappe mais en fait reporter la responsabilité sur l'attitude adoptée par le PCF :

“C'est seulement le dimanche, à midi (le jour même de la manifestation) que le Préfet de Police notifiait au Maire l'arrêté interdisant le rassemblement et le cortège, mais autorisant les discours au Monument.

“On sait ce qu'il est advenu par la suite : Champigny envahi par la Police comme il était facile de le prévoir, et cela, uniquement, grâce aux Communistes saboteurs de la paix.

“Nous publierons au “Bulletin” prochain un compte rendu complet.”²⁹

L'interdiction de la manifestation de 1929 se traduit apparemment par un retour à l'attitude antérieure. En 1931, une affiche annonce le programme prévu :

“A l’occasion de l’anniversaire des batailles de 1870, le dimanche 6 décembre, à 10 heures du matin, une délégation du Conseil municipal portera une couronne au Monument de Champigny, à celui des Mobiles de la Côte-d’Or et à celui des Wurtembergeois.

“Aucun discours ne sera prononcé. Les raisons de notre attitude sont connues. Nous englobons dans le même sentiment de regret et de pitié les victimes françaises et allemandes de la guerre de 1870, comme celles de la guerre de 1914-1918. Nous souhaitons ardemment voir se développer la volonté de paix des peuples et substituer à l’esprit belliqueux l’esprit de réconciliation et de rapprochement.

“Plus que jamais, dans les circonstances actuelles, nous clamons notre haine de la guerre dont nous voulons épargner les horreurs à nos enfants.”³⁰

Le Conseil municipal s’en tient à ce cérémonial durant les années 1930. L’arrivée au pouvoir des Nazis ne semble avoir aucune incidence sur l’organisation de la commémoration. Il faut attendre la déclaration de guerre de 1939 pour constater un changement notable :

M. le Maire indique, qu’en raison des circonstances, une délégation du Conseil municipal déposera des couronnes aux monuments de 1870, à l’exclusion de celui des Wurtembergeois.”³¹.

L’occupation allemande donne un nouveau sens à la commémoration. L’un des premiers gestes des vainqueurs de 1940 est de faire défiler des troupes devant la nécropole de Champigny. Durant quatre années, les Allemands participent aux cérémonies. Mais leur présence n’est pas seulement un hommage rendu à leurs morts, et secondairement aux victimes françaises de la bataille. Il s’agit également d’effacer le souvenir de la défaite de 1918. En effet, les cérémonies du 11 novembre sont interdites, mais celles de décembre sont maintenues par les autorités occupantes.

LE TEMPS DE L’OUBLI

A la Libération, le sentiment anti-allemand impose de nouveau l’abandon du dépôt de couronne au pied du monument wurtembergeois³². Plus significative est l’organisation, le 2 décembre 1944, d’une cérémonie en l’honneur de quatre Campinois fusillés par les Allemands³³. Une mémoire plus récente, pour ne pas dire immédiate, plus politique aussi, se superpose à celle de la bataille de Champigny.

La seconde guerre mondiale achève de faire oublier la guerre franco-allemande de 1870-1871. Si la première guerre mondiale pouvait donner du sens au conflit précé-

dent, il n'en est plus de même avec la guerre 1939-1945. Les derniers anciens combattants de 1870 ont disparu, le souvenir de la bataille s'efface et perd de son actualité.

Sans doute, l'état des relations franco-allemandes influe sur l'intérêt porté aux monuments campinois. Dans les années 1950, alors que les plaies de la seconde guerre mondiale sont à peine refermées, que le rapprochement franco-allemand dans le cadre de la construction européenne bute sur l'opposition de principe de ceux qui redoutent un renouveau de la puissance allemande, l'ossuaire est fermé au public et plus aucune cérémonie ne s'y déroule. En 1959, Jean Roblin visite la nécropole de Champigny :

"Tout ici semble délaissé, abandonné. Des lézardes se sont produites dans les murs. Les lourdes grilles écaillent leurs rouilles brunes. A l'intérieur du mausolée où reposent 2 800 hommes tués pendant les combats, le spectacle est plus pénible encore. Les drapeaux tombent en lambeaux et recèlent dans leurs plis la poussière d'un demi-siècle. A l'entrée, pêle-mêle, des fusils, des sabres, des obus, en tas, sans ordre. Dans une petite pièce, à la faible lueur d'une lampe, on aperçoit des cuirasses, des casques rouillés..."³⁴

Jean Roblin s'inquiète de l'état de délabrement du lieu et, à son initiative, les autorités compétentes sont alertées. Profitant de l'entente franco-allemande et de l'approche du centenaire de la bataille, Jean Roblin et ses interlocuteurs savent mobiliser les énergies. En 1970, une série de manifestations rappelle dans toute les communes concernées les "Journées sanglantes de Champigny"³⁵. Le 29 novembre 1970, une cérémonie solennelle réunit les délégations de Champigny, Bry et Villiers, du Wurtemberg et les représentants de nombreuses associations à la nécropole franco-allemande.

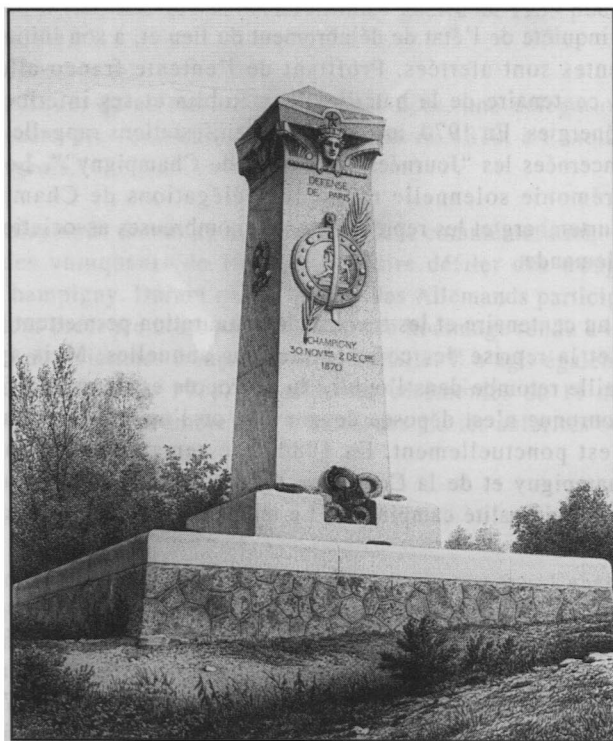
L'écho donné au centenaire et les travaux de restauration permettent la réouverture de l'ossuaire et la reprise des commémorations annuelles. Mais après quelques années, la bataille retombe dans l'oubli : la nécropole est fermée définitivement et plus aucune couronne n'est déposée devant l'un ou l'autre des monuments campinois, si ce n'est ponctuellement. En 1980, une semaine commémorative de la bataille de Champigny et de la Commune de Paris est organisée par les services culturels de la Municipalité campinoise. Le monument est ouvert aux groupes scolaires.

Il faudra attendre 1993 pour voir de nouveau une cérémonie d'importance à la nécropole, en présence des autorités françaises et allemandes. En décembre 1995, lors du 125^e anniversaire de la bataille, la Société d'Histoire de Champigny réalise une exposition sur le thème "Champigny dans la guerre de 1870-1871. Histoire et mémoire.". Un public nombreux la visite et manifeste son désir de mieux connaître cette période du passé de la commune.

Depuis peu, semble-t-il, s'ouvre le temps de l'histoire. En effet, les commémorations ont avant tout été des enjeux de mémoire, reflet des relations franco-allemandes, et surtout des divisions franco-françaises. Pendant près d'un siècle, le souvenir de la bataille de Champigny a servi de prétexte pour régler des comptes politiques, au niveau national ou local, qui souvent avaient bien peu à voir avec l'hommage rendu aux morts.

La reprise des cérémonies en 1993 a failli faire réapparaître ces oppositions. C'est pourquoi, il a paru nécessaire d'expliquer que mémoire et histoire ne sont pas synonymes et de faire, afin de lever toute ambiguïté, l'histoire de cette mémoire.

ERIC BROSSARD
Société d'Histoire de Champigny



Stèle commémorative de la bataille de Champigny, 1876, BN.

NOTES

- 1 *Le Journal du siège de Paris*, publié par Le Gaulois, cité par Jean Roblin, *Et Ducrot passa la Marne*, 1971.
- 2 Voir le dessin de Desroches-Valnay, *Anniversaire de Champigny*, 2 décembre 1871, B.N., Cabinet des Estampes.
- 3 *La Petite Presse*, 2 décembre 1873, cité par Jean Roblin, *Et Ducrot...*, op. cit.
- 4 La plaque actuelle est une copie de celle d'origine et n'est plus à l'emplacement initial du fait du réaménagement de la voirie.
- 5 Le musée Emile Jean de Villiers-sur-Marne conserve deux exemplaires de plaques funéraires apposées sur les tombes des militaires identifiés et inhumés dans les cimetières communaux : l'une concerne un soldat français, l'autre deux officiers allemands.
- 6 Le jardin a laissé place aujourd'hui à une terrasse. Au pied de la nécropole et sur la terrasse ont été disposées des pièces d'artillerie utilisées lors des combats de 1870.
- 7 *Le Monde illustré*, 7 décembre 1878, cité par Jean Roblin, *Et Ducrot...*, op. cit.
- 8 Un exemplaire de ces drapeaux est conservé par les Archives municipales de Champigny. Sur fond tricolore, il est écrit en lettres dorées : "Les combattants de Champigny et du siège de Paris 1870-71".
- 9 Le panorama est une représentation artistique à la mode dans les années 1880. Celui de Champigny mesure 120 mètres sur 14. Detaille et Deneuvre en ont réalisé chacun la moitié. Le panorama a été découpé en 65 fragments de tailles diverses qui ont été dispersés. L'essentiel de l'oeuvre a disparu, mais certains fragments sont encore visibles au Musée de l'Armée à Paris, au Musée national du Château à Versailles, au Musée municipal à Metz... Pour plus de renseignements, voir la communication de François Robichon, "Les panoramas de Champigny et de Rezonville par Edouard Detaille et Alphonse Deneuvre", dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français* (1979), 1981.
- 10 Une version gravée est reproduite dans *Le Monde illustré*, 4 novembre 1882, Collection particulière.
- 11 Cette appellation n'est pas officielle. Elle est cependant couramment utilisée dans les documents de cette époque.
- 12 *L'Illustration*, 9 décembre 1871, cité par Jean Roblin, *Et Ducrot...*, op. cit.
- 13 *Le Drapeau*, 5 décembre 1884, Collection particulière.
- 14 Pour plus de renseignements, voir Raoul Girardet, *Le nationalisme français. Anthologie 1871-1914*, Paris, Seuil, 1983.
- 15 *Le Drapeau*, 29 novembre 1884, Musée Emile Jean, Villiers.
- 16 *Le Drapeau*, 5 décembre 1885, Collection particulière.
- 17 Cité par Raoul Girardet, *Le nationalisme...*, op. cit.
- 18 *Le Petit Journal*, 11 octobre 1910, cité par Jean Roblin, *Et Ducrot...*, op. cit.
- 19 Le baron de Valois est membre de la délégation wurtembergeoise.

- 20 *Le Petit Journal*, 12 octobre 1910, cité par Jean Roblin, *Et Ducrot...*, op. cit.
- 21 *Le Pays de France*, 12 décembre 1918, Collection particulière.
- 22 *Bulletin municipal de Champigny*, novembre 1928, A.M. Champigny
- 23 *Idem*
- 24 *Bulletin municipal de Champigny*, octobre 1929, A.M. Champigny
- 25 *Bulletin municipal de Champigny*, novembre 1929, A.M. Champigny
- 26 *Pour plus de renseignements*, voir Nicole Racine et Louis Bodin, *Le Parti communiste français durant l'entre-deux-guerres*, PFNSP, 1982 (2e édition).
- 27 *Bulletin municipal de Champigny*, décembre 1929, A.M. Champigny.
- 28 *L'affaiblissement consécutif du PCF est à l'origine des dissensions internes.*
- 29 *Bulletin municipal de Champigny*, décembre 1929, A.M. Champigny.
Malheureusement, le numéro suivant n'est pas conservé aux Archives municipales !
- 30 Un exemplaire est conservé aux Archives municipales de Champigny.
- 31 *Registre des Délibérations du Conseil municipal*, séance du 28 novembre 1939, A.M. Champigny.
- 32 "Le 3 décembre 1944, une délégation du Conseil municipal déposera une couronne à 10 heures au Grand Monument et à 11 heures au monument des Mobiles de la Côte-d'Or". Le monument aux Wurtembergeois disparaît par omission. *Registres des Délibérations du Conseil municipal*, séance du 20 novembre 1944, A.M. Champigny.
- 33 *Idem*
- 34 Jean Roblin, *Et Ducrot...*, op. cit., p. 266.
- 35 *Titre du documentaire réalisé à l'occasion du centenaire de la bataille à l'initiative de Jean Roblin et Jean Gibert. Ce film est conservé aux Archives départementales du Val-de-Marne.*

À PROPOS D'UNE EXPOSITION AU MUSÉE D'ORSAY : UN LIGNAGE DE BEAUX ESPRITS EN VAL-DE-MARNE, LA FAMILLE HALÉVY À SUCY-EN-BRIE.

Pendant les mois d'avril-juin 1996, la réunion des Musées Nationaux a présenté au musée d'Orsay à Paris, une exposition intitulée "Entre le théâtre et l'histoire, la famille Halévy", laquelle trouve un certain nombre de prolongements dans le Val-de-Marne puisque cette famille y inscrit une importante page de son passé.

Singulier et fascinant lignage que celui des Halévy, symbole pendant plus d'un siècle de cet "esprit parisien", mélange de réussite sociale et intellectuelle qui, à chaque génération perdure et s'amplifie tant par le jeu des alliances que par celui de l'expérience de chacun de ses membres, sorte d'incarnation de l'élite intellectuelle Française sous le Second-Empire et la IIIe République, voire "aristocratie" de l'esprit dont la geste bourgeoise semble prendre alors le relais d'une certaine noblesse du siècle des Lumières. Mais si cette famille incarne à plus d'un titre, la Société parisienne, un point donc, la rattache au Val-de-Marne, le château de Haute-Maison à Sucs-en-Brie, acquis en 1893 par Ludovic Halévy et demeuré aux mains de ses descendants jusqu'en 1976, année où les héritiers de Daniel Halévy le vendent à la commune qui en fait d'abord sa bibliothèque municipale (jusqu'en 1991) puis l'annexe de sa mairie, abritant la salle des mariages et l'espace de ses réceptions, ce qui lui a permis de nous parvenir à peu près intact de nos jours.

Issue du ghetto de Fürth, près de Nuremberg en Allemagne et installée en France à la fin du XVIIIe siècle, la famille Halfon-Lévy (devenue en 1807 Halévy par contraction patronymique et par référence au philosophe médiéval Yehuda Ha Lévi) est d'abord représentée par Elie Halévy (1760-1826), traducteur officiel du consistoire de France, hébraïsant distingué, auteur d'un dictionnaire franco-hébreu et d'un traité d'instruction religieuse et morale à l'usage de la jeunesse israélite ainsi que du poème Ha-Shalom célébrant la paix d'Amiens chanté à la grande synagogue de Paris le 17 brumaire An X et en 1820 du poème Mima'amakim pour l'assassinat du duc de Berry. De son épouse Julie Mayer (1781-1819), il est le père de Fromental Halévy (1799-1862) et de Léon Halévy (1802-1883). Le premier, élève de Chérubini, grand prix de Rome en 1819, professeur au conservatoire -il a, entre autres, pour élèves Gounod, Saint Saëns, Masset et Bizet- compositeur lui-même, membre de l'Institut, est l'auteur de nombreux opéras à succès, parmi lesquels "Manon Lescaut", "La Juive", "La reine de Chypre" ou "Le Lazzarone" qui font les beaux soirs de la capitale, de la Monarchie de Juillet au Second Empire. De son mariage avec le sculpteur Léonie Rodriguès-Henriquès (1820-1884) il est le père de Geneviève Halévy (1849-1926), d'abord épouse du compositeur Georges Bizet (1838-1875) puis de l'avocat et financier Emile Strauss (1844-1929), femme du monde accomplie dont chacun se souvient que Marcel Proust s'en est inspirée pour

composer en partie, le personnage de la duchesse de Guermantes. Le second, universitaire, essayiste, historien, auteur dramatique et disciple de Saint-Simon est l'auteur de nombreux ouvrages touchant à des domaines extrêmement variés (lettres, sciences, histoires, religions). De son épouse Alexandrine Lebas (1813-1893), fille de l'architecte, membre de l'Institut, et auteur de l'église Notre Dame de Lorette, il est père de Ludovic Halévy (1834-1908) et ... d'une maîtresse attitrée (la comédienne Lucinde) de l'universitaire puis ambassadeur aux Etats-Unis et membre de l'Académie Française, Anatole Prévost-Paradol (1829-1870), longtemps opposant contestataire puis rallié à l'Empire libéral, qui se suicida en apprenant le désastre de Sedan. Ludovic Halévy, lui, chef du compte-rendu officiel au Palais Bourbon ("nègre" et grand ami du duc de Morny) devient le célèbre auteur dramatique qui, avec son confrère Henri Meillac écrit la plupart des livrets des opéras d'Offenbach, de Léo Delibes, de Lecocq et même de son cousin Bizet. Membre de l'Académie Française, il est, par son mariage avec Louise Bréguet (1847-1930) fille du physicien Louis Bréguet, membre de l'Institut et cousine germaine du chimiste et ministre Marcelin Berthelot, le père d'Elie Halévy (1870-1937) et de Daniel Halévy (1872-1962). Philosophe et historien, spécialiste des institutions politiques et de l'Angleterre, le premier -auteur d'une "Histoire du peuple anglais au XIXe siècle" qui fait encore autorité- est un universitaire de poids, tandis que le second, ami de Marcel Proust, devient historien (spécialiste, entre autres, de l'histoire politique de la IIIe République) et membre de l'Institut, s'impose, comme un des écrivains les plus appréciés de l'entre-deux-guerres, auteur encore d'un "Essai sur le mouvement ouvrier français" et de biographies de Vauban, Nietzsche, Wilson et Michelet. De son mariage avec Marianne Vaudoyer (1880-1968), soeur de l'écrivain-académicien Jean-Louis Vaudoyer, il est père de deux enfants : Françoise épouse Louis Joxe, ambassadeur, ministre, membre de l'Institut et mère d'un autre homme politique de la Ve République et Léon, père des actuels porteurs du nom d'Halévy. ...

Telle est, brièvement résumée, la généalogie de cette famille qui, à l'extrême fin du XIXe siècle, trouve à Sucy une résidence de campagne destinée à oublier, l'espace de quelques jours, les tracas parisiens, le château de Haute-Maison, appelé ainsi parce qu'il se dresse sur le point le plus élevé des coteaux de Sucy. Château ? Grande et élégante maison de maître plutôt, à l'époque entourée d'un parc, lui-même contigu à cette commune qui, depuis l'arrivée du chemin de fer en 1872, passait progressivement de l'état de gros village à celui de petite ville et dont subsistent toujours -outre le puits (près de l'actuel parc de stationnement municipal)- la ferme et ses bâtiments agricoles entourant une basse cour remaniée au XIXe siècle. Cette ferme elle-même est du reste un des plus anciens bâtiments privés de Sucy puisqu'elle n'est autre que le reliquat d'un domaine connu sous le nom de "manoir de la Tour", acheté en 1412 par le chapitre de Notre-Dame de Paris et érigé en fief en 1610 pour le conseiller d'Etat et contrôleur des Finances Louis Guibert de Bussy, peut-être constructeur de la première résidence. Demeurée aux mains de ses descendants, Haute Maison appartient successivement à Louise Balzac de Clermont

d'Entraigue, connue pour sa présence dans les salons précieux de Paris (elle est une familière de la marquise de Rambouillet) puis à Marie de Balzac de Clermont d'Entraigue, épouse de Jean Gaspard de Marchin, lieutenant-général dans l'armée royale, mère du futur maréchal de France Ferdinand de Marchin (1636-1706) avant de passer, au siècle suivant à la famille de Gon.

Reconstruit au début du XVIII^e siècle, Haute-Maison acquiert alors l'aspect qu'elle présente de nos jours : un bâtiment rectangulaire à un étage sans aile, coiffé d'un toit à la Française recouvert de tuiles de Bourgogne, la façade ouest percée d'une porte d'entrée en haut d'un escalier à double révolution, la façade est ornée, elle, d'un fronton néo-classique décoré d'anges et de feuillages, l'ensemble de ses fenêtres étant disposé en lanterne. Elle est, depuis 1775 la propriété de Francois-Théodore Rouhette, avocat et prévôt du chapitre de Sucy qui, en 1794, la voit placée sous séquestre, parce que l'aîné de ses fils, Armand Rouhette de Montforand, a émigré. Mais Haute-Maison est dégagée un an plus tard peut-être parce que son propriétaire a donné des gages de civisme à la Révolution. Ce dernier récupère donc son bien dans lequel il demeure jusqu'à sa vente en 1805 à l'administrateur et diplomate Louis La Chevardière (1770-1828), ancien commissaire des guerres sous le Directoire puis consul de France à Palerme, Hambourg puis Danzig sous le Premier Empire qui y consacre sa retraite à l'agronomie. Et c'est du reste sa veuve qui offre à la commune de Sucy en 1843 la source de la fontaine de Villiers où est bientôt édifié le lavoir. Haute-Maison passe alors à son fils Alexandre La Chevardière, imprimeur à Paris et co-fondateur du journal "Le Globe" ainsi que du célèbre "Magasin pittoresque", lequel le vend aussitôt à une certaine Jeanne Boutour.

Le 17 mai 1893, le domaine de Haute-Maison est vendu sur licitation au palais de Justice de Paris et aussitôt acquis par Ludovic Halévy pour la somme de 86.571 francs. L'académicien souhaite en faire sa résidence secondaire, pour deux raisons au moins : "ne pas risquer de rencontrer des collègues académiciens" et offrir à ses fils "quelque chose où l'on puisse avoir des livres à soi, des bêtes à soi, des intérêts de toute sorte à soi", c'est-à-dire un cadre de vie où chacun puisse, en toute liberté, respirer, se promener, lire (Ludovic y entpose une partie des 13.000 volumes de sa bibliothèque personnelle) et naturellement écrire puisque dans cette famille, on ne fait que cela et on ne vit que de cela. La résidence en fait, sera surtout estivale car on s'aperçoit vite qu'il est difficile de la chauffer en hiver, ce qui n'empêche pas son nouveau propriétaire d'y mettre en oeuvre tous les aménagements nécessaires, remise en état de l'intérieur du château, réfection de l'ancien manoir à colombages - où loge la famille du gardien-jardinier Thervais (sa famille restera au service des Halévy pendant plusieurs générations)- de l'écurie (ornée d'une tête de cheval qui existe encore), du pigeonier, de la serre et de l'orangerie, création d'un potager, plantation d'arbres, d'arbustes et surtout de rosiers.

La solitude de Ludovic Halévy -solitude toute ... "littéraire"- est en fait bien relative puisqu'il ne tarde pas à y recevoir de nombreux parents et amis, parmi lesquels Geneviève et Emile Strauss, Marcelin Berthelot et Louis Bréguet, le poète François

Coppée (venu en voisin car il habite Mandres-les-Roses), Ferdinand Brunetière, Alain Parodi, Léon Brunschvicg, Fernand Gregh, Robert Dreyfus, Jacques-Emile Blanche, le chef d'orchestre Henri Rabaud, la romancière Mary Robinson veuve de l'orientaliste James Darmesteter, les écrivains René Bazin, Jules Lemaître, Pierre Loti et Anatole France ainsi qu'Edgar Degas, intime de la famille et auteur du célèbre pastel "Portrait d'amis sur scène" représentant justement Ludovic Halévy en compagnie d'Albert Boulanger-Cavé (Musée d'Orsay) comme de nombreux dessins croquant sur le vif les membres de la famille. Et c'est du reste une sorte d'exploit que d'entraîner Degas à Sucy car celui-ci, parisien jusqu'au bout des ongles, déteste la campagne ! On se souvient que Daniel, fils de Ludovic, publiera à la fin de sa vie un livre de souvenirs sur Degas qui fut tout à la fois son maître et son père spirituel, malgré une funeste brouille pendant l'affaire Dreyfus où les Halévy s'activent avec fougue dans le camp de tous ceux qui, avec Zola (peut-être à cette époque reçu à Haute-Maison) demandent la révision du procès. Les invités de la famille viennent à Sucy en train et là, une voiture à cheval les attend pour les conduire à Haute-Maison. Quant on ne se promène pas, l'été, dans les environs, les plus jeunes vont faire du canot sur la Marne, au moulin de Bonneuil. Un événement imprévu bouscule de temps à autre les habitudes, tel le 27 juin 1901 où Ludovic Halévy entraîne ses invités à Ozoir-la-Ferrière pour regarder passer la course automobile Paris-Berlin.

Les correspondances des membres de la famille Halévy nous renseignent sur l'enthousiasme présidant aux aménagements du domaine et sur les inévitables anecdotes relatives aux animaux familiers que toute la famille adore. "Ici parfaite santé de tous, écrit Ludovic Halévy à son fils Elie le 7 juin 1895 ... mère, grand-père, chiens, âne, paon et paonne, coqs, canards, lapins ... plus cinq petites pintades nées hier" ou, le même mois : "ton paon vient encore de réussir, malgré ses plumes diminués, à s'évader ... Chasse à courre dans les terrains voisins ... triomphe des chasseurs. Le paon cerné, traqué, rentre très digne, très majestueux". Les photographies de la fin du siècle, elles, nous montrent Haute-Maison comme elle apparaissait alors aux invités, une résidence bourgeoise avec ses fenêtres ornées de doubles rideaux dans le goût du temps, son encombrement de meubles éclectiques, ses plantes vertes sur le perron et ses domestiques stylés, son jardin aux impeccables allées ratissées où, de ci-de là un banc appelle les hôtes à partager les plaisirs d'une conversation intime sous les frondaisons. Demeure mi-citadine, mi-rurale, Haute-Maison est en effet entourée d'un grand parc (occupé aujourd'hui par les services administratifs de la commune et par un lotissement) ainsi que par une nature environnante, composée de champs et de bois, à l'époque à peu près vierge de présence humaine sinon les activités agricoles. Le domaine en effet domine son voisin le château de Sucy, édifié au XVIIe par Le Vau pour les Lambert de Thorigny, lequel lui-même domine celui de Grand Val, édifié au XVIIIe par les d'Aine. Il faut donc aujourd'hui accomplir un sérieux effort d'imagination pour se représenter cette enfilade de trois grands parcs entourant trois châteaux, étagés en dégradé du coteau à la vallée de la Marne, somptueuse futaie ininterrompue sur des dizaines d'hectares.

“Ici à Sucy, résume Elie Halévy dans son journal, l’allée au fond du parc. C’est un chemin charmant, bordée par une haie, un mur bas, des arbres espacés qui sont beaux ; la clôture est parfaite, la vue est libre ; on est chez soi, on voit de loin. Le mur sépare de la route peu passagère. La semaine, quelques charrois ; les jours de fête, un peu de jeunesse qui s’embrasse et qui chante. Quelle idée s’est attachée là ? L’idée du domaine, de la clôture aristocratique, de la vie réservée, séparée pour être plus fine et plus noble. Avec combien de femmes exquises j’ai marché, causé sur ce chemin”. On le voit, malgré leur finesse naturelle et leurs opinions politiques plutôt socialisantes, les Halévy ne résistent pas au plaisir ... de jouer aux châtelains, sentiment partagé par plusieurs de leurs homologues à la Belle Epoque : le domaine seigneurial à la campagne, quelque part dans leur esprit, concrétise la réussite d’un lignage d’intellectuels parisiens qui ici, s’occupe de botanique, voire d’agriculture, le parc nécessitant la gestion des coupes de foin, les transports celle d’une écurie, la basse cour celle d’un important troupeau de volailles. Comme il se doit, les Halévy s’intéressent au village, tant à leur histoire (l’abbé Morand, curé de Sucy, effectue des recherches pour Ludovic) qu’à ses écoles, soit par une aide financière, soit en assurant eux-même des cours et, en bons notables ruraux, fréquentent les châteaux voisins, en particulier celui de Grosbois où réside leur amie, la Princesse de Wagram, née de Berthe de Rotschild, épouse du descendant du Maréchal Berthier ou celui de Sucy, propriété du baronnet Henri Bruce-Meaux et un temps loué à Mr et Mrs Bordley.

A la mort de Ludovic Halévy en 1908, la demeure est occupée par sa veuve Louise - elle qui avait un jour écrit : “à Sucy je n’envie rien ni personne”- laquelle continue d’y recevoir fidèlement les amis de son mari avant de passer à ses deux fils qui tiennent à conserver ce symbole de leur jeunesse heureuse, Elie en particulier qui y réside bientôt à l’année puisque, contrairement aux siens, accrochés au 22 de la rue de Douai de leur cher IX^e arrondissement -traditionnel quartier des artistes et des intellectuels- la vie parisienne lui déplaît souverainement. C’est ainsi qu’en 1911 il fait édifier par son parent Georges Vaudoyer et dans le parc même de Haute-Maison, la fameuse “Maison Blanche” dans laquelle il s’installe définitivement en 1918, ayant décidé qu’ “il est clairement tout à fait impossible de travailler autrement et ailleurs qu’à Sucy”. C’est donc dans ce cadre, encore bucolique qu’il mène une existence studieuse aux côtés de sa femme et collaboratrice Florence Noufflard, nièce du sculpteur de Saint Marceaux, soeur et belle-soeur des peintres André et Berthe Noufflard, lesquels, à tour de rôle, après Jacques-Emile Blanche, après Edgar Degas, fixent sur la toile les instants impressionnistes saisis dans l’intimité de Haute-Maison, lecture sur fond de bibliothèque, méditation sur le parc à l’ombre d’un rideau, conversation au salon un après dîner... Née en 1877, Florence -qui sera la traductrice de “La vocation théâtrale de Wilhelm Meister” de Goethe- assiste son mari dans ses travaux, heureuse de partager avec lui cette vie d’étude qu’ils ont délibérément choisie. Et à l’exception de quelques séjours en Angleterre et de vacances prises le plus souvent dans les Alpes ou en Italie, c’est bien à Sucy qu’Elie Halévy

rédige l'essentiel de son oeuvre de maturité : cours pour l'université bien sûr, traductions, articles (en particulier pour "La Revue de Paris") mais aussi ses derniers livres comme "Les Impérialistes au pouvoir", "Sismondi" ou "L'Ere des Tyrannies" tout en y recevant quelques vieux amis, comme le fidèle Léon Brunschvig, son ancien professeur de Condorcet Alphonse Darlu ou le philosophe Alain avec qui il échange de nombreuses lettres, Alain qui, dans les tranchées de la guerre de 14-18 se souvenait avec émotion des roses de Sucy ! La correspondance générale d'Elie Halévy, du reste, récemment publiée par les éditions de Fallois, avec une préface de François Furet et révélant les nombreuses facettes de cet intellectuel rigoureux, est en grande partie rédigée à la Maison Blanche où il meurt enfin, dans la nuit du 20 au 21 août 1937 d'un infarctus du myocarde, laissant le domaine à sa veuve qui continue de l'habiter jusqu'à sa mort survenue en 1957, occupant ses dernières années à offrir aux jeunes filles de Sucy, des cours de dessin. Passée à son frère Daniel -puisque le couple n'a pas d'enfant- lequel la loue jusqu'à sa propre disparition en 1962 -entre autres à la CIMADE qui y installe un foyer de travailleurs émigrés originaires des pays de l'Est- Haute-Maison est alors cédée par son gendre, l'ancien ministre Louis Joxe à la commune de Sucy qui entreprend aussitôt sa restauration.

Outre le domaine de Haute-Maison et naturellement une de ses rues baptisée de son nom, la commune de Sucy conserve deux souvenirs de la famille Halévy : un portrait de Florence Halévy par Jacques-Emile Blanche daté de 1903 ainsi qu'un buste retrouvé par hasard en effectuant des travaux de terrassement et représentant Fromental Halévy par Duret. En 1993 la Société historique et archéologique de Sucy organisait une exposition sur les Halévy, dans laquelle le grand public put découvrir ce singulier lignage. Trois ans plus tard, le musée d'Orsay renouvelait cette opération avec une autre exposition qui en reprenait certains aspects et en complétait d'autres. Cette même année du reste, est une date importante dans la commémoration Halévy puisque, outre le catalogue de l'exposition d'Orsay (réalisé conjointement par la Réunion des Musées Nationaux et Fayard sous la direction d'Henri Loyrette) sortent, aux Presses Universitaires de France, la réédition de "La Formation du Radicalisme philosophique" d'Elie Halévy, sa correspondance déjà citée, ainsi qu'aux Editions de Fallois toujours, le "Degas parle" de Daniel Halévy, texte qu'il avait dicté à la fin de sa vie alors que, devenu aveugle, il se souvenait de l'importance que revêtit dans sa jeunesse, cette amitié avec le vieux maître. Du même, enfin, est réédité chez Hachette, son ouvrage en deux volumes "La Fin des Notables" et "La République des ducs". L'ensemble de ces textes et expositions illustrent avec précision la présence à Sucy, pendant deux générations, de ce lignage de grands bourgeois élus aux sciences, aux arts et aux lettres et qui ont marqué à leur façon, l'histoire de cette petite cité, annexe, pour un temps, de l'esprit parisien. Et il semblait donc naturel que "Clio 94", à son tour, participât à cet hommage.

JEAN-PIERRE THOMAS

LES GUINGUETTES DE BORDS DE MARNE

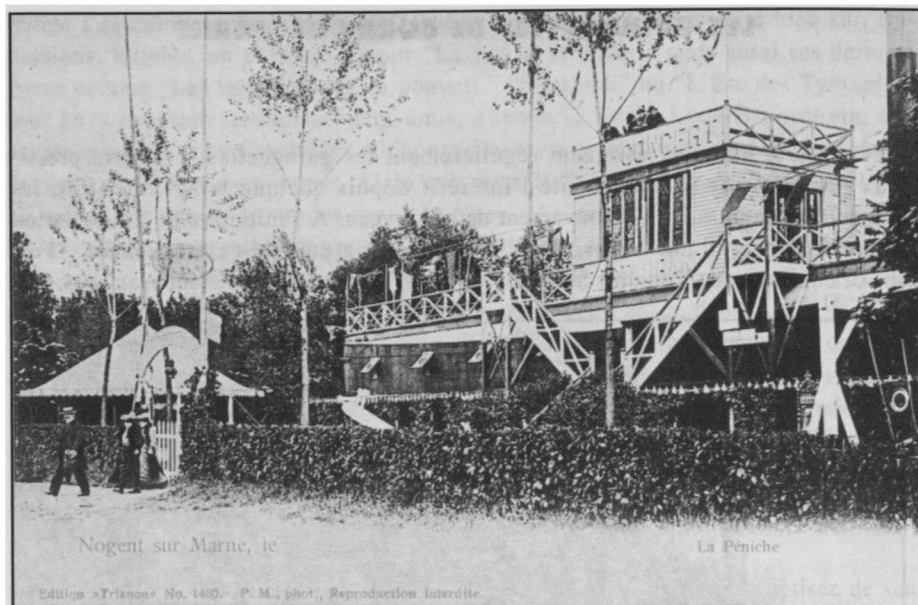
Télévisions et journaux évoquent régulièrement les guinguettes. Le passé prestigieux des bords de Marne suscite l'intérêt : depuis quelque temps, en effet, les guinguettes connaissent un mouvement de renouveau. A l'initiative de l'association Culture Guinguette, une exposition itinérante leur a été dédiée cette année. C'est dans ce contexte que l'on doit faire le point sur l'histoire de ces établissements.



*L'un des plus anciens établissements des bords de Marne : le restaurant Jullien sur l'île Fanac à Joinville
(Doc. Musée de Nogent).*

Quelques travaux universitaires ont déjà été consacrés à l'histoire des guinguettes¹. Cependant, force est de constater que notre connaissance s'avère limitée, fragmentaire. Une étude exhaustive nous fait défaut : il serait bienvenu qu'une thèse soit entreprise sur la question d'autant que les sources ne manquent pas : à travers la presse, les almanachs, les actes notariés, la mémoire orale, l'iconographie, de nombreuses informations pourraient permettre d'approfondir le sujet. On trouvera donc plutôt ici la somme des questions qui se posent quant à l'histoire et aux fonctions de ces guinguettes.

L'essor des guinguettes, dans le cadre du développement de l'agglomération parisienne et des transformations des modes de vie, participe à l'émergence des loisirs urbains, des loisirs de masse. On peut rappeler la dimension culturelle des guinguettes. Leur traitement dans la peinture - les impressionnistes -, la littérature - Zola, Maupassant, - le cinéma aussi, témoigne de la place privilégiée de ces modes de divertissement dans l'imaginaire collectif.



La Péniche à Joinville : l'embarcation, hissée sur le quai, avait été transformée en restaurant. On distingue, à droite, des agrès. A cet emplacement s'installa ensuite Gégène. (Doc. Musée de Nogent).

On rappellera brièvement l'étymologie du mot *guinguette*, pour mieux définir ces établissements avant d'en donner un bref historique. Les lieux et leurs utilisateurs feront l'objet de quelques développements.

UNE ÉTYMOLOGIE PROBLÉMATIQUE

L'origine du mot *guinguette* est controversée. Dans la littérature et dans les dictionnaires, on propose parfois le verbe *guiguer*, c'est-à-dire sauter qui renvoie à la gigue, donc à la danse. Le *Petit Larousse* donne *guinguet*, signifiant étroit et avance quelques exemples de l'emploi du terme dans le sens de petite maison. *Litttré* cite cette étymologie mais associe *guinguet* à vin aigrelet. Cette étymologie, la plus couramment proposée, renvoie au vin aigrelet - donc peu cher - produit par le vigneron d'Ile-de-France et qui aurait donné naissance à des établissements où on le consommait. Les sources écrites n'apportent guère d'éclaircissements : les documents d'archives citent les marchands de vin, les restaurateurs. Quant aux établissements, ils n'utilisent pas le terme. Pour un patron, le terme désigne plutôt un établissement d'une moindre classe que le sien.

La définition de la *guinguette* même pose problème : d'après les sources consultées, on s'aperçoit que deux types de définitions se concurrencent : une série renvoie au vin consommé, l'autre évoque plutôt la danse. La définition de *Larousse* accorde les deux approches : "*Guinguette* : établissement situé hors ou près des murs, où les gens du peuple vont boire, manger et danser les jours de fêtes"². Comme on l'a déjà

signalé, les différents établissements n'utilisaient jamais le nom de guinguette, mais des appellations plus diverses : Maison Coulomb, Casino du Viaduc, Restaurant Jullien, Restaurant de l'Île d'amour. Le nom du fondateur revient fréquemment : on garde une enseigne célèbre (Maison Convert, Chez Gégène). Dans cette grande variété des noms d'établissements, on distingue des appellations pittoresques : Le Moulin de Bonneuil, L'Arche de Noël, Le Chalet de ma tante, Le Cochon de lait, Au vrai pêcheur à la jambe de bois... Ailleurs, on découvre des noms qui appellent à un certain retour aux sources : L'Ermitage, le Robinson, la Chaumière, ou plus simplement la nature : La Roseaie, Le Printania, la Source d'argent. Il s'agit de noms qui évoquent le loisir, de noms forgés pour s'évader. La référence à un univers champêtre est ici la règle. L'étude exhaustive de ces noms d'établissements apporterait un éclairage important sur l'imaginaire... On remarquera aussi que si le terme guinguette est connoté négativement pour les patrons, il est au contraire connoté positivement pour la clientèle, qui rassemble, sous le même vocable, des établissements très différents.



La vogue des sports nautique entraîne l'aménagement des garages à bateaux : Société d'encouragement aux sports nautiques à Nogent, ou Société Nautique de la Marne à Joinville (Doc. Musée de Nogent).

SURVOL HISTORIQUE

Les guinguettes des XVIII^e et XIX^e siècles ont fait l'objet d'une étude de François Gasnault, dont on donnera ici un très rapide aperçu³. On sait que les guinguettes connaissent au XVIII^e siècle un grand essor. Comme le signale Marcel Lachiver, dans son étude du vignoble d'Ile-de-France⁴, Paris, au milieu du siècle connaît un accroissement démographique important. Le vignoble d'Ile-de-France va augmenter

sa production pour alimenter les débits de boisson que sont alors les guinguettes. On n'en compte guère dans Paris intra muros, mais les guinguettes fleurissent dans les villages proches de Paris, au-delà des barrières (grands boulevards aujourd'hui). Parallèlement, les bals publics apparaissent dans la capitale au XVIIIe siècle. Au début du XIXe siècle, on constate un glissement de sens du mot guinguette : plutôt qu'un débit de boissons, le terme renvoie maintenant à des lieux où l'on danse (cette remarque permet aussi d'accorder du crédit à l'étymologie guinguet pour vin aigrelet). Les guinguettes des environs de la capitale, notamment à Belleville, Montrouge et Bercy, vont bénéficier d'un large succès pendant le XIXe siècle. Cependant, à la veille de la guerre de 1870, ces établissements connaîtront le déclin. Gasnault (op.cit.) voit une sorte de réaction morale de la Société face à la licence qui s'étalait dans ces établissements. On pourra méditer aussi l'idée que l'urbanisation des villages annexés par Paris en 1859 a renvoyé les guinguettes plus loin. L'idéal de la guinguette n'est-il pas champêtre ? On pourra aussi se demander dans quelle mesure le déplacement de l'octroi, conséquence de l'annexion, des barrières aux fortifications (aujourd'hui boulevard périphérique) n'a pas entraîné un exode économique des guinguettes, qui échappent ainsi à l'impôt qui frappait marchandises et denrées.

Dans le même temps, les bords de la Seine et de la Marne attirent, dans la première moitié du XIXe siècle, les canotiers. La mode du rowing est venue de Grande-Bretagne et se répand dans les alentours de la capitale. En 1846 paraît un *Manuel universel et raisonné du canotier*⁵, dans lequel on cite les régates de Bercy et d'Asnières. L'industrialisation suscite un nouveau développement urbain et démographique de Paris. L'essor des moyens de transports, et notamment l'ouverture du chemin de fer de La Bastille, permet au Parisien de gagner les lieux de promenade : Bois de Boulogne et de Vincennes, les bords de Seine et de Marne, où l'on retrouve les guinguettes. Il semble que le restaurateur Jullien ait été l'un des premiers à comprendre l'intérêt croissant dont les bords de Marne feraient l'objet. Voici ce qu'en dit Emile de la Bédollière, dans son *Tour de Marne*, en 1865 :

“Cette île (l'île Fanac à Joinville) est devenue le rendez-vous des canotiers et canotières, depuis que le restaurateur Jullien, de Bercy, y a transféré son principal établissement. Il y a créé de magnifiques salons, des cabines confortables, et dressé une tente immense, sous laquelle ses innombrables habitués se livrent, chaque dimanche, aux plaisirs d'un bal nautico-champêtre. C'est là, après chaque régate organisée sur la Marne, soit par le Sport nautique, soit par la Société des régates, que se réunit la fine fleur des canotiers et des canotières.”⁶

Dans cette description, nautisme et caractère champêtre sont associés. Voilà qui va faire la fortune des guinguettes des bords de rivière. En 1865, les établissements ne sont pas encore très nombreux. On sait donc par le *Tour de Marne* (op. cit.), bien que les descriptions qu'en donne La Bédollière ne soient peut-être pas exhaustives, quels sont les établissements des bords de Marne : Lefèvre, à l'ancien Moulin de Bry, Jullien sur l'île Fanac à Joinville, Hédeline sur l'île des vigneron, à

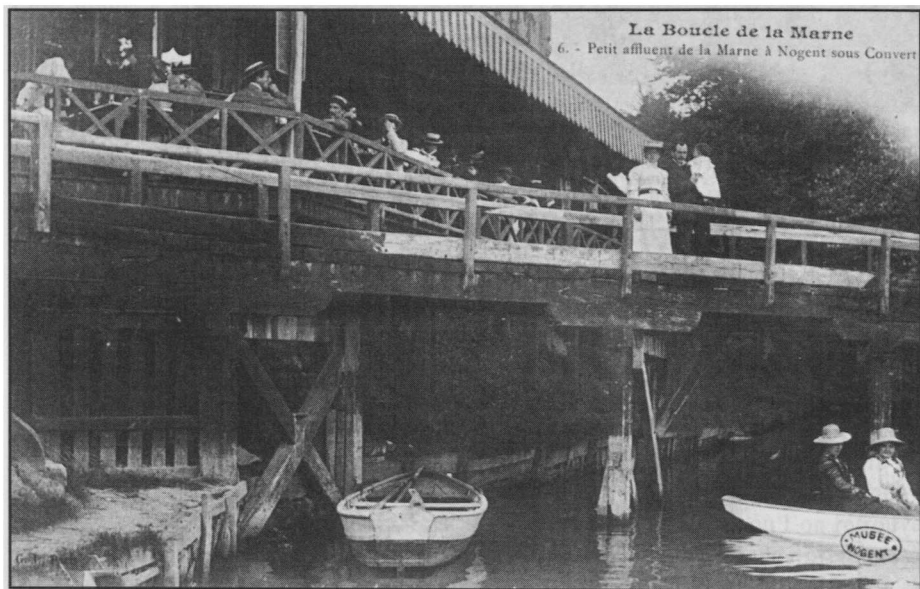


Deux exemples du cadre champêtre des restaurants des bords de Marne : la Maison Schmitt à Joinville, le Restaurant de l'Île d'Amour à Bry-sur-Marne (Doc. Musée de Nogent).



Champigny.... Il s'agit là des fondateurs dont l'étude devra être entreprise. Les cartes postales du début du XXe siècle témoignent de la multiplication des guinguettes ainsi que de la variété des établissements. Des dizaines de guinguettes fleurissent alors, de part et d'autre de la rivière, sur les berges, reliées entre elles par de nombreux passeurs. Bien qu'il soit vraisemblable qu'une large partie de la population en jouissait déjà, les lois sur le repos dominical, en 1906, permettent à une population plus importante d'employés et d'ouvriers d'accéder aux loisirs. Pendant l'entre-deux-guerres, alors que les guinguettes de l'ouest parisien sont éliminées par l'industrialisation de la banlieue, les guinguettes des bords de Marne attirent une foule considérable, comme on peut le voir dans le court métrage de Marcel Carné, *Nogent Eldorado du dimanche* (1929). Au lendemain de la seconde guerre

mondiale, les établissements des bords de Marne connaissent un nouveau succès, comme en témoignent les photographies de Robert Doisneau et de Willy Ronis. Cependant, un peu plus tard, les guinguettes vont progressivement connaître le déclin. Certaines se transforment en dancings, d'autres sont remplacées par des restaurants. L'un des plus célèbres établissements, Convert, ferme en 1969. Les bâtiments sont détruits peu après. Les guinguettes ferment leurs volets... Sans doute l'évolution des modes de vie explique-t-elle le recul des guinguettes : l'automobile permet au Parisien d'aller plus loin, à la recherche de la campagne. Sans doute aussi la formule ne répond-elle plus au goût de l'époque ?



La terrasse du casino Convert à Nogent (Doc. Musée de Nogent).

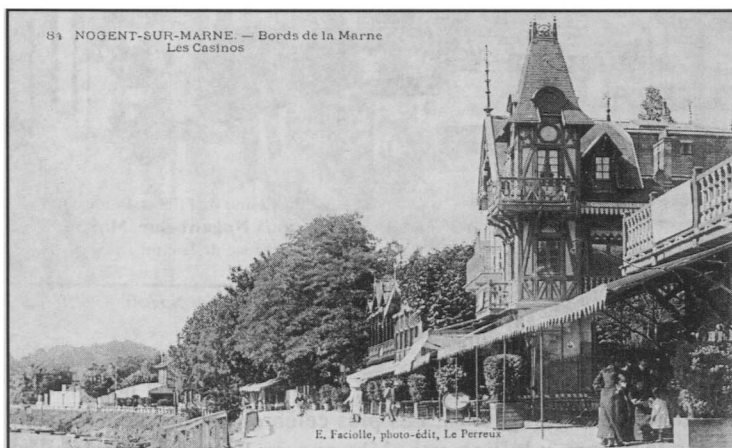
UN CADRE POUR LE LOISIR

La description des guinguettes présente de nombreuses lacunes. On entend citer, pour la Belle Epoque, le nombre de quelque deux cents établissements entre Joinville et Nogent, voire quatre cents du pont de Charenton jusqu'à Lagny. Ces chiffres sont bien entendu sujets à caution. Il devront être vérifiés. Cela dit, quelle que soit leur véracité, ces chiffres témoignent dans la mémoire collective de l'importance numérique des guinguettes. Il conviendra de dresser une typologie des établissements. Plusieurs critères pourraient rentrer en ligne de compte : ainsi, par exemple, le standing des établissements. De Convert à la plus petite gargote, on découvrira vraisemblablement différentes catégories d'établissements, qui diffèrent dans les activités proposées à leur clientèle. On s'attachera à décrire la localisation des guinguettes, ainsi que les facteurs d'implantation (proximité d'une gare, rive, île...) : si un foyer important s'établit dans le secteur Nogent/Joinville, qu'en est-il des autres villes des bords de Marne ?

On a déjà signalé supra le caractère champêtre lié aux guinguettes. Peut-être s'agit-il pour le public populaire de se rattacher à la terre. Mais c'est une campagne toute apprivoisée, une campagne urbanisée : les termes Jardins et bosquets apparaissent comme arguments publicitaires sur les devantures. Arbres, tonnelles et pergolas créent de l'ombre et protègent du soleil. C'est tout un agencement dont il s'agit. Le mobilier, la distribution des espaces doivent permettre la mise en œuvre des différentes fonctions : manger et boire, danser, voir et être vu. Convert offre un remarquable exemple d'agencement : grande salle décorée s'ouvrant sur des terrasses éta-

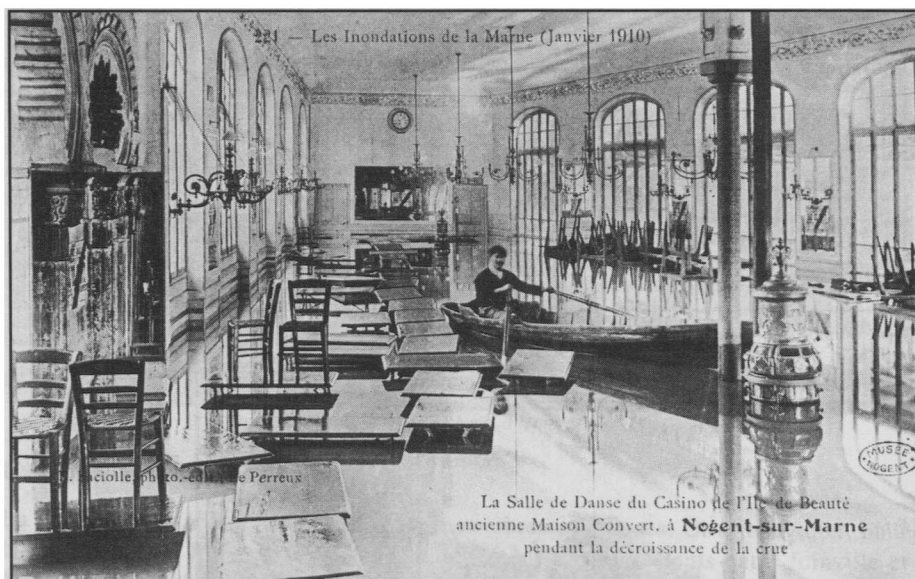


Architecture des bords de Marne : Façade Art Nouveau de Tanton, due à l'architecte Nachbaur et style anglo-normand au casino du viaduc, établissements nogentais (Doc. Musée de Nogent).



gées qui permettent de voir les danseurs et de regarder l'activité des plaisanciers sur la Marne. La variété architecturale retiendra l'attention. La guinguette des bords de l'eau, construite en terrain inondable, est fréquemment surélevée, comme

du reste les villas bâties sur les quais (certains établissements démontaient les planchers avant la crue). Il peut s'agir d'une construction de bois, relativement sommaire. Les plus célèbres établissements se distinguent par une architecture pittoresque, qui rappelle là encore le style des villas des bords de Marne, qui, somme toute, sont une variété d'architecture balnéaire. Le style mauresque de Convert voisine avec l'architecture Art Nouveau de Tanton, ou encore avec le style anglo-normand du Casino du viaduc, à Nogent. Le pittoresque le dispute à l'exotisme dans un mouvement qui renvoie à l'imaginaire et aux représentations des différentes époques. Là encore, l'étude exhaustive s'impose. Un recensement très précis des établissements permettra d'étudier le détail des styles. La reconstitution des plans de l'agencement intérieur mettra vraisemblablement en évidence quelques types d'intégration au site (guinguette au bord de l'eau versus guinguette au bord du quai). On s'interrogera aussi sur la façon dont les guinguettes s'inscrivent dans des lieux qu'elles se partagent avec les villégiatures, avec les équipements nautiques et avec les habitants des cités en pleine expansion.



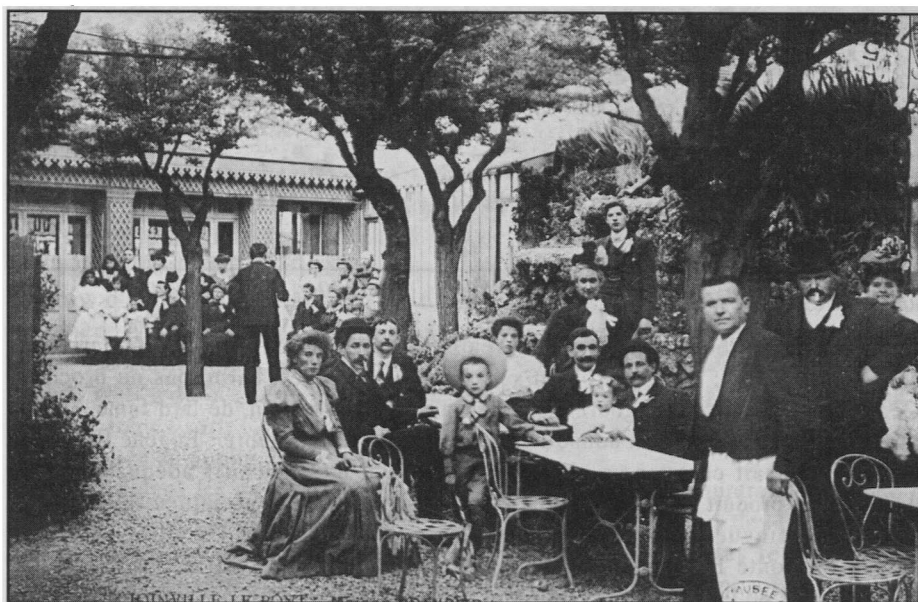
La crue de 1910 : la rivière visite la salle de danse de Convert (Doc. Musée de Nogent).

PATRONS, SERVEURS ET CLIENTS

L'étude des actes de vente et des inventaires après décès apportera de nombreuses informations sur les patrons des guinguettes. Les plus célèbres patrons ne nous sont guère connus que par leur nom : Jullien qui s'éloigne de Bercy pour Joinville, Convert à Nogent, ainsi que le célèbrissime Gégène de Joinville. Il sera utile d'établir la biographie et la généalogie de ces fondateurs, leurs successeurs, et tous ces petits patrons, personnages anonymes que l'on voit sur les cartes postales. Le caractère saisonnier de l'activité implique un profil particulier de la main-d'œuvre

des guinguettes : il sera tentant de déterminer l'activité de ces personnels hors saison, bien que la recherche ne soit pas très évidente. On pourra ici notamment avoir recours à la mémoire orale.

Les cartes postales, pour la Belle Epoque, le film de Carné, apportent de nombreuses précisions sur la clientèle des guinguettes notamment en ce qui concerne l'habillement. A la suite de Catherine Thibault⁶, on considérera que la hausse du niveau de vie, à la fin du XIXe siècle, suscite un désir d'ascension sociale, qui se perçoit notamment dans le loisir dominical : rien d'étonnant à ce que l'on s'endimanche pour fréquenter les guinguettes. Le canotier sera la coiffure de la Belle Epoque, remplacé par la casquette pendant l'entre-deux-guerres. Cela dit, de nombreuses questions restent ouvertes : place et rôle de la femme (notamment en ce qui concerne la danse rémunérée contre jetons), séparation sociale entre les établissements ou au contraire mélange relatif, fréquentation familiale ou non. Il sera vraisemblablement difficile d'approcher la nuptialité conséquente à la fréquentation des guinguettes, mais on étudiera avec intérêt l'accueil des noces dans ces établissements. Il reste une clientèle particulière, liée à la criminalité, qui retiendra aussi l'attention car la tradition orale rapporte la présence de truands sur les bords de Marne.



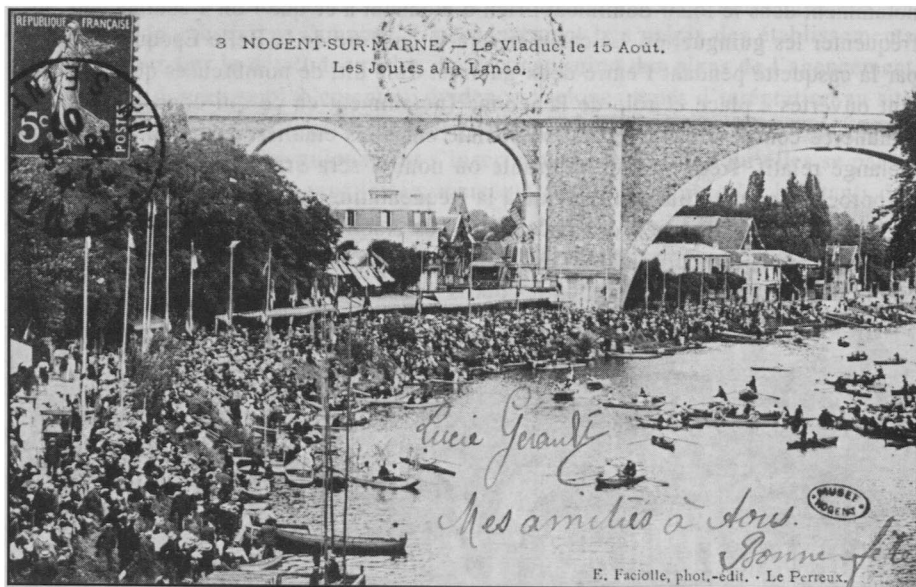
Clients et serveurs, au Rocher Fleuri, à Joinville (Doc. Musée de Nogent).

LES PRATIQUES

“Un rendez-vous joyeux à l’usage des canotiers et des habitants de l’endroit existe sur la rive, sous le couvert du moulin (de Bonneuil). On y prend ses ébats et on s’y réfectionne. Les trapèzes, les balançoires, les fritures, les lapins sautés, le reginguet s’y entrecroisent”.

En quelques mots, Emile de la Bédollière résume parfaitement l'activité dans les guinguettes (op. cit.).

Il s'agit donc de boire et manger. Passons sur le fameux "Petit vin blanc", vendangé par Jean Dréjac, qui a donné à la mémoire collective la certitude que le vigneron local produisait surtout du vin blanc. L'anisette, à la mode dans les guinguettes, fait l'objet d'un rituel où intervient le sucre, l'eau et la cuillère percée. Quant à l'alimentation, matelote et friture semblent la règle : différentes recettes de matelote.



Parmi les fêtes nautiques, les Fêtes du viaduc, à Nogent (Doc. Musée de Nogent).

te ont pu être retrouvées, faisant intervenir vin rouge ou vin blanc. Différents poissons sont utilisés : l'anguille, bien sûr, mais aussi carpes, barbillons ou brochets. Ce qui semble diviser les gourmets, c'est la présence, ou non, de lard fumé. La friture, partout présente avait donné lieu à une supercherie célèbre : Eugène Favreux - Gégène - faisait croire à sa clientèle, à l'aide d'un dispositif adéquat, qu'elle dégustait le produit frais de sa pêche en Marne⁷. D'autres spécialités figurent à la carte des guinguettes : bœuf gros sel, fricassées de lapin. Un restaurateur de Nogent, raconte Fernand Trignol, le prince de l'argot⁸, avait même lancé une bouillabaisse de la Marne, pour faire la pièce aux Marseillais...La cuisine des guinguettes reste cependant liée à des spécialités simples : on n'y vient pas principalement pour la gastronomie.

Les établissements proposent toutes sortes de jeux et distractions. Certains offrent à leur clientèle une ambiance familiale et ludique : balançoires et agrès, courses de tonneaux, courses de vélos fantaisistes, jeux de boules et de quilles, tir à l'arc, jeux de cartes et dominos. On trouve aussi souvent les poids et les haltères. Le jeu de la

grenouille est assez répandu : sur une caisse de bois, un plateau porte au centre une grenouille, la bouche ouverte ainsi que des orifices comportant des obstacles variés. Il faut lancer un palet. L'adresse du joueur lui permet de faire passer le palet par les orifices qui offrent le plus grand nombre de points. Très fréquemment, les guinguettes proposent des activités ludiques, qui font appel au corps.

Le grand attrait des guinguettes, c'est évidemment la danse. On sait que la valse, la polka, la mazurka et le scottish ont pris la place, dans le courant du XIX^e siècle, des danses traditionnelles. D'autres genres musicaux viendront enrichir le répertoire : la valse musette, le tango, le swing musette. Les plus prestigieux établissements accueillent des orchestres. Parfois, une tribune est ménagée en hauteur, sans doute pour gagner de la place pour les tables et la piste de danse. On dit aussi qu'il suffisait d'enlever l'échelle d'accès pour empêcher les musiciens de se laisser distraire...

Nogent-sur-Marne a accueilli, à la fin du siècle dernier, une forte vague d'immigrés italiens, qui avaient apporté avec eux le fisarmonica, l'accordéon. C'est Louis Peguri, dont la famille a des attaches nogentaises, qui impose cet instrument dans les bals musettes parisiens. Son frère, Michel, joue fréquemment dans les établissements de Nogent. Deux autres grands noms de l'accordéon sont issus de cette communauté italienne : Augusto Baldi et Tony Murena, qui fit ses débuts au Casino du viaduc⁹. Par la suite, tous les grands accordéonistes devaient s'illustrer dans les guinguettes, avec la valse musette, du champagne en intraveineuse, comme le disait, dans sa langue pittoresque, le célèbre Jo Privat.

Il faut situer les guinguettes dans le contexte plus général des bords de Marne. Pendant la saison, des fêtes nautiques sont organisées dans chaque ville : à Joinville, c'est la fête des Ondines, à Nogent, les fêtes du viaduc. Ces fêtes attirent des milliers de personnes sur les berges et sur l'eau, pour assister à des joutes, des courses d'aviron et des concours de bateaux fleuris qui animent alors les bords de la rivière. Sur la berge, des courses de tonneaux et des concours de fouet sont organisés. On voit même à Nogent une course de jambes de bois, organisée par le père Wiart, mutilé de la guerre de 1870. Les plaisirs de l'eau sont à la portée de tous : on loue toutes sortes d'embarcations. C'est donc toute une variété d'activités qui est proposée au public des bords de Marne.

Verra-t-on dans les guinguettes un loisir festif, vécu comme rupture avec le quotidien ou bien un loisir banal ? On constate qu'il s'agit de plaisirs de la corporalité : boire et manger, danser, jouer, chanter. Parmi les différentes ressources qui s'offrent au citadin pour ses loisirs, les guinguettes proposent une célébration cumulative de l'être-ensemble, un mélange de tous plaisirs corporels qui offrent une réappropriation de soi, de son temps. Alain Corbin, dans un ouvrage récent¹⁰, explique que le temps (travail et loisirs) de l'ouvrier, de l'artisan du début du XIX^e siècle est encore un temps malléable, souple, alors que l'industrialisation engendre un temps beaucoup plus linéaire. Julia Csergo, dans le même ouvrage, souligne combien la partie de campagne joue de temporalités bien distinctes : "consommation, pauses, promenades, assoupissements, canotage et baignade". Le dimanche au

bord de l'eau, c'est en quelque sorte l'invention d'une campagne, d'un en-dehors de la ville, pour se libérer un temps de son temps oppresseur.

CONCLUSION

Un mouvement de renouveau des bords de Marne est largement engagé : dépollution, aménagement des berges. Des établissements, tel Gégène, n'ont pas cessé leur activité. D'autres guinguettes, telle le Martin Pêcheur, à Champigny, se créent. On semble retrouver le chemin des bords de Marne. La simplicité de bon aloi des guinguettes d'autrefois semble se trouver en résonance avec notre époque...

Comme on le notait au début de cette présentation, un travail de recherche universitaire sur les guinguettes serait particulièrement apprécié et permettrait au musée de Nogent-sur-Marne de développer les présentations qu'il consacre aux loisirs du citadin sur les bords de la Marne.

OLIVIER MAITRE-ALLAIN
Directeur du Musée de Nogent-sur-Marne

NOTES

- 1 Tout particulièrement : M. Beros, *Les Guinguettes de Bercy et de Joinville*, Mémoire de D.E.A., 1993
- 2 *Dictionnaire Larousse Universel*, Paris, 1866. N.B. : les «murs» dont il est question renvoient aux fortifications qui entouraient autrefois Paris (site actuel du périphérique)
- 3 F. Gasnault, *Guinguettes et lorettes*, Paris, Aubier, 1986
- 4 M. Lachiver, *Vin, vigne et vigneron*, Pontoise, Sté Hist. de Pontoise, 1982
- 5 *Manuel universel et raisonné du canotier*, Paris, 1846
- 6 E. de la Bédollière *Le Tour de Marne*, Paris, Librairie internationale, 1865
- 7 M. Rioussset, *Les Bords de Marne*, Dammarie-les-Lys, Amatteis, 1984
- 8 F. Trignol, *Pantruche ou les mémoires d'un truand*, Paris, Fournier, 1946
- 9 P. Milza et M.-C. Blanc-Chaléard, *Le Nogent des Italiens*, Paris, Autrement 1995
- 10 A. Corbin (sous la dir.) *L'Avènement des loisirs*, Paris, Aubier, 1995

REMERCIEMENTS

Cette présentation doit beaucoup au travail de préparation de l'exposition *Les guinguettes des bords de Marne d'hier à aujourd'hui*. Tous mes remerciements vont à Michel Rioussset, ainsi qu'à Francis Bauby et Sophie Orivel, de l'association *Culture Guinguette*.

Présentation de l'ouvrage :

" A SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, EN PASSANT PAR LE LYCÉE MARCELIN-BERTHELOT DE 1938 À 1988 "

INTRODUCTION

Aujourd'hui, Saint-Maur compte sept lycées. Le premier d'entre eux fut ouvert le 10 octobre 1938 et porta dès l'origine le nom du chimiste Marcelin Berthelot. Cinquante ans plus tard, jour pour jour, le 10 octobre 1988, débutaient les festivités qui ont marqué le cinquantenaire de l'établissement. Pendant les dix-huit mois de préparatifs, un projet de livre a été lancé, un peu imprudemment peut-être. A l'issue d'une longue gestation de 7 années, voici "A Saint-Maur-des-Fossés, en passant par le lycée Marcelin-Berthelot de 1938 à 1988".

UN MOT DE LA MÉTHODE

La durée de la gestation s'explique par les difficultés rencontrées qui sont de plusieurs types.

Tout d'abord, l'Association des anciens du lycée Marcelin-Berthelot, support du projet du livre, était en sommeil avant le renouveau d'activités déclenché par le cinquantenaire. Il a fallu la reconstruire, en reconstituant un comité et un réseau d'adhérents, et parmi ceux-ci susciter des vocations d'auteurs... et les relancer à plusieurs reprises.

D'autre part, le processus de décision n'a pas accéléré les choses : la règle de l'unanimité est un frein lorsqu'il y a obligation de résultat ; cette règle a eu moins d'inconvénients à partir du moment où l'effectif de l'équipe de rédaction a été réduit très notablement.

Enfin, la faible mobilisation des enseignants en fonction dans le lycée a privé le projet de leurs contributions.

En revanche, la Société d'Histoire et d'Archéologie "le Vieux Saint-Maur" a largement soutenu le projet, en fournissant des auteurs et en faisant bénéficier l'association éditrice de la technicité de ses membres.

A plusieurs reprises, un débat s'est instauré dans le groupe à partir de l'affirmation (que je ne pouvais pas soutenir) "nous ne sommes pas des historiens", affirmation servant de prétexte à la tentation de manquer de rigueur ou de se laisser aller à l'imprécision.

A cette occasion, je me suis rendu compte que, pour beaucoup, l'histoire se réduit à celle que l'on apprend à l'école : l'histoire des manuels, une histoire organisée et construite ; c'est oublier que cette histoire est précédée d'une histoire savante, faite

de mémoires et de thèses, et que celle-ci s'appuie sur des textes, mais aussi sur des études, des souvenirs, des reportages qui sont la matière de l'histoire locale.

UN MOT DU RÉSULTAT

En définitive, contenant 54 articles répartis en 6 chapitres et agrémenté de 102 illustrations et de 19 dessins, l'ouvrage comprend trois sortes de communications : des études, des souvenirs et des reportages du cinquantenaire.

Naturellement, l'architecture pharaonique du lycée ne peut être passée sous silence : "le stade était immense et la cour démesurée pour le petit bonhomme de dix ans qui sortait en 1946 d'une petite école de lointaine banlieue" écrit Michel Balard. Le bâtiment qui n'avait guère été entretenu pendant des décennies vient d'être agrandi et complètement rénové.

Le "contenu humain" du lycée, quant à lui, a beaucoup évolué.

En nombre d'abord : de 550 élèves dont 25 filles la première année, l'effectif est de l'ordre de 2500 élèves aujourd'hui. En qualité ensuite : la répartition par niveaux a été largement modifiée. Les deux premières années, l'établissement est semblable à beaucoup d'autres, accueillant les élèves de la sixième à la terminale.

Puis, singularité que le lycée conserve encore aujourd'hui, les classes de "véto"¹ apparaissent en 1941. Une classe de 7ème existe de 1944 à 1956. Dans les années 70, la création du collège Rabelais entraîne la disparition des classes du premier cycle et permet l'expansion concomitante des classes de BTS et des classes préparatoires.

A propos de réforme de l'enseignement, volonté constamment affirmée depuis des lustres, on notera la réaction indignée du Président des parents d'élèves de lycée, qui écrit en 1941 : "La Fédération pourrait-elle obtenir que nos enfants ne soient pas indéfiniment des cobayes sur lesquels s'expérimentent toutes sortes de programmes et de méthodes ? ... Comment donner aux élèves la persévérance, la suite dans les idées, si on change constamment de méthode ?"

CONCLUSION

Certes, cet ouvrage n'est pas un ouvrage d'histoire de l'enseignement : il aurait fallu pour cela analyser les textes réglementaires parus au "BO" et le contenu des manuels, discipline par discipline ; au profit de généralités, on aurait abandonné la spécificité du LMB.

Plus modestement, mais très utilement, notre travail a visé à donner du sens aux murs que les lycéens d'aujourd'hui côtoient chaque jour : savoir que, parmi les célébrités inscrites au "tableau d'honneur" du lycée, des personnalités aussi diverses que Léopold Sédar Senghor ou Isabelle Autissier les ont précédés, ne lais-

se pas les élèves indifférents. Faire prendre conscience de l'originalité de l'établissement, ne pas abandonner à l'oubli son passé afin de retrouver son âme à travers son histoire, telles ont été nos préoccupations.

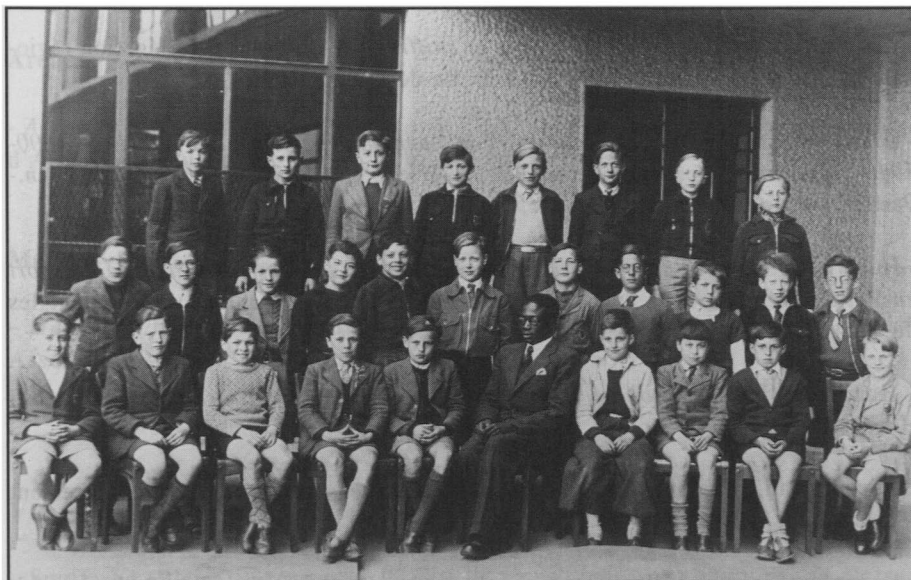
Il est vrai que l'ouvrage présente des lacunes : pour combler les vides et pour publier les souvenirs parvenus tardivement², il est envisagé un tome II, à paraître en 1998, pour le soixantième anniversaire de l'ouverture du lycée, cette fois-ci avec l'aide des enseignants.

Si je peux formuler une suggestion à l'attention des sociétés historiques représentées ici, c'est de proposer leur concours en vue de travaux analogues, consacrés aux établissements de leur circonscription.

BERNARD JAVAUT **Le Vieux Saint-Maur**

1 Classes de "véto" : classes préparatoires au concours d'entrée aux écoles nationales vétérinaires.

2 Certains anciens n'avaient pas osé se lancer dans l'écriture, mais envoient maintenant leurs souvenirs, qui leur semblent importants après avoir lu ceux des autres.



La classe de 6e A3 de 1941-1942.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE VAL-DE-MARNAISE

1) OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Blanc (Brigitte) Cueille (Sophie).- *30 ans de patrimoine en Ile-de-France : 1964-1994*. - Inventaire Général, 1995
- Bott (François).- *Radiguet : l'enfant avec une canne*. - Paris, Flammarion, 1995
- Brunet (Jean-Paul).- *Immigration, vie politique et populisme en Banlieue Parisienne*. - Paris, éd. L'Harmattan, 1995
- Casanova (Francis M.).- *Les Parlementaires de la Troisième République : Ile-de-France : Classement géographique et répartition des sièges par élection*. - Paris, Centre de Recherches sur l'Histoire du XIXe siècle, 1996
- Diaz (Charles).- *L'Epopée des Brigades du Tigre*. - Paris, éd. Calmann-Lévy, 1995
- *Edouard Cazaux : céramiste, sculpteur, Art Déco*. - St-Rémy-en-l'Eau, éd. Monelle Hayot, 1994
- *Les Femmes en Ile-de-France : faits et chiffres*. Ile-de-France. Délégation régionale aux Droits des Femmes et I.N.S.E.E. Ile-de-France, 1995
- Grand (Philippe).- *Prisons de Paris et de l'ancien département de la Seine : 1800-1940 : répertoire numérique détaillé de la série Y sous la dir. de Jean-Marie Jenn*. - Paris, Direction des affaires Culturelles, 1996
- Hubert (Corinne).- *Pistes pour le sport : guide des sources sur l'histoire du sport en Val-de-Marne* sous la dir. de Claire Berche.- Créteil, Archives départementales du Val-de-Marne, 1996
- Hamilton (Peter).- *Robert Doisneau : la vie d'un photographe*. - Paris, éd. Hoebeke, 1995
- Hovanessian (Martine).- *Les Arméniens et leurs territoires*. - Paris, éd. Autrement (Série Monde), 1995
- Kermabon (Jacques). *Dir.- Parcours du cinéma en Ile-de-France...* - Paris, Les éd. Textuel, 1995

- Rault (Jean-Charles).- *Archives audiovisuelles : répertoire numérique de la sous-série 2AV : vidéogrammes versés par le Conseil Général (1979-1989)* sous la dir. de Claire Berche.- Créteil, Archives départementales du Val-de-Marne, 1996

- Thieblemont (Anne-Laure).- *Les Iles d'Ile-de-France : 60 îles à découvrir*.- Paris, éd. Alternatives, 1995

- Toffoli : *le peintre et son musée*.- Paris, Art Production, 1995

2) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

Alfortville

- *1910 : les inondations à Alfortville*, Groupe de Liaison Comité d'Histoire d'Alfortville, 1995

- Lenfant (Jean-Pierre) Ovidio (Pierre d').- *La Rue des Roses en noir et blanc : portraits : gens et maisons d'Alfortville en 1995*.- 1995 (Collection Alfortville-Mémoires)

Arcueil

- *Arcueil : Z.A.C. de l'église : diagnostic archéologique*, Laboratoire départemental d'Archéologie du Val-de-Marne.- Villejuif, 1995

Maisons-Alfort

- *Maisons-Alfort : l'école et l'enseignement : XVIIe-XXe siècle*.- Maisons-Alfort, Association Maisons-Alfort Mille ans d'Histoire, 1995

- Mazella Di Ciaramma (Georges).- *Les Mémoires du Fort*.- éd. La Baule, 1995

Vitry-sur-Seine

- Souffache (Blaise).- *Aperçu historique de l'exploitation du gypse sur le plateau de Vitry-sur-Seine*.- 1995

3) PÉRIODIQUES

(TITRES REÇUS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE)

Créteil

Le Petit Massueux

N°49, 1995

- *Quelques mots sur le docteur Octave Du Mesnil.*- p. 4-8.

- *Un Été de la vie des Cristoliens sous la Restauration (1819).*- p.10-15

Cachan

Chroniques du Val-de-Bièvre

N°6, janvier 1995

- Aebersold (Robert) Tusseau (Guy).- *Vieille tradition du Val-de-Bièvre : la blanchisserie se perpétue à Cachan.*- p. 8-10

L'Haÿ-les-Roses

Les Amis du Vieux L'Haÿ

N°2, décembre 1995

Massiot (Georges).- *La Guerre de 1870 et l'Haÿ : la croix des Mobiles.*- p. 4-13

Nogent-sur-Marne

Bulletin de la Société Historique de Nogent-Le Perreux-Bry-sur-Marne

N°4, 1995

- Lapoirière (D.) Lapoirière (R.).- *Histoire du Bois de Vincennes.*- p.15-25

- Pelé (J.).- *Le Sous-sol Nogentais : II.*- p. 28-33

Villeneuve-le-Roi

Cesaf

N°1, mars 1995

- Vincent (Pierre-Albert).- *Galerie des portraits du Cesaf : Méliès : le cinéma à 100 ans.*- (Non paginé)

- Vincent (Pierre-Albert).- *En parcourant les archives de la Seigneurie de Villeneuve-le-Roi.*- (Non paginé).

Vincennes

Bulletin de la Société de Vincennes

N°46, 1995

- Pinta (Claude).- *Tirage au sort de miliciens à Vincennes en 1711.*- p.21-24
- Pinta (Claude).- *Vincennes martyrisé...mais Vincennes libéré : chronique du 26 au 31 août 1944.*- p. 25-34

Vitry-sur-Seine

Société d'Histoire de Vitry-sur-Seine

N°33, juin 1995

- Carville (A.).- *Les Boules de Moulins.*- p.3

N°34, septembre 1995

- Philippon (Jacques) Steinberg (Claudine).- *Le Domaine départemental Adolphe Chérioux à Vitry-sur-Seine.*- p.2-5

N°35, décembre 1995

- Carville (A.).- *Lucien Chauvière : fabricant d'hélices.*- p.3-18

N°36, mars 1996

- Carville (A.) Muse (P.).- *Centre d'essais S.N.C.F. de Vitry-sur-Seine.*- p.2-10

4) TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- Bianchi (Serge).- *Vie, pratiques et sociabilité politiques en milieu rural dans le sud de l'Île-de-France (Essone et Val-de-Marne) de 1787 à 1800*, sous la dir. de Michel Vovelle.- Thèse d'Etat, Paris 1, 1995
- Hoibian (Guillaume).- *Le Patronage Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine et l'Oeuvre de la Jeunesse de Charenton (1918-1939)*, sous la dir. d'Antoine Prost.- Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris 1, 1995
- Morvan (Bertrand).- *Dynamique de l'objet local dans l'espace urbain post-industriel : le cas du Fort de Champigny à Chennevières*, sous la dir. de Lucien Sfez.- Thèse doct. Univ. Paris 1, 1996
- Pinol (Hélène).- *Urbanisation d'un bourg rural*, sous la dir. de M. H. Le Bras.- Mémoire D.E.A, Laboratoire de Démographie Historique, 1995

ALAIN AIECH,
Responsable de la bibliothèque
des Archives départementales
du Val-de-Marne

LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

Alfortville	1 - Confluent	P	M. Henri Lesoin 25, rue de Choisy 94140 Alfortville 01 43 75 15 09
	2 - Comité d'Histoire d'Alfortville	D	M. Coutaras 1, allée Modigliani 94140 Alfortville 01 43 76 03 53
Arcueil	Commission Patrimoine Centre Culturel Eric Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
Champigny	Société Historique de Champigny sur Marne	P	M. Eric Brossard Rés. la Pommeraie Bt. 3 94350 Villiers s/ Marne 01 49 41 07 39
Charenton - Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice	P	Mlle J. Gudin 16, rue V. Hugo 94220 Charenton 01 48 93 10 90
Chevilly-Larue	Les Amis du Vieux Chevilly	P	M. Marc Delorme 40, avenue J. Brel 94550 Chevilly-Larue 01 46 87 89 40
Créteil	Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	P	M. Grevoul Mairie d'Ivry 94200 Ivry-sur-Seine 01 46 70 15 71
La Queue-en-Brie	Groupe Nature Caudacien	P	M. Guy Pesier 1, cours Chalumeau 94510 La Queue -en-Brie 01 45 76 71 63
L'Haÿ-les-Roses	Les Amis du Vieux L'Haÿ	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66

Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille ans d'histoire	S.G.	M. Michel Lambert 13, rue du Mal Juin 94700 Maisons-Alfort 01 43 68 90 94
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres- les-Roses	P	Mme Cl. Ciurletti Cour 11, rue du Gl Leclerc 94520 Mandres-les-Roses 01 45 98 94 16
Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles	P	M. J. Quelard 4, rue Antoine Motheau 94400 Marolles-en-Brie 01 45 99 41 43
Nogent-sur-Marne	Société Historique et Archéologie de Nogent- sur-Marne et du Canton	P	Mme Y. Cayrol 106, rue de la Paix 94170 Le Perreux 01 48 72 00 09
Le Plessis-Tréville	Société Historique du Plessis-Tréville	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Tréville 01 45 76 52 07
Rungis	Société Historique et Archéologique de Rungis	P	M. P. Delepaut 33, bd J. Jaurès 94260 Fresnes 01 46 68 53 37
Saint-Maur-des- Fossés	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 38, av. Galilée 94100 Saint-Maur 01 42 83 50 16
Sucy-en-Brie	Société historique et archéologique de Sucy- en-Brie	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37
Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Etudes savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)	P	M. Ed. Crusson 5, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi 01 45 97 86 89
Villeneuve-Saint- Georges	Société d'Histoire et d'archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59
Villiers-sur-Marne	Société Historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie Française	P	M. D. Poisson 31, av. du gros Chêne 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91

Vincennes	Association Cartophile Historique et Archéolo- gique de Vincennes	P	M. J. Lesterpt 52, bd de la Libération 94300 Vincennes 01 43 98 21 18
Vincennes	Equipe de la Recherche sur le Château de Vincennes		CICV - Bt X Avenue de Paris 94300 Vincennes 01 43 65 12 51
Vitry-sur-Seine	Société d'Histoire de Vitry	P	M. A. Carville 27, av. Lucien Français 94400 Vitry-sur-Seine 01 46 80 98 75
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons Françaises	D	Mme N. de Castet 2, rue de la Fontaine Santeny 94400 Villecresnes 01 43 86 06 12
Val-de-Marne	Association pour la sauvegarde du patri- moine archéologique du Val-de-Marne (ASPAV)	P	M. Alain Senée 18, rue Jean Moulin 91330 Yerres 01 69 48 68 78
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes généalo- giques et démographi- ques du Val-de-Marne	P	M. Thouvenin 3, impasse de la Terrasse 94500 Champigny 01 48 80 63 93
Val-de-Marne - Essonne	Association du plateau de Longboyau	P	Mme J. Henin 107, avenue P.-V. Couturier 91550 Paray Vieille Poste 01 69 38 47 87

COMPOSITION DU BUREAU

Président	M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.
Vice - Présidents	M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur. M. Alain Senée, A.S.P.A.V.
Secrétaire	M. Patrick Delepaut, Société historique et archéologique de Rungis.
Secrétaire - adjoint	Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.
Trésorier	M. Maurice Clément, A.S.P.A.V.
Membres assesseurs	Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises. M. Jean-Pierre Nicol, Les Amis de Mandres-les-Roses.



LE VAL-DE-MARNE LORS DU BLOCUS DE PARIS (Janvier 1649)

Au premier plan, les troupes royales commandées par le prince de Condé, coupent le ravitaillement de la capitale révoltée contre les mesures prises par Mazarin.

Tableau de Sauveur Leconte. Musée Condé, Chantilly.

Photo LAUROS-GIRAUDON